

# Ressources naturelles Canada

2017–2018

## **Rapport sur les résultats ministériels**

Original signé par

---

L'honorable Amarjeet Sohi, C.P., député, ministre des  
Ressources naturelles

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Ressources naturelles, 2018

No de cat. M2-15F-PDF

ISSN 2561-1682

Also available in English under the title: Natural Resources Canada 2017–18 Departmental Results Report

Des exemplaires peuvent être obtenus sur le site Web de RNCan :  
<https://www.rncan.gc.ca/plans-rapports-rendement/198>

## Table des matières

Message du ministre.....	5
Les résultats en bref.....	7
Raison d'être, mandat et rôle : qui nous sommes et ce que nous faisons ...	12
Raison d'être .....	12
Mandat et rôle .....	12
Contexte opérationnel et principaux risques .....	13
Contexte opérationnel.....	13
Principaux risques .....	14
Résultats : Nos réalisations .....	20
Programmes .....	20
Programme 1.1 : Accès au marché et diversification .....	20
Programme 1.2: Innovation menant à de nouveaux produits et procédés .....	27
Programme 1.3: Investissement dans les secteurs des ressources naturelles .....	33
Programme 1.4: Programmes législatifs – zones extracôtières de l'Atlantique .....	39
Programme 2.1: Pratiques écoénergétiques et sources d'énergie à faible émission de carbone .....	41
Programme 2.2 : Innovation technologique .....	48
Programme 2.3 : Gestion responsable des ressources naturelles ...	54
Programme 3.1 : Protection des Canadiens et des ressources naturelles .....	58
Programme 3.2 : Information sur la masse terrestre.....	64
Services internes.....	70
Analyse des tendances dans les dépenses et les ressources humaines .....	74
Dépenses réelles .....	74
Ressources humaines réelles .....	78

Dépenses par crédit.....	79
Dépenses et activités du gouvernement du Canada .....	79
Renseignements supplémentaires .....	83
Renseignements ministériels.....	83
Tableaux des renseignements supplémentaires .....	85
Dépenses fiscales fédérales .....	86
Coordonnées de l'organisation .....	86
Annexe : Définitions .....	87

## Message du ministre

Je suis ravi de présenter le Rapport sur les résultats ministériels 2017-2018 pour Ressources naturelles Canada (RNCan). Les pages suivantes reflètent une année de grandes réalisations afin d'aider les Canadiens et Canadiennes à profiter pleinement des possibilités d'un avenir à faibles émissions de carbone.

Au cœur de ces efforts, il y a eu Génération Énergie, la plus vaste conversation sur l'énergie de notre histoire. Les Canadiens et Canadiennes nous ont dit qu'ils veulent un avenir qui favorise une énergie propre, abordable et fiable, un avenir qui respecte les droits autochtones, protège l'environnement et fait croître notre économie. Cette vision est reflétée dans les politiques que nous avons présentées et elle continuera d'éclairer nos efforts dans la prochaine année.



La législation introduite pour moderniser l'Office national de l'énergie est un exemple concret de notre volonté de positionner les Canadiens et Canadiennes pour réussir. Elle transformera notre manière d'évaluer les grands projets de ressources - que ce soit une nouvelle mine, un nouveau barrage ou un nouveau pipeline — tout en protégeant l'environnement et en fournissant une certitude aux investisseurs.

Pour faire du Canada un chef de file mondial dans l'utilisation de la biomasse durable, nous avons participé à l'élaboration du Cadre de travail sur la bioéconomie forestière. Cela permettra de réduire la quantité de carbone de l'économie dans son ensemble et de créer des possibilités économiques et la création d'emplois dans les collectivités rurales et autochtones.

Tandis que le Canada continue de renouveler sa relation de nation à nation avec les Peuples autochtones, nous appuyons une capacité améliorée dans les domaines tels que la gérance de l'environnement et la gestion des forêts.

Au cours de la dernière année, notre ministère a lancé des discussions sur le Plan canadien pour les minéraux et les métaux — un plan qui prépare l'industrie minière de demain, où les émissions sont plus faibles et la productivité est accrue, où il y a plus d'entreprises détenues par les Autochtones et plus de femmes dans tous les types d'emplois.

Pour faciliter la tâche aux Canadiens qui souhaitent développer leurs idées sur des technologies propres, nous avons créé un point d'accès unique à l'ensemble du financement et des services du gouvernement. Et les femmes entrepreneures ont été encouragées à partager leurs innovations par le biais du nouveau défi des femmes en tech propres assorti de prix.

Le ministère a introduit plusieurs nouveaux programmes afin de bâtir l'infrastructure verte de demain — à partir des réseaux intelligents et des postes de recharge de carburant de remplacement jusqu'à un plus grand nombre de bâtiments efficaces sur le plan énergétique. Nous avons aussi fait de grands pas en vue d'aider les collectivités rurales et éloignées à utiliser des formes d'énergie plus propres et plus saines. Et les collectivités d'un bout à l'autre du pays ont obtenu de nouveaux outils pour les aider à s'adapter aux changements climatiques.

À l'échelle internationale, RNCan a continué d'élargir les marchés mondiaux pour nos ressources, y compris le gaz naturel liquéfié, créant ainsi de nouvelles possibilités pour les producteurs canadiens.

Tandis que le monde se dirige vers un avenir à faibles émissions de carbone, RNCan continuera de jouer un rôle de premier plan, en appuyant les secteurs des ressources naturelles du Canada alors qu'ils rendent notre énergie traditionnelle encore plus propre, mettent au point des énergies renouvelables, encouragent l'efficacité énergétique, fournissent les minéraux et métaux essentiels et mettent sur le marché de nouveaux produits du bois très prometteurs.

C'est une période exaltante pour faire partie de Ressources naturelles Canada et il me tarde de poursuivre cet important travail pour les Canadiens et Canadiennes.

L'honorable Amarjeet Sohi, C.P., député  
Ministre des Ressources naturelles

## Les résultats en bref

Les ressources naturelles du Canada jouent un rôle essentiel dans la transition vers un avenir sobre en carbone et demeurent une source importante d'emplois, de prospérité et d'opportunités, car elles représentent 17 % de l'activité économique. Afin d'améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens, Ressources naturelles Canada (RNCa) prône le développement durable de ces ressources par le biais de ses programmes, de ses projets de recherche-développement de classe mondiale, et de son engagement international.

En 2017-2018, RNCa a fait des progrès considérables pour fournir des résultats aux Canadiens et remplir les engagements de la lettre de mandat du Ministre dans cinq domaines prioritaires mis en évidence ci-dessous.

### **Priorité** La croissance économique grâce à l'innovation

La vision qu'a le Canada d'une économie propre et innovatrice fait la part entre la croissance économique et la protection environnementale par le biais des secteurs des ressources naturelles qui sont plus forts, plus durables et plus concurrentiels. En 2017-2018, RNCa :

- A aidé à atteindre les objectifs du Canada en matière de changements climatiques, à créer des emplois et a permis aux entreprises canadiennes de commercialiser leurs produits et de s'implanter à plus grande échelle sur les marchés mondiaux en investissant dans des technologies propres innovatrices par le biais du programme de croissance propre (155 millions de dollars sur quatre ans). Pour aider au développement des entreprises ou projets canadiens, RNCa a lancé le Carrefour de la croissance propre conjointement avec Innovation, Science et Développement économique Canada pour fournir un point de contact pangouvernemental pour accéder à des programmes, des services et un financement (engagement auprès de plus de 200 entreprises en date de mars 2018).
- A aidé à trouver des solutions révolutionnaires et commercialisables aux défis environnementaux et à promouvoir l'égalité des sexes dans les secteurs des ressources naturelles en lançant le Défi des femmes en tech propres, le premier des cinq concours assortis d'un prix que RNCa organise dans le cadre de l'initiative Impact Canada.
- A fait la promotion des priorités du gouvernement du Canada en matière d'innovation et de croissance du secteur des forêts grâce à des investissements ciblés, notamment par le biais de l'Initiative de foresterie autochtone (10 millions de dollars supplémentaires) et le Programme d'innovation forestière (financement de 17 projets d'une valeur de 1,2 millions de dollars). Ces investissements ont été renforcés par le lancement du Cadre de la bioéconomie forestière du Canada par le Conseil canadien des ministres des Forêts et les études innovatrices sur la foresterie de RNCa, qui soutiennent le développement économique et le virage vers la bioéconomie émergente.

- A abordé un éventail de questions liées à l'exploitation minière consistant aussi bien à encourager l'innovation qu'à fournir une certitude réglementaire ou à soutenir une main-d'œuvre diversifiée, y compris pour les Autochtones en lançant le Plan canadien pour les minéraux et les métaux avec les ministres provinciaux. RNCan a aussi aidé à réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre grâce au programme Innovation mines vertes en vue d'accroître la productivité et la compétitivité.
- A soutenu les efforts pour l'avancement de la compétitivité mondiale du Canada dans les secteurs du gaz naturel liquéfié et extracôtier en mettant sur pied un groupe de travail conjoint sur la compétitivité du pétrole et du gaz pour faire en sorte que les secteurs de l'énergie au Canada restent concurrentiels, en travaillant avec les provinces.
- A aidé à élaborer des stratégies de croissance économique afin d'appuyer la compétitivité des ressources à long terme en codirigeant la création des Tables de stratégie économique sur les technologies propres et les ressources de l'avenir.

**Priorité**

**Des mesures efficaces contre les changements climatiques**

Les mesures efficaces contre les changements climatiques consistent à réduire nos émissions de gaz à effet de serre tout en faisant prospérer notre économie et en prenant des décisions éclairées afin de nous adapter aux changements climatiques. En 2017-2018, RNCan :

- A continué à mettre en œuvre plus de la moitié des 50 mesures prévues par le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques (CPC), et a aidé les provinces et les territoires à mener des initiatives dans le cadre de la Stratégie canadienne de l'énergie (SCE). Cinq programmes d'infrastructures vertes ont notamment été lancés : Énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées (incluant un partenariat avec les collectivités autochtones), Énergies renouvelables émergentes (p. ex. énergie solaire, biomasse, énergie marémotrice), Réseaux intelligents, Infrastructures pour les véhicules électriques et les carburants de remplacement, et Bâtiments écoénergétiques.
- A piloté le dialogue Génération Énergie afin de développer une vision pour un avenir énergétique prospère qui fait la part entre les intérêts environnementaux et économiques. Cette discussion sur l'énergie est la plus importante et la plus diversifiée jamais tenue dans l'histoire du Canada, à laquelle ont pris part plus de 380 000 experts canadiens et internationaux.
- A étendu le programme ENERGY STAR® à l'industrie et aux bâtiments afin d'accroître l'efficacité énergétique, de réduire les coûts et d'augmenter la compétitivité. RNCan introduit aussi de nouvelles normes d'efficacité énergétique afin d'atténuer les différences entre les règlements fédéraux et provinciaux.
- A tenu une réunion concluante en prévision de la rencontre du Groupe ministériel sur l'énergie propre et de Mission Innovation (MI), qui a eu lieu en Europe en mai et dont le Canada sera l'hôte en 2019.



**Priorité****Accroître le commerce, la croissance et les investissements directs à l'étranger dans le secteur des ressources naturelles**

RNCan a collaboré étroitement avec des partenaires nationaux et internationaux pour promouvoir le commerce et les investissements, favoriser un accès accru aux marchés étrangers et maintenir l'avantage global du Canada en ce qui concerne les ressources naturelles. En 2017-2018, RNCan :

- A contribué à rétablir la confiance des Canadiens dans la façon dont les principaux projets axés sur les ressources sont examinés, à protéger l'environnement et à fournir des assurances aux entreprises et aux investisseurs en contribuant à l'examen global des processus environnementaux et réglementaires effectué par le gouvernement du Canada, en travaillant étroitement avec d'autres ministères sur la législation qui va moderniser l'Office national de l'énergie en mettant sur pied un nouvel organisme de réglementation canadien et en créant l'Agence canadienne d'évaluation d'impact.
- A fourni un soutien constant dans le cadre de la renégociation de l'ALENA et RNCan a aussi fait des progrès considérables pour ce qui est de promouvoir le secteur de l'énergie au Canada grâce au partenariat Canada-Mexique qui a mené à une participation accrue des collectivités autochtones et donné des idées pour améliorer le processus de consultation. Une entente portant sur une intégration et une collaboration énergétiques améliorées a été conclue lors de la rencontre des ministres de l'énergie nord-américains qui a eu lieu en novembre.
- A renforcé la coopération bilatérale avec la Chine lors d'une importante mission commerciale qui a eu lieu en juin 2017. La mission a permis de signer des ententes commerciales d'une valeur de près de 100 millions de dollars prévoyant notamment l'installation de moteurs sans émissions sur les autobus urbains en Chine et le développement d'un stockage d'énergie solaire saisonnier pour les réseaux de chaleur. Le Dialogue Canada-Inde sur l'énergie a été étendu à l'électricité, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.
- A promu les investissements étrangers dans les secteurs des ressources naturelles du Canada et a renforcé l'accès au marché en menant plus de 20 missions commerciales et d'investissement en 2017-2018. RNCan a aussi soutenu la rencontre des ministres de l'énergie du G7, le Forum international de l'énergie atomique et l'Agence internationale de l'énergie en partageant ses pratiques exemplaires et son expertise et en accroissant la collaboration scientifique et technologique.

**Priorité****Promouvoir la réconciliation et améliorer les résultats économiques au sein des collectivités autochtones**

Des relations renouvelées avec les Autochtones consistent à améliorer les perspectives économiques dans les collectivités et à s'assurer que celles-ci tirent parti des projets liés aux ressources naturelles. En 2017-2018, RNCan :

- A codéveloppé et mis sur pied des comités consultatifs et de surveillance autochtones pour aider à superviser les projets d'agrandissement de l'oléoduc Trans Mountain et de remplacement de la canalisation 3. Ces comités, qui étaient les premiers du genre, ont approuvé des ententes de contribution d'une valeur de plus de 11 millions de dollars et leurs travaux ont inspiré des politiques gouvernementales et réglementaires.

- A promu le développement économique des collectivités autochtones en améliorant l'accès aux programmes et services fédéraux liés à des projets de canalisations en lançant le partenariat pilote de parcours économiques.
- A encouragé une plus grande participation des Autochtones à Génération Énergie, à la Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines et à la réunion du Conseil canadien des ministres des forêts.
- A aidé à réduire la dépendance des collectivités rurales et éloignées à l'égard du carburant diesel pour le chauffage et l'électricité en lançant le programme Énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées en février 2018, qui finance des projets d'énergie propre dans ces collectivités (218 millions de dollars sur six années).
- A soutenu des projets de développement économique de 35 communautés autochtones et organisations régionales dans les domaines de la gérance de l'environnement, de la gestion et de l'utilisation des ressources forestières et de la participation à la bioéconomie forestière en finançant 30 projets dans le cadre de l'Initiative de foresterie autochtone du Plan d'action sur le bois d'œuvre du gouvernement du Canada.
- A accru la participation des peuples autochtones dans l'industrie minière, relevé les défis de la compétitivité et accru la contribution économique de l'industrie minière dans les régions du pays en élaborant le Plan canadien des minéraux et des métaux en août 2017 (publication prévue en 2019).

**Priorité** **Sûreté et sécurité accrues pour les Canadiens**

Le Ministère a contribué à la protection des Canadiens, de l'infrastructure du Canada et de l'environnement en fournissant des outils essentiels pour aider à lutter contre les désastres naturels et protéger les océans et les terres du Canada. En 2017-2018, RNCan :

- A introduit un nouveau système de surveillance par satellite pour dépister les incendies, amélioré 50 stations sismiques pour surveiller les séismes et réhaussé le Service géomatique d'urgence pour améliorer la prise de conscience situationnelle pendant les inondations et feux de végétation.
- A protégé nos côtes et nos océans contre les déversements de mazout en menant des études essentielles au profit du Plan de protection des océans du gouvernement du Canada ainsi que des données de cartographie essentielles pour le moratoire sur le trafic des pétroliers le long de la côte nord de la Colombie-Britannique. RNCan a aussi poursuivi ses efforts pour promouvoir une réglementation en vertu de la Loi sur la sûreté des pipelines.
- A fourni des connaissances et des conseils géoscientifiques aux études d'impact environnemental pour aider à réduire les effets environnementaux négatifs et faire en sorte que des mesures d'atténuation appropriées étaient en place pour 53 projets de développement (p. ex., projets miniers, pétroliers et gaziers, et nucléaires).
- A aidé à réduire la déforestation en faisant des études sur la tordeuse des bourgeons de l'épinette et la dendroctone du pin, qui continuent de menacer des millions d'hectares de forêts nord-américaines, notamment par le biais d'une stratégie innovatrice d'intervention précoce pour contrôler la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

<b>2017-2018 Dépenses réelles</b>	<b>2017-2018 Équivalents temps plein réels</b>
1 566 million de dollars	3 980

Pour plus de détails sur les plans, priorités et résultats de Ressources naturelles Canada, consultez la section « Résultats : nos réalisations » du présent rapport.

## Raison d'être, mandat et rôle : qui nous sommes et ce que nous faisons

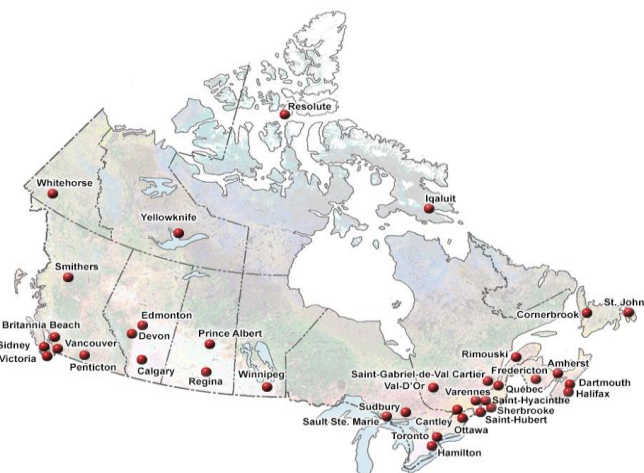
### Raison d'être

RNCan vise à améliorer la qualité de vie des Canadiens et Canadiennes en veillant à ce que nos ressources naturelles soient exploitées de façon durable, en étant une source d'emplois, de prospérité et de nouvelles perspectives, de même qu'en préservant notre environnement et respectant nos communautés et les peuples autochtones.

### Mandat et rôle

Le ministre des Ressources naturelles a des responsabilités en vertu de plus de [30 lois du Parlement](#).<sup>i</sup> Les principaux pouvoirs, ainsi que ses obligations et ses fonctions sont énoncés dans la [Loi sur le ministère des Ressources naturelles](#),<sup>ii</sup> la [Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles](#),<sup>iii</sup> la [Loi sur les forêts](#),<sup>iv</sup> la [Loi sur l'efficacité énergétique](#),<sup>v</sup> et la [Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif](#).<sup>vi</sup> Le Ministère travaille en outre dans des domaines de responsabilités partagées avec les provinces, entre autres, l'environnement, la sécurité publique, le développement économique, les sciences et la technologie, de même que les consultations avec les peuples autochtones. Pour s'acquitter de ses responsabilités, le Ministère compte sur divers instruments (dont l'élaboration de politiques, la réglementation, les transferts législatifs et les subventions et contributions) et sur ses principales activités (dont la recherche en sciences et technologie, les partenariats et les communications).

RNCan a des bureaux et des laboratoires à l'échelle du pays. Environ le tiers de nos employés travaillent dans la région de la capitale nationale, les autres étant répartis dans les régions de l'Atlantique, du Québec, de l'Ontario, de l'Ouest et du Pacifique, ainsi que dans le Nord du Canada.



Pour obtenir de plus amples renseignements généraux sur le Ministère, consulter la section « Renseignements supplémentaires » du présent rapport. Pour plus de renseignements sur le mandat du ministère, consulter le site web de [RNCan](#)<sup>vii</sup>

## Contexte opérationnel et principaux risques

### Contexte opérationnel

La santé des ressources naturelles du Canada, ce qui comprend les énergies renouvelables et non renouvelables, les minéraux et les métaux ainsi que les forêts, est la pierre angulaire de notre prospérité économique, de la création d'emplois de qualité et de débouchés commerciaux. En 2017, les secteurs des ressources naturelles du Canada représentaient environ 17 % du produit intérieur brut nominal du Canada et ont fourni directement ou indirectement 1,8 million d'emplois.

RNCan fait en sorte de promouvoir la prospérité des secteurs des ressources naturelles du Canada tout en fournissant des résultats environnementaux comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) grâce à des pratiques durables. Tout en remplissant son mandat, le Ministère a été confronté à un certain nombre de défis intérieurs et mondiaux en 2017–2018.

En premier, l'émergence des marchés d'exportation importants et en expansion pour les ressources naturelles, comme la Chine et l'Inde, augmente la demande globale pour les ressources naturelles et exerce une pression positive sur les prix des marchandises. Cette tendance à la hausse de la demande, combinée à celle des États-Unis, qui demeure forte, et des mesures spécifiques visant nos exportations de bois d'œuvre résineux, offre au Canada des occasions d'accroître ses exportations et poursuivre sa croissance économique et la création d'emplois.

Deuxièmement, alors que les industries liées aux ressources naturelles du Canada font en sorte de s'approprier une part du marché mondial grandissant, elles sont confrontées à un paysage concurrentiel en évolution marqué par des baisses cycliques des prix, des variations dans les tendances de l'offre et la demande aux États-Unis et ailleurs, des changements réglementaires et de nouvelles approches politiques des changements climatiques et des prix du carbone. En réaction, RNCan a collaboré en 2017-2018 avec des partenaires internationaux pour promouvoir les investissements dans les secteurs des ressources naturelles au Canada et avec l'industrie canadienne pour étudier, développer et tester des approches innovatrices, diversifier les produits et services, et tirer parti de la connaissance et des technologies propres afin de s'assurer que nous restions concurrentiels. En outre, le Ministère a poursuivi ses efforts pour s'assurer que les bonnes structures sont en place—notamment les systèmes de gestion des ressources, les régimes environnementaux et réglementaires, et la géoscience publique accessible—afin de soutenir l'avantage concurrentiel du Canada dans les secteurs des ressources naturelles.

Troisièmement, la concurrence dans les marchés des ressources naturelles s'est maintenue à l'échelle du globe en 2017–2018, et elle a été accompagnée par un intérêt accru pour la durabilité et l'intendance environnementale parmi les gouvernements internationaux. RNCan a pris des mesures pour s'assurer que les secteurs des ressources naturelles du Canada sont durables, plus

propres et concurrentiels pour un avenir sobre en carbone. Par le biais d'études et de partenariats scientifiques, le Ministère a continué à soutenir l'innovation dans le développement de technologies propres.

Toujours afin de soutenir la transition vers un avenir sobre en carbone, RNCan a poursuivi ses efforts en vue de réduire l'empreinte carbone des sources d'énergie traditionnelles en soutenant des initiatives visant à augmenter l'approvisionnement en énergie propre et renouvelable, et en encourageant l'efficacité énergétique. Le Ministère a convié les Canadiens à un dialogue national appelé **Génération Énergie**<sup>viii</sup> et a aidé à mettre sur pied le Conseil Génération Énergie afin de faire des recommandations pour accélérer la transition du Canada vers un avenir énergétique concurrentiel, fiable, abordable et sobre en carbone.

Enfin, les changements climatiques ont continué à agir sur la durabilité et la compétitivité de nos secteurs des ressources naturelles (p. ex., en contribuant à augmenter la menace des feux de végétation et des ravageurs qui peuvent avoir des effets dévastateurs sur le secteur des forêts au Canada). Par le biais de ses programmes de gestion des risques, RNCan a aidé à gérer des menaces et des urgences liées au climat et autres.

## Principaux risques

RNCan surveille en permanence ses risques afin d'être à même de mener efficacement son mandat. Le tableau qui suit montre les principaux risques extérieurs et stratégies d'atténuation du Ministère dont fait état le plan ministériel 2017–2018. Même s'il n'est pas possible de remédier entièrement à ces risques à court terme, tel qu'indiqué ci-dessous, le Ministère a fait des progrès pour y remédier.

Risques	Stratégie d'atténuation	Lien aux programmes ministériels	Liens aux engagements énoncés dans la lettre de mandat ou aux priorités ministérielles et pangouvernementales
<b>Changements climatiques et atténuation de l'adaptation</b>			
Si les décisions concernant l'énergie et les ressources naturelles ne soutiennent pas la transition du Canada vers une économie sobre en carbone et l'adoption de mesures	<p>En 2017–2018, RNCan a réagi aux risques notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En continuant à investir dans les infrastructures pour soutenir la transition vers un réseau de transport plus propre et à rendre les véhicules à faibles émissions de carbone plus intéressants pour les Canadiens, en lançant la phase II du Programme de déploiement</li> </ul>	<p>1.1 Accès au marché et diversification</p> <p>2.1 Pratiques éconergétiques et sources d'énergie à</p>	<p><b>Priorités gouvernementales :</b> Environnement et changement climatique</p> <p><b>Lettre de mandat</b> Élaborer une stratégie canadienne</p>

Risques	Stratégie d'atténuation	Lien aux programmes ministériels	Liens aux engagements énoncés dans la lettre de mandat ou aux priorités ministérielles et pangouvernementales
<p>d'adaptation adéquates, il se pourrait que l'engagement du Canada en matière de changements climatiques consistant à réduire de 30 % les émissions de GES ne puisse pas être atteint, la compétitivité de nos secteurs des ressources naturelles soit sapée et les collectivités deviennent de plus en plus vulnérables aux impacts des changements climatiques.</p>	<p>d'infrastructures pour les véhicules électriques et les carburants de remplacement. La phase II va générer 120 millions de dollars sur quatre ans pour soutenir la création d'un réseau pancanadien de stations de recharge des véhicules électriques, de gaz naturel et d'hydrogène dans les centres urbains; des projets de démonstration qui s'attaquent aux obstacles au déploiement d'infrastructures de recharge des véhicules électriques innovatrices et de prochaine génération; et le développement de codes et de normes habilitants;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Programme des réseaux intelligents lancé en janvier 2018 va assurer le financement de projets dirigés par des services d'utilité publique pour réduire les émissions de GES, mieux utiliser les actifs d'électricité existants et favoriser l'innovation et les emplois propres. Jusqu'à 100 millions de dollars seront disponibles sur une période de quatre ans pour la démonstration et le déploiement de technologies pour réseaux électriques intelligents. Ce nouveau programme devrait distribuer des fonds en automne 2018;</li> <li>• Le Programme des énergies renouvelables émergentes, qui a été lancé en janvier 2018, va accroître le portefeuille de sources d'énergie renouvelable commercialement viables dont les provinces et les territoires disposent pour réduire les émissions de GES de leur secteur de l'électricité. Ce programme dispose d'un fonds de 200 millions de dollars sur cinq ans pour financer des projets à l'échelle des services publics. Ce nouveau programme devrait distribuer des fonds en automne 2018;</li> <li>• Le programme Énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées, qui a été</li> </ul>	<p>faibles émissions de carbone</p> <p>2.2 Innovation technologique</p> <p>3.1 Protection des Canadiens et Canadiennes et des ressources naturelles</p>	<p>sur l'énergie avec les provinces et les territoires</p> <p>Faire des investissements stratégiques dans le secteur des technologies propres</p>

Risques	Stratégie d'atténuation	Lien aux programmes ministériels	Liens aux engagements énoncés dans la lettre de mandat ou aux priorités ministérielles et pangouvernementales
	<p>lancé en février 2018, va réduire la dépendance au diesel comme source de chauffage et d'électricité dans les collectivités rurales et éloignées en finançant des projets liés à l'énergie propre dans ces collectivités. Comme les communautés autochtones constituent la majorité des collectivités rurales et éloignées qui dépendent du diesel comme source d'électricité et de chauffage principale ou de rechange, cette initiative cadre avec l'engagement du gouvernement du Canada envers une relation renouvelée avec les Autochtones. A développé avec Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada l'Approche responsable pour le développement énergétique des collectivités du Nord (ARDEC), une initiative qui va aider à déployer de nouveaux réseaux d'électricité et de biochauffage renouvelables, faire l'essai de nouvelles technologies et renforcer la capacité locale au sein des collectivités. Il s'agit d'un programme de 220 millions de dollars sur six ans, qui inclut un volet de renforcement de la capacité visant à aider les collectivités à atteindre leurs objectifs énergétiques. Ce programme fonctionne aussi en tandem avec d'autres ministères fédéraux pour renforcer la collaboration en vue d'atteindre les objectifs du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. Ce nouveau programme devrait distribuer des fonds en automne 2018;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En collaborant avec ses pairs provinciaux et territoriaux à la Stratégie canadienne de l'énergie et pour faire avancer les travaux sur le Cadre pancanadien. Des mesures de collaboration spécifiques sont prises en matière d'efficacité énergétique, pour fournir de l'énergie propre aux gens, et de technologie et d'innovation. En outre,</li> </ul>		



Risques	Stratégie d'atténuation	Lien aux programmes ministériels	Liens aux engagements énoncés dans la lettre de mandat ou aux priorités ministérielles et pangouvernementales
	RNCan collabore étroitement avec Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), Infrastructure Canada (INFC) et d'autres ministères pour évaluer et promouvoir les progrès accomplis avec des initiatives liées au Cadre pancanadien.		
<b>Technologies propres et innovation dans les secteurs des ressources naturelles</b>			
Le manque d'innovation peut ralentir la création d'emplois et la croissance économique dans les industries des ressources naturelles et le secteur des technologies propres du Canada	<p>En 2017–2018, RNCan a géré ce risque en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Finançant des programmes visant à promouvoir la recherche-développement, et le déploiement de technologies propres dans les secteurs des ressources naturelles du Canada. Cela consiste à améliorer l'efficacité énergétique et à réduire les impacts environnementaux de la production et de la consommation d'énergie. Le budget 2017 a engagé 2,3 milliards de dollars pour soutenir le secteur des technologies propres du Canada, qui investit dans les technologies propres et l'innovation pour réduire les émissions et soutenir la croissance propre;</li> <li>Lançant en novembre 2017 le programme de croissance propre qui accorde 155 millions de dollars pour cofinancer des projets innovateurs en matière de technologies propres (de la recherche-développement à la démonstration à l'échelle commerciale) avec les provinces et les territoires dans les secteurs de l'énergie, de l'exploitation minière et de la foresterie. Les projets ont consisté surtout à relever des défis environnementaux pressants et à saisir les opportunités économiques que rencontrent les opérations liées aux ressources naturelles du Canada, ce qui va réduire les impacts environnementaux, tout en améliorant la compétitivité et en créant des emplois. Ce programme phare instaure une nouvelle approche des affaires fondée sur la collaboration en tirant parti des</li> </ul>	<p>1.2 Innovation menant à de nouveaux produits et processus</p> <p>2.1 Pratiques écoénergétiques et sources d'énergie à plus faibles émissions de carbone</p> <p>2.2 Innovation technologique</p>	<p><b>Priorités gouvernementales :</b> Environnement et changement climatique</p> <p><b>Lettres de mandat du RNCan</b></p> <p>Faire des investissements stratégiques dans le secteur des technologies propres</p> <p>Améliorer les mesures fiscales du Canada pour générer et attirer davantage d'investissements dans les technologies propres</p>

Risques	Stratégie d'atténuation	Lien aux programmes ministériels	Liens aux engagements énoncés dans la lettre de mandat ou aux priorités ministérielles et pangouvernementales
	<p>investissements dans des études financées par des capitaux publics, des centres de recherche, et des programmes de financement provinciaux et territoriaux pour mieux mobiliser les technologies propres;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuant à jouer un rôle de premier plan en tant que membre du comité directeur de <a href="#">Mission Innovation</a><sup>ix</sup> en assumant le rôle de président en 2018 et en participant à sept défis axés sur l'innovation;</li> <li>• Établissant des partenariats avec l'industrie par le biais des tables sectorielles de stratégies économiques les technologies propres et les ressources de l'avenir afin de soutenir l'innovation dans les secteurs des ressources naturelles;</li> <li>• Continuant de travailler avec le ministre des Finances pour explorer les possibilités d'améliorer les mesures fiscales existantes afin de générer plus d'investissements dans les technologies propres.</li> </ul>		
<b>Infrastructures énergétiques</b>			
<p>Si le public et les peuples autochtones n'ont pas confiance dans la capacité du Canada à développer ses infrastructures d'une façon sécuritaire et respectueuse de l'environnement, la capacité du Canada à développer son économie, à augmenter son interdépendance et à diversifier ses</p>	<p>En 2017–2018, RNCan a réagi aux risques notamment en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Franchissant plusieurs jalons importants dans son examen exhaustif des processus environnementaux et réglementaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>• A reçu le rapport du comité d'experts sur la modernisation de l'Office national de l'énergie;</li> <li>• A diffusé—avec ECCC, Pêches et Océans Canada et Transports Canada—un document de consultation sur les examens environnementaux et réglementaires pour faire connaître les changements</li> </ul> </li> </ul>	<p>1.1 Accès au marché et diversification</p> <p>1.3 Investissement dans les secteurs des ressources naturelles</p> <p>2.2 Innovation technologique</p> <p>2.3 Gestion responsable des</p>	<p><b>Priorités gouvernementales :</b> Environnement et changement climatique</p> <p><b>Lettres de mandat de RNCan</b> Élaborer une stratégie canadienne sur l'énergie avec les provinces et les territoires</p> <p>Moderniser l'Office national de l'énergie.</p>

Risques	Stratégie d'atténuation	Lien aux programmes ministériels	Liens aux engagements énoncés dans la lettre de mandat ou aux priorités ministérielles et pangouvernementales
marchés pourrait être restreinte.	<p>législatifs dans le cadre de l'examen global;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A introduit une législation qui remplace la Loi sur l'Office national de l'énergie et la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, (2012) par une nouvelle Loi sur la Régie canadienne de l'énergie et la Loi sur l'évaluation d'impact, et qui modifie également la Loi sur la protection de la navigation.</li> </ul>	<p>ressources naturelles</p> <p>3.1 Protection des Canadiens et Canadiennes et des ressources naturelles</p>	<p>Revoir les processus d'évaluation environnementale du Canada</p>

En 2017-2018, RNCan a surveillé son environnement à risque, notamment le contexte international et national dans le cadre duquel le ministère fonctionnait, et a instauré des stratégies pour réduire l'impact des risques sur les Canadiens, le ministère et les intervenants.

Le ministère a fait en sorte de réduire l'impact des changements climatiques sur les Canadiens, leurs collectivités et l'environnement. RNCan a aussi favorisé le développement de solutions innovatrices pour les enjeux environnementaux les plus pressants afin de soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Enfin, le ministère a appuyé des approches environnementales de qualité pour construire et améliorer des infrastructures sûres nécessaires pour acheminer les ressources énergétiques du Canada vers les marchés intérieurs et internationaux, un élément essentiel pour maintenir la confiance du public, notamment parmi les communautés autochtones.

## Résultats : Nos réalisations

### Programmes

#### **Programme 1.1 : Accès au marché et diversification**

##### **Description**

Les secteurs des ressources naturelles du Canada font face à deux obstacles importants relatif à l'accès au marché et à la diversification : 1) obstacles commerciaux et politiques et 2) le manque de connaissances sur les produits découlant des ressources naturelles et de la confiance du public au Canada. Ce programme vise à éliminer ces obstacles et à soutenir la création et le développement de marchés pour les produits canadiens des ressources naturelles canadiennes en mettant de l'information à la disposition des Canadiens et Canadiennes, en appuyant les négociations sur la réduction des obstacles commerciaux et en veillant à ce que la réglementation soit à jour. Cela aide à maintenir l'accès des secteurs des ressources naturelles aux marchés actuels et à accroître leur accès à de nouveaux segments de marché.

##### **Résultats**

En 2017–2018, le ministère a mis en place une série de politiques et d'activités de sensibilisation pour éliminer les obstacles à l'accès au marché et à la diversification, soutenir le développement et l'expansion des produits des ressources naturelles du Canada, et accroître la confiance du public dans les secteurs des ressources naturelles.

RNCan a soutenu l'accès au marché et la diversification des secteurs des ressources naturelles du Canada en :

- Appuyant la participation du ministre à la **réunion des ministres de l'énergie du G7**, la **réunion ministérielle sur l'énergie propre**, à [Mission Innovation](#)<sup>x</sup> et à la **réunion ministérielle de l'Agence internationale de l'énergie**. En tant que chef de file de la transition vers une économie sobre en carbone, RNCan a mis en évidence les occasions d'investir et de faire du commerce avec le Canada. Pour faire avancer le secteur de l'énergie nucléaire du Canada, RNCan a également participé à un bon nombre de réunions, de comités et d'initiatives dirigés par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), y compris la Conférence générale annuelle de l'AIEA, le Groupe d'experts international sur la responsabilité nucléaire, en plus de codiriger les réunions du Groupe sur l'uranium;
- Menant plus de 20 missions commerciales et de promotion des investissements avec des partenaires internationaux clés dont les États-Unis, la Chine, le Japon et le Mexique. Par exemple, RNCan a dirigé une réunion ministérielle en Chine en juin 2017, qui a débouché sur des accords commerciaux représentant des investissements totaux de près de 100 millions de dollars;

- Renforçant la coopération bilatérale avec la Chine et l'Inde. En Chine notamment, RNCan a renforcé la coopération sur l'énergie, les villes écologiques, et la science et la recherche sur les ressources minérales durables par le biais d'une série de protocoles d'entente; a conclu une entente avec la Chine pour lancer le **Dialogue ministériel sur l'énergie propre** dans le cadre de la [Déclaration conjointe du Canada et de la Chine sur les changements climatiques et la croissance propre](#)<sup>xi</sup> et a lancé un **dialogue officiel entre le Canada et la Chine en matière d'énergie**. En Inde, RNCan a élargi le mandat du **Dialogue ministériel entre le Canada et l'Inde en matière d'énergie** pour inclure l'électricité, l'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable;
- Faisant la promotion du secteur énergétique du Canada en offrant les pratiques exemplaires du Canada en matière d'engagement des communautés autochtones par le biais du [Partenariat Canada–Mexique](#)<sup>xii</sup> et en jouant un rôle important dans la mise en place du [Partenariat franco-canadien pour le climat et l'environnement](#),<sup>xiii</sup> qui a été annoncé par les deux pays lors du Sommet pour la Planète à Paris en décembre 2017;
- Collaborant avec Affaires mondiales Canada pour développer un nouveau processus afin de reconnaître les systèmes d'assurance de la qualité étrangers dans le marché sud-coréen et de fournir un soutien scientifique à l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour que les certificats phytosanitaires canadiens remplissent les exigences d'importation de la Malaisie;
- Instaurant un **dialogue sur les matières brutes** avec l'Union européenne, en vertu de l'**Accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne** afin de faciliter l'accès au marché des marchandises, services et investissements liés aux matières brutes. Ce dialogue est entré en vigueur en septembre 2017;
- Fournissant des conseils techniques en continu en vue de la renégociation de l'ALENA, y compris sur les questions liées à l'énergie, aux mécanismes de règlement des différends, à l'investissement, à l'environnement et aux règles sur l'origine. Lors de la **réunion des ministres de l'énergie nord-américains** qui s'est tenue en

#### **Le Plan canadien pour les minéraux et les métaux**

En tant que chef de file mondial de l'industrie minière, le Canada possède un secteur des minéraux et des métaux qui fournit 596 000 emplois directs et indirects, et contribue à hauteur de 3 % au PIB du pays. Les sociétés minières canadiennes menant des activités à l'étranger ont aussi 171 milliards d'actif dans 102 pays. Par conséquent, c'est important que l'industrie minière du Canada maintienne au pays et à l'étranger un avantage concurrentiel qui attire les investissements et encourage les partenariats afin de développer des projets miniers qui préparent le développement des minéraux pour une réussite à long terme.

Afin de consolider davantage la marque du Canada sur la scène mondiale et de saisir le potentiel de l'industrie au pays, RNCan, de concert avec les ministres provinciaux et territoriaux responsables de l'exploitation minière, s'est engagé en août 2017 à développer un [Plan canadien pour les minéraux et métaux](#).

Ce Plan, qui doit être lancé en 2019, vise à surmonter les défis relatifs à la compétitivité, à augmenter la contribution économique de l'industrie minière dans les régions du pays, à favoriser la participation des peuples autochtones et à attirer davantage d'investissements étrangers. Le Plan vise à s'aligner sur les priorités nationales en s'intéressant à la croissance propre et inclusive, à l'efficacité et la prévisibilité environnementales et réglementaires, à l'innovation, à la santé des collectivités, au commerce progressiste et à des relations renouvelées avec les Autochtones.

novembre 2017, le Canada, les États-Unis et le Mexique ont convenu de continuer à promouvoir l'intégration énergétique nord-américaine en collaborant dans les domaines de la sûreté (notamment la sûreté des infrastructures énergétiques), la fiabilité et la responsabilité, et du développement du commerce et des investissements, et en diversifiant les ressources énergétiques;

- En formant un **groupe de travail conjoint sur la compétitivité du pétrole et du gaz** afin d'examiner les enjeux qui affectent la compétitivité de l'industrie pétrolière et gazière en aval au Canada, de s'entendre sur les facteurs qui influencent les investissements, de promouvoir les avantages comparatifs du Canada et de discuter des occasions de promouvoir la marque énergétique du Canada. Plus spécifiquement, le Canada a collaboré étroitement avec les provinces, après que les ministres de l'énergie et des mines se soient engagés à étudier les obstacles à la compétitivité du pétrole et du gaz, notamment le gouvernement de la Colombie-Britannique, sur des mesures concrètes que les deux ordres de gouvernement peuvent prendre pour assurer la compétitivité des secteurs du gaz naturel et des hydrocarbures extracôtiers du Canada;
- Finançant des programmes **WoodWORKS!**<sup>xiv</sup> afin d'accroître l'utilisation de produits en bois dans le marché de la construction au Canada par le biais du **Programme de développement des marchés.**<sup>xiv</sup> Les programmes ont spécifiquement incité 238 projets à utiliser du bois plutôt que des matériaux traditionnels, ce qui a entraîné des ventes directes supplémentaires de 163 millions de dollars de produits du bois; ont permis de former plus de 24 000 professionnels; ont accru la construction à base de bois dans le marché des immeubles de hauteur moyenne (cinq à six étages); et ont soutenu la construction de **Brock Commons**<sup>xv</sup>, une grande tour en bois à l'Université de la Colombie-Britannique;
- Facilitant la capacité du secteur des forêts à diversifier ses débouchés pour le bois en Chine, au Japon et dans d'autres marchés clés étrangers. Plus spécifiquement, RNCan a soutenu la demande de propositions en vue de mettre en œuvre la deuxième **initiative portant sur l'établissement d'éco-districts sino-canadiens** et le premier grand édifice moderne de démonstration en bois érigé en Chine dans le but d'améliorer la capacité de l'industrie de la construction du Canada à bâtir des édifices en bois et à présenter des constructions en bois aux intervenants. Au Japon, RNCan a aidé à donner de la formation sur la construction résidentielle et non résidentielle en bois à plus de 750 participants dans le but de construire 2 289 unités résidentielles en bois au cours des cinq prochaines années. RNCan a aussi accru sa sensibilisation, son soutien technique et ses activités de marketing à l'étranger en fournissant 3 millions de dollars de plus par année par le biais du **Plan d'action pour le bois d'œuvre résineux**, ce qui renforce la présence du Canada en Chine, au Japon, en Corée du Sud et en Inde.

En 2017–2018, le Ministère a tenu une série d'activités de sensibilisation et liées aux politiques afin de permettre aux Canadiens d'avoir accès à des renseignements et de les mobiliser à propos

de l'avenir des ressources naturelles, d'accroître la confiance du public dans les secteurs des ressources naturelles du Canada, et d'améliorer les relations avec les Autochtones et les résultats pour ceux-ci. Par exemple, RNCan :

- A lancé **Génération Énergie**.<sup>xvi</sup> Il s'agissait du plus vaste dialogue national sur l'énergie dans l'histoire du Canada, qui a mobilisé plus de 380 000 experts canadiens et internationaux en personne et en ligne. Six mois durant, des jeunes, des Autochtones, des spécialistes de l'énergie, des universitaires, des intervenants de l'industrie et le public ont partagé leur vision de la façon dont le Canada pourrait atteindre ses objectifs climatiques, créer des emplois et faire en sorte que l'énergie demeure abordable. Ces renseignements seront fondamentaux pour forger la nouvelle vision énergétique pour le Canada;
- A amélioré les renseignements énergétiques qu'il recueille et partage, et a repensé son Cahier d'information sur l'énergie, une base solide pour permettre aux Canadiens et Canadiennes de comprendre les développements importants que connaît le secteur de l'énergie et d'en discuter;
- A codéveloppé et mis en œuvre, en partenariat avec les communautés autochtones, des **comités autochtones de consultation et de surveillance**. Ces comités réunissent des représentants autochtones et gouvernementaux pour examiner et surveiller les enjeux environnementaux, socioéconomiques et en matière de sécurité liés au **projet d'expansion de l'oléoduc Trans Mountain**<sup>xvii</sup> (TMX) et au **programme de remplacement de la canalisation 3**<sup>xviii</sup> (canalisation 3). Par le biais de leurs travaux et grâce à un engagement de financement sous forme de contribution de plus de 11 millions de dollars d'ici le 31 mars 2018, les comités ont examiné les plans et les rapports des promoteurs, effectué une surveillance, renforcé la capacité des communautés autochtones, et commencé à faire connaître les politiques et processus du gouvernement et des organismes de réglementation;
- A lancé le **partenariat de parcours économiques** pour les projets TMX et de canalisation 3 en tenant six ateliers dans les quatre provinces de l'Ouest afin de permettre aux représentants de plus de 125 communautés autochtones, organisations et entreprises rencontrer les promoteurs, ministères fédéraux, fournisseurs de services et autres pour soutenir leurs intérêts en matière de développement économique. Le partenariat de parcours économiques est une approche pangouvernementale permettant aux groupes autochtones d'avoir plus facilement accès aux programmes et services fédéraux existants qui les aident à participer aux possibilités liées aux projets de pipelines et à promouvoir leurs intérêts généraux en matière de développement économique.
- S'est occupé des priorités et intérêts autochtones liés au développement des infrastructures énergétiques en collaborant avec les communautés autochtones et d'autres ministères fédéraux, et en fournissant 11,7 millions de dollars pour soutenir 57 projets liés aux emplois et à la croissance économique, à l'action environnementale, à la restauration de l'habitat du poisson et à l'engagement par le biais de l'**Initiative sur les**

**partenariats stratégiques – Initiative de développement de l’infrastructure énergétique de la côte Ouest;**

- A poursuivi ses efforts pour promouvoir une réglementation en vertu de la *Loi sur la sûreté des pipelines*.
- A administré (en permanence) la [Loi sur l’exportation et l’importation des diamants bruts<sup>xix</sup>](#) pour s’assurer que le Canada se conforme au [système de certification du processus de Kimberley<sup>xx</sup>](#) afin de garantir les exportations de diamants du Canada en tant que source éthique de minerais de valeur;
- A aidé à produire 450 rapports annuels qui ont fait état de plus de 20 milliards de dollars versés à près de 1 000 gouvernements au Canada et à l’étranger pour faire en sorte que le Canada respecte ses obligations en vertu de la [Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif<sup>xxi</sup>](#). Ces produits ont contribué aux engagements internationaux du Canada pour accroître la transparence et enrayer la corruption dans le secteur extractif.

Enfin, RNCan a fait des progrès en vue de moderniser l’[Office national de l’énergie<sup>xxii</sup>](#) (ONE). RNCan a joué un rôle déterminant en fournissant son expertise et en s’impliquant auprès des groupes autochtones, des associations de l’industrie, des groupes environnementaux et d’autres intervenants pour élaborer des politiques et règlements nouveaux. En parallèle, RNCan a contribué à des jalons importants dans l’examen par le gouvernement des processus environnementaux et réglementaires afin de restaurer la confiance du public dans le processus décisionnel lié au développement des ressources. Le gouvernement a déposé en février 2018 un projet de loi qui va instaurer un nouveau système d’évaluation et de réglementation des impacts, notamment le projet de **La Loi sur l’évaluation d’impact** et la **Loi sur la Régie canadienne de l’énergie**. Ces réformes législatives et en matière de politiques ont été fondées sur le rapport d’un groupe d’experts, un document de travail fédéral, des études

**Engagement de la lettre de mandat  
Moderniser l’Office national de l’énergie (ONE)**

Pendant près de 60 ans, l’Office national de l’énergie (ONE) a eu la responsabilité de réglementer quelque 73 000 kilomètres d’oléoducs et de gazoducs internationaux et interprovinciaux, 1 400 kilomètres de lignes de transport d’électricité internationales, ainsi que les importations et les exportations canadiennes d’énergie.

En mai 2017, après un vaste engagement auprès du public, le comité d’experts sur la modernisation de l’ONE a publié son rapport contenant des recommandations et des conseils sur la gouvernance et la structure de l’ONE, son mandat et les opportunités futures, les rôles décisionnels, la conformité, l’application et la surveillance continue, l’engagement auprès des Autochtones et les responsabilités liées à la participation du public.

Tel qu’annoncé en février 2018 et sous l’égide de la **Loi sur la Régie canadienne de l’énergie**, le gouvernement a ensuite proposé de créer la nouvelle [Régie canadienne de l’énergie](#), en remplacement de l’ONE, pour continuer à évoluer et s’adapter aux changements.

Cette nouvelle Régie aura l’indépendance et l’imputabilité voulues pour superviser un secteur de l’énergie robuste, sécuritaire et durable du Canada, tout en atteignant les objectifs économiques et en matière de changements climatiques, en regagnant la confiance du public et en soutenant la réconciliation avec les Autochtones.



parlementaires et près de deux années de consultations auprès des peuples autochtones, de l'industrie, des provinces et des territoires, d'organisations non gouvernementales, du milieu universitaire et du public. L'approche proposée par ce nouveau système d'évaluation d'impact et réglementaire se fonde sur un engagement à changer la façon dont le gouvernement fédéral procède avec les Autochtones, par exemple en établissant d'entrée de jeu la pleine reconnaissance des droits et des intérêts des Autochtones comme la base d'un partenariat et en créant des occasions de partenariats et de codéveloppement autochtones dans la surveillance des projets et l'intégration du savoir traditionnel.

### Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	2017-18 Résultats réels	2016-17 Résultats réels	2015-16 Résultats réels
Les secteurs des ressources naturelles ont accru leurs accès aux marchés existants	Les secteurs des ressources naturelles ont un accès aux marchés, tel que défini selon les exportations de produits énergétiques, de minéraux, de produits métallurgiques et de produits forestiers	Atteindre ou dépasser la moyenne de référence de dix ans en ce qui concerne la part du Canada dans les importations américaines et mondiales	31 mars 2018	<p><b>Résultats : Atteints</b></p> <p>En 2017-2018, la part canadienne des importations de ressources naturelles des États-Unis a été de <b>25,2 % soit au deçà de la cible de 23,7 %, qui est la moyenne de référence sur 10 ans pour 2007-2016</b>. La valeur globale des importations par les États-Unis de ressources naturelles canadiennes a été de 172,3 milliards de dollars en 2017 contre 197,2 milliards de dollars en 2008.</p> <p>En termes d'importations mondiales, la part du Canada s'est établie à <b>4,4 %, ce qui correspond à la moyenne de référence sur 10 ans de 4,4 % pour 2007-2016</b>.<sup>1</sup></p>	<p><b>Résultats : Atteints</b></p> <p>En 2016-2017, la part canadienne des importations de ressources naturelles par les États-Unis a été de <b>23,8 %, une variation mineure par rapport à la moyenne de référence sur 10 ans de 23,7 %</b>.</p> <p>La valeur des importations de ressources naturelles canadiennes par les États-Unis a baissé en 2016-2017, en bonne partie à cause de la baisse du prix des produits de base. La valeur globale des importations par les États-Unis de ressources naturelles canadiennes a été de 110,5 milliards de dollars en 2016, moins que les 151,8 milliards de dollars en 2007.</p>	<p><b>Résultats : Atteints</b></p> <p>En 2015-2016, la part canadienne des importations de ressources naturelles par les États-Unis a été de <b>25,1 %, une augmentation de 1,5 % par rapport à la moyenne de référence sur 10 ans de 23,6 % de 2005 à 2014</b>. La valeur globale des importations par les États-Unis de ressources naturelles canadiennes a été de 164,3 milliards de dollars en 2015, plus que les 95,2 milliards de dollars en 2006.</p>

Les secteurs des ressources naturelles ont un meilleur accès aux nouveaux segments de marché	L'accès des secteurs de ressources naturelles aux marchés et aux nouveaux segments de marché est défini selon les exportations nationales de produits énergétiques, de minéraux, de produits métallurgiques et de produits forestiers	Atteindre ou dépasser la moyenne de référence de dix ans en ce qui concerne la part du Canada dans les importations chinoises et indiennes	31 mars 2017	<p><b>Résultats : Atteints</b></p> <p>En 2017-2018, la part canadienne des importations de ressources naturelles par la Chine a été de <b>1,4%, ce qui correspond à peu près à la cible de 1,7 %</b> (moyenne de référence sur 10 ans pour 2007-2016).<sup>2</sup></p> <p>La valeur des importations par la Chine depuis le Canada a été de 11,4 milliards de dollars, en hausse par rapport aux 7,2 milliards de dollars en 2008.</p> <p>La part canadienne des importations par l'Inde est passée à <b>1,2 %, dépassant de loin la cible de 0,6 %</b>, qui était la moyenne de référence sur 10 ans pour 2007-2016. La valeur des importations par l'Inde depuis le Canada s'est établie à 4 milliards de dollars en 2017-2018.<sup>3</sup></p>	<p><b>Résultats : Atteints</b></p> <p>En 2016-2017, la part canadienne des importations de ressources naturelles par la Chine a été de <b>1,6 %, à peu près la moyenne de référence sur 10 ans de 1,7 % de 2007 à 2016</b>. La valeur globale des importations par la Chine de ressources naturelles canadiennes a été de 7,7 milliards de dollars en 2016, plus que les 6 milliards de dollars en 2007.</p>	<p><b>Résultats : Atteints</b></p> <p>En 2015-2016, la part canadienne des importations de ressources naturelles par la Chine a été de <b>1,7 %, équivalant à la moyenne de référence sur 10 ans de 23,6 % de 2005 à 2014</b>. La valeur globale des importations par la Chine de ressources naturelles canadiennes a été de 11,6 milliards de dollars en 2015, près de trois fois les 4,3 milliards de dollars en 2006.</p>
--	---	--	--------------	---	--	--

<sup>1</sup> Des résultats similaires ont été obtenus pour les années précédentes. La part canadienne des importations mondiales a été de 4,4 % en 2016-2017 ce qui correspond à la moyenne de référence sur 10 ans de 4,4 % pour 2006-2015. La part canadienne des importations mondiales a été de 4,4 % en 2015-2016, soit une légère variation par rapport à la moyenne de référence sur 10 ans de 4,5 % pour 2005-2014.

<sup>2</sup> Notons que chaque secteur a enregistré de nettes augmentations annuelles (énergie +55%, foresterie +14 % et Minerais +5 %) et que la réduction globale est due au fait que les importations totales de la Chine ont progressé.

<sup>3</sup> Des résultats similaires ont été obtenus pour les années précédentes. En 2016-2017, la part canadienne des importations de ressources naturelles par l'Inde était de 1,1 %, soit bien au-dessus de la cible de 0,6 % (moyenne de référence sur 10 ans pour 2006-2015). La valeur des importations indiennes depuis le Canada s'est établie à 2,8 milliards de dollars. En 2015-2016, la part canadienne des importations de ressources naturelles de l'Inde a été de 0,9 %, soit bien au-dessus de la cible de 0,5 %, moyenne de référence sur 10 ans pour 2005-2014. La valeur des importations par l'Inde depuis le Canada s'est établie à 2,6 milliards de dollars.

## Ressources financières budgétaires (en dollars)

2017-18 Budget principal des dépenses	2017-18 Dépenses prévues	2017-18 Total des autorisations pouvant être utilisées	2017-18 Dépenses réelles (autorisations utilisées)	2017-18 Différence (réelles moins prévues)
60 190 597	60 190 597	82 822 778	69 193 650	9 003 053

L'augmentation entre les dépenses prévues et les dépenses réelles est principalement attribuable au financement additionnel reçu au cours de l'exercice dans le cadre du budget supplémentaire des dépenses pour le plan d'action pour le bois d'œuvre résineux et pour appuyer les comités autochtones de consultation et de surveillance de projets d'infrastructure énergétique ainsi qu'aux hausses salariales découlant des conventions collectives.

## Ressources humaines (Équivalent temps plein – ETP)

2017-18 Prévues	2017-18 Réelles	2017-18 Différence (réelles moins prévues)
267	304	37

L'augmentation entre les ETP prévus et les ETP réels est principalement attribuable à l'embauche découlant du financement supplémentaire reçu dans le cadre du budget supplémentaire.

L'information liée aux programmes de niveau inférieur de RNCan est disponible dans [l'InfoBase du SCT](#).

**Programme 1.2: Innovation menant à de nouveaux produits et procédés****Description**

Optimiser l'utilisation des ressources naturelles canadiennes ainsi que les procédés par lesquels elles sont exploitées améliorerait la productivité et la compétitivité des secteurs des ressources naturelles. L'objectif de ce programme est d'optimiser la productivité et la compétitivité en encourageant l'adoption de nouvelles technologies et de nouveaux procédés ainsi que la création de nouveaux produits. Ces objectifs sont réalisés par le biais des activités de recherche et développement et par le soutien apporté à ce genre d'activités ainsi que par la fourniture de cadres et de politiques tout comme par l'offre de démonstrations se rapportant aux nouvelles applications et technologies et aux nouveaux procédés et produits.

**Résultats**

En 2017-2018, RNCan a été de l'avant avec le développement et la mise en œuvre de technologies, processus et outils nouveaux et innovateurs pour accroître la durabilité et promouvoir la croissance économique. Cela a été fait en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les peuples autochtones, l'industrie et d'autres intervenants.

Dans le **secteur des forêts**, RNCan a soutenu la croissance économique par l'innovation en :

- Facilitant le Conseil canadien des ministres des forêts en ratifiant un [cadre de la bioéconomie forestière pour le Canada](#)<sup>xxiii</sup> en septembre 2017. Le cadre a pour objectif de promouvoir la croissance économique en transformant des ressources forestières renouvelables gérées de manière durable en produits et services innovateurs à valeur ajoutée;
- Soutenant le développement économique des Autochtones par le financement de 30 projets liés à l'[Initiative de foresterie autochtone](#)<sup>xxiv</sup> dans le cadre du **Plan d'action pour le bois d'œuvre résineux** du Canada. En 2017–2018, ce Plan d'action a versé 10 millions de dollars supplémentaires à l'Initiative de foresterie autochtone pour soutenir le développement économique basé sur les forêts et la technologie de croissance propre à l'échelle du Canada. Ce financement a permis de soutenir les projets de développement économique de 35 communautés et organisations régionales autochtones dans les domaines de l'intendance environnementale, la gestion et l'utilisation des ressources forestières, et la participation à la bioéconomie forestière;
- Sélectionnant des propositions pour le [programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière](#)<sup>xxv</sup> qui va aider les bénéficiaires à concevoir des technologies innovatrices dans les installations de produits forestiers partout au Canada, ce qui augmentera la durabilité et la compétitivité économiques et environnementales du secteur des produits forestiers. Le programme a reçu 55 millions de dollars en 2017;
- Soutenant les activités de recherche, de développement et de transfert de technologies dans le secteur des forêts au Canada pour promouvoir les priorités du gouvernement du Canada en matière d'innovation et de croissance du secteur des forêts. RNCan a financé 17 projets d'une valeur de 1,2 million de dollars dans le cadre du [Programme d'innovation forestière](#)<sup>xxvi</sup>;
- Finançant la recherche menée par [FPInnovations](#),<sup>xxvii</sup> par le biais du Programme d'innovation forestière pour permettre la construction d'une vaste installation de bioraffinage thermomécanique de la pulpe (TMP-Bio) sur le site d'une usine de Produits forestiers Résolu à Thunder Bay, en Ontario. Le procédé TMP-Bio est une technologie révolutionnaire qui transforme les copeaux de bois traditionnellement utilisés dans la production de papier journal en sucre et lignine, et qui offre le potentiel de faire de l'industrie forestière du Canada un acteur clé de la bioéconomie;
- Codirigeant un projet de recherche sur la récolte de biomasse, qui porte sur les effets de la récolte de la biomasse dans des systèmes partiels sur la productivité et la biodiversité des niveaux de peuplement, avec le ministre des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario, et le [Centre canadien sur la fibre de bois](#)<sup>xxviii</sup>;
- Participant au projet de recherche et développement coopératifs **AWARE** du CRSNG, qui utilise l'inventaire forestier amélioré pour accroître la productivité du secteur des forêts et la gestion durable de leurs attributs de valeur, notamment le bois d'œuvre, l'eau et l'habitat.

Le projet AWARE implique sept partenaires de l'industrie, cinq partenaires du gouvernement provincial, ainsi que des chercheurs et des étudiants diplômés de neuf universités canadiennes.

Dans le secteur **minier**, RNCan a participé à des initiatives qui ont augmenté la productivité, amélioré l'efficacité et protégé l'environnement en :

- Présentant cinq technologies qui visent à accroître la productivité, notamment des câbles d'extraction synthétiques, une évaluation du rendement d'un nouvel équipement d'exploitation minière (MinRail), une torche au plasma pour fracturer la roche sans explosifs dans les mines, des détecteurs de déformation de roche tendre et le début des essais sur le terrain d'un nouveau capteur de boulons d'ancrage pour surveiller leur intégrité;
- Développant de nouvelles technologies brevetées pour réduire les coûts d'immobilisation et d'exploitation, et les impacts environnementaux, notamment deux procédés pour produire du ferrochrome à partir de minerai de chromite et un procédé de purification pour la récupération d'éléments de terres rares.

En ce qui concerne les **données géospatiales**, RNCan a encouragé l'adoption de technologies innovatrices en :

- Introduisant un nouvel outil géospatial permettant aux futurs utilisateurs de la **mission de la Constellation RADARSAT** de stimuler tout le spectre de données fournies par les trois satellites. Cet outil a permis au gouvernement, à l'industrie et au milieu universitaire d'avoir accès à une couverture plus grande du paysage canadien pour faciliter la surveillance maritime, la gestion des désastres et le contrôle des écosystèmes;
- Faisant la promotion de l'infrastructure de données spatiales (IDS) en favorisant des accords sur les normes technologiques, des arrangements institutionnels et des politiques qui aideront à découvrir et à utiliser des renseignements géospatiaux. Cela consiste notamment à développer et à diffuser des lignes directrices nationales sur l'acquisition d'images LiDAR aériennes qui sont utilisées par le gouvernement et l'industrie pour mesurer les paysages, les forêts et les infrastructures construites par l'homme au centimètre près;
- Menant à bien des projets liés aux **villes intelligentes** et le **réseau de capteurs – l'Internet des objets** par le biais du programme d'accords de contribution GéoConnexions;
- Concevant un **cadre stratégique sur les renseignements et les services géospatiaux** pour les désastres, qui a été adopté par le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale des Nations Unies.

## Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	2017-18 Résultats réels	2016-17 Résultats réels	2015-16 Résultats réels
Les secteurs des ressources naturelles augmentent leur niveau de production de nouveau produits et procédés	Nombre de nouveaux produits et procédés découlant des renseignements fournis par RNCan	2 par année	31 mars 2018	<p><b>Résultats: Atteints</b></p> <p>Les données fournies par RNCan <b>ont permis la mise au point des neuf nouveaux produits suivants :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La plus grande plantation de taillis de saules contigus en Amérique du Nord a été aménagée pour gérer le flux de déchets de biosolides de la Ville de Calgary;</li> <li>2. Une évaluation économique de l'industrie du cèdre rouge de l'Ouest a été menée en Colombie-Britannique;</li> <li>3. Il a été décidé de soutenir les outils dérivés de l'inventaire forestier amélioré pour perfectionner la cartographie numérique des sols;</li> <li>4. FastTRAC a fourni une sélection génomique pour des programmes d'élevage et des environnements d'exploitation spécifiques;</li> <li>5. On a fait l'essai d'un câble d'extraction synthétique pour permettre l'extraction économique du minerai dans les mines profondes;</li> <li>6. Un nouvel équipement d'exploitation minière (MinRail) a été évalué pour permettre l'accès à des ressources dans des gisements de minerai à angle faible;</li> </ol>	<p><b>Résultats: Atteints</b></p> <p>Les données fournies par RNCan <b>ont permis la mise au point des deux nouveaux produits suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une nouvelle norme de l'Association canadienne de normalisation (ACN) sur les nanomatériaux de cellulose pour améliorer la qualité du produit final.</li> <li>• Une nouvelle norme réglementaire sur la circulation internationale du bois pour aider à prévenir le transport des ravageurs.</li> </ul>	<p><b>Résultats: Atteints</b></p> <p>Les données fournies par RNCan ont permis la mise au point du nouveau produit et du nouveau processus suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une base de données sur les caractéristiques des matières premières utilisées pour la biomasse du Canada, accompagnée des outils de modélisation connexes, auxquels l'industrie et les entrepreneurs ont désormais accès;</li> <li>• Un processus fondé sur des données probantes qui permet aux gestionnaires des forêts d'atténuer les effets du pourridié sur le bois d'œuvre de grande valeur.</li> </ul>

				<p>7. Une torche au plasma est en cours de conception pour la fracturation de la roche sans explosifs dans les mines;</p> <p>8. Un nouvel instrument permettant de mesurer la fermeture du trou de forage est en cours de conception pour surveiller le comportement de la roche dans des mines de roche tendre et dure;</p> <p>9. Des essais sur le terrain d'un nouveau capteur de boulons d'ancrage sont en cours.</p>		
	Dépenses liées à la recherche et au développement dans les secteurs des ressources naturelles, en particulier les dépenses intra-muros totales liées à la recherche et au développement dans les secteurs de l'énergie, de l'exploitation minière et de la foresterie	Atteindre ou dépasser une moyenne mobile de base sur dix ans des dépenses intra-muros totales du Canada en recherche et développement dans les secteurs énergétique, minier et forestier	31 mars 2018	<p><b>Résultats: Non atteints</b></p> <p>En 2017, les intentions de dépenser en R et D par les entreprises commerciales des secteurs de l'énergie, des mines et des forêts se sont chiffrées à <b>1,3 milliard de dollars, moins que les 2,4 milliards de dollars en 2008.</b></p> <p>Ces intentions des secteurs des ressources naturelles ont représenté <b>7,7 % des dépenses totales en R et D de l'industrie, moins que la moyenne de référence sur 10 ans de 13,1 %.</b></p> <p>Les niveaux de dépenses en R-D sont affectés en partie par le prix des matières premières. Les récentes baisses de dépenses en R-D sont concentrées en</p>	<p><b>Résultats: Non atteints<sup>1</sup></b></p> <p>En 2016, les intentions de dépenser en R et D par les entreprises commerciales des secteurs de l'énergie, des mines et des forêts se sont chiffrées à <b>1,7 milliard de dollars, moins que les 2,1 milliards de dollars en 2007.</b></p> <p>Ces intentions des secteurs des ressources naturelles ont représenté <b>9,7 % des dépenses totales en R et D de l'industrie, moins que la moyenne de référence sur 10 ans de 12,6 %.</b></p>	<p><b>Résultats : Atteints</b></p> <p>En 2015, les intentions de dépenser en R et D par les entreprises commerciales des secteurs de l'énergie, des mines et des forêts se chiffraient à <b>2,1 milliards de dollars, moins que les 2,3 milliards de dollars en 2006.</b> Toutefois, ces intentions des secteurs des ressources naturelles ont représenté <b>13,3 % des dépenses totales en R et D de l'industrie, légèrement plus que la moyenne de référence sur dix ans de 12 %.</b></p>

<sup>1</sup> Bien que des résultats basés sur l'indicateur de rendement soient disponibles, une évaluation visant à déterminer si la cible avait été atteinte en 2016–2017 n'a pas pu être faite car aucune cible n'avait été établie à ce moment-là, tel que déclaré dans le Rapport sur les résultats ministériels 2016-2017 de RNCan.

				grande partie dans le secteur pétrolier, mais ont aussi été observées dans les secteurs forestier et minier.		
Des méthodes, des politiques, des stratégies, des normes et des plans sont utilisés en collaboration par des gouvernements et des organismes du secteur privé en vue d'élaborer de nouvelles applications géospatiales innovatrices à valeur ajoutée	Nombre de méthodes, de politiques, de stratégies, de normes et de plans officiellement adoptés découlant d'activités de collaboration et d'une participation concertée	Augmentation du nombre de méthodes, politiques, plans et normes qui sont nés d'activités et de participations concertées en 2016-2017 par rapport à l'exercice de référence 2015-2016	31 mars 2018	<p><b>Résultats: Atteints</b></p> <p>On a mis au point six nouveaux outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre stratégique sur l'information géospatiale et services pour les désastres;</li> <li>• Deux normes géospatiales internationales;</li> <li>• Lignes directrices recommandées pour la création des futures villes intelligentes ouvertes;</li> <li>• Création de réseaux de capteurs de villes intelligentes basés sur l'Internet des choses pour les villes canadiennes et les collectivités de l'Arctique;</li> <li>• Lignes directrices nationales sur l'acquisition d'images LiDAR aériennes.</li> </ul>	<b>Résultats: Atteints</b>	Non disponible : Il n'y avait pas d'indicateur de rendement en 2015-2016.



## Ressources financières budgétaires (en dollars)

2017-18 Budget principal des dépenses	2017-18 Dépenses prévues	2017-18 Total des autorisations pouvant être utilisées	2017-18 Dépenses réelles (autorisations utilisées)	2017-18 Différence (réelles moins prévues)
109 154 844	109 154 844	119 804 678	118 506 415	9 351 571

L'augmentation entre les dépenses prévues et les dépenses réelles est principalement attribuable au financement additionnel reçu au cours de l'exercice dans le cadre du budget supplémentaire pour le Plan d'action pour le bois d'œuvre résineux, ainsi qu'aux hausses salariales découlant des conventions collectives.

## Ressources humaines (Équivalent temps plein – ETP)

2017-18 Prévues	2017-18 Résultats	2017-18 Différence (réelles moins prévues)
289	334	45

L'augmentation entre les ETP prévus et les ETP réels est principalement attribuable à l'embauche découlant du financement reçu dans le cadre du budget supplémentaire.

L'information liée aux programmes de niveau inférieur de RNCan est disponible dans [l'InfoBase du SCT](#).

**Programme 1.3: Investissement dans les secteurs des ressources naturelles****Description**

Investir dans l'exploitation des ressources naturelles est coûteux et risqué à cause des incertitudes inhérentes à la viabilité économique potentielle des projets dans ce domaine. Il faut tenir compte de nombreux facteurs lorsqu'on lance un projet d'exploitation de ressources naturelles. Parfois, les investisseurs et les entreprises ont de la difficulté à évaluer les débouchés potentiels à cause du peu d'information dont ils disposent. L'objectif de ce programme est d'encourager l'investissement dans les secteurs des ressources naturelles en faisant mieux connaître les possibilités, les règlements et les obligations à l'industrie. Les avantages attendus d'un investissement pourront ainsi être mieux évalués et une comparaison pourra par la suite être faite selon le coût et les risques permettant la prise de décisions d'investissement plus exhaustives. Cet objectif est réalisé en fournissant du financement et en communiquant de l'information sur les facteurs qui déterminent la viabilité économique potentielle des projets de ressources naturelles.

**Résultats**

En 2017-2018, RNCan a facilité des investissements dans les secteurs de l'énergie, de la foresterie et des mines en continuant à soutenir la réforme réglementaire visant à évaluer l'impact des principaux projets de développement d'une manière qui protège notre

environnement, respecte les droits des Autochtones et rétablit la confiance du public—tout en s’assurant que les bons projets vont de l’avant et que nos ressources énergétiques parviennent aux marchés d’une manière responsable.

Le 20 juin 2016, le gouvernement du Canada a lancé un examen exhaustif des processus environnementaux et réglementaires, y compris un examen de la *Loi canadienne sur l’évaluation environnementale*, la *Loi sur l’Office national de l’énergie*, la *Loi sur les pêches* et la *Loi sur la protection de la navigation*, qui a abouti au dépôt des projets de lois en février 2018. RNCan a collaboré étroitement avec d’autres ministères pour préparer des lois environnementales et réglementaires nouvelles et abrogées, lesquelles étaient parvenues au Comité permanent sur l’environnement et le développement durable à la fin de l’exercice 2017–2018. Les principaux jalons en 2017–2018 pour RNCan ont consisté à :

- Contribuer à la création de meilleures règles pour examiner les principaux projets, et à établir l’**Agence canadienne d’évaluation des impacts** et la **Régie canadienne de l’énergie**;
- Faire preuve de leadership à l’échelle du gouvernement fédéral en présidant le Comité des sous-ministres en matière de grands projets afin d’assurer une collaboration, une communication et une coordination efficace entre les ministères et les organismes. En 2017–2018, le Comité a fourni une gestion et une imputabilité prépondérantes des projets afin de faciliter les améliorations au système réglementaire pour les grands projets de ressources au Canada;
- Approuver cinq grands projets de ressources : Projet d’expansion du pipeline Towerbirch de NGTL, projet de forage exploratoire dans le bassin Scotian, mine de cuivre et d’or Kemess, mine de tungstène et de molybdène de Sisson, et charbon de la rivière Murray;

**Engagement de la lettre de mandat**  
**Revoir les processus d’évaluation environnementale du Canada**

En février 2018, le gouvernement a déposé un projet de loi qui va [créer un nouveau système d’évaluation et de réglementation des impacts pour le Canada](#). Le nouveau système fait en sorte que l’environnement, la santé humaine et les droits des Autochtones soient protégés, tout en fournissant des assurances aux entreprises.

Ces réformes ont été préparées en consultant le public tôt et en collaborant avec les Autochtones à chaque étape du processus. Un document de travail sur les changements proposés par le gouvernement a été présenté en juin 2017, et l’engagement a inclus plus de 100 réunions et 1 000 commentaires écrits. Le projet de loi a été déposé le 8 février 2018. Le nouveau système d’évaluation et de réglementation proposé dans le projet de loi est basé sur les meilleures connaissances scientifiques et autochtones disponibles; et une évaluation pour un projet, avec l’échelle d’évaluation alignée sur celle des impacts potentiels du projet.

RNCan continue d’appliquer l’approche du gouvernement du Canada consistant à utiliser un processus écorespectueux, efficace et uniforme pour développer et acheminer nos ressources énergétiques vers les marchés nationaux et internationaux d’une manière qui aidera à gagner la confiance du public et à diversifier notre accès aux marchés.

- Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie provisoire du gouvernement pour les pipelines et les autres examens de l'Office national de l'énergie, notamment le projet de tungstène et de molybdène Sisson. Ce projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale fédérale rigoureuse et d'une étude d'impact environnemental provinciale qui étaient basées sur des preuves scientifiques et qui ont bénéficié de vastes consultations auprès des groupes autochtones et du public, notamment la prise en compte du savoir traditionnel des Autochtones.

Afin de favoriser d'autres décisions globales en matière d'investissements, RNCan a fourni des renseignements à l'industrie et aux investisseurs potentiels dans le secteur minéral et le public, qui augmentent la sensibilisation aux opportunités, aux règlements et aux obligations des projets liés aux ressources naturelles. Spécifiquement, RNCan a :

- Publié 429 **cartes géologiques de l'énergie et des minéraux** (GEM), qui ont été consultées et téléchargées 12 750 fois, soit une augmentation de 87 % pour 2017–2018. À deux conférences exploratoires internationales de l'industrie tenues à Vancouver et à Toronto, **l'Initiative géoscientifique ciblée<sup>xxix</sup>** a présenté deux rapports fondamentaux qui synthétisent les nouveaux résultats de plus de 40 projets, qui ont ensuite été téléchargés 3 690 fois. Le **programme Géoscience pour les nouvelles ressources énergétiques<sup>xxx</sup>** a publié 18 rapports en 2017–2018 pour soutenir la prise de décisions en matière d'évaluation et d'investissement à propos des opportunités d'exploration des nouvelles ressources énergétiques;
- Instauré une collaboration entre la **Commission géologique du Canada<sup>xxxi</sup>** et les agences scientifiques du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador pour :
  - Soutenir l'exploration minérale dans le nord du Québec et du Labrador (Hudson–Ungava) en produisant un atlas numérique des données géochimiques sur les sédiments des lacs;
  - Établir de nouvelles cibles d'exploration de l'or et des métaux communs dans la même région par la création de cartes géologiques et géochimiques de surface.
- Signé un protocole d'entente avec Statistique Canada en vue de transformer le **Programme de statistiques sur la production de minéraux et de métaux** en un modèle de prestation commun et d'améliorer la façon dont RNCan recueille et publie des statistiques sur l'exploration, le développement et la production de minéraux au Canada.

## Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	2017–18 Résultats réels	2016–17 Résultats réels	2015–16 Résultats réels
Augmentation des investissements dans les secteurs des ressources naturelles	Hausse des dépenses en capital dans le secteur de l'énergie (moyenne des 5 dernières années) par rapport à la hausse des dépenses globales en capital au Canada (moyenne des 5 dernières années)	Le taux moyen de croissance des dépenses en capital sur 5 ans du secteur de l'énergie est supérieur ou égal à celui des dépenses en capital faites au Canada sur 5 ans	31 mars 2018	<p><b>Résultats : Non atteints</b></p> <p>En 2017, les dépenses en immobilisation du secteur de l'énergie ont été de 75 milliards de dollars. Au cours de 5 dernières années (2012–2017), les dépenses en immobilisation du secteur énergétique ont baissé en moyenne de 3,4 % par année. Cela est <b>inférieur au taux de croissance annuel moyen</b> de -1,0 % pour l'ensemble de l'économie canadienne.</p> <p>Cette baisse continue de refléter l'effondrement des prix du pétrole en 2015, qui a eu un impact significatif sur le secteur, et le besoin d'infrastructures.</p>	<p><b>Résultats : Non atteints</b></p> <p>En 2016, les dépenses en immobilisation du secteur de l'énergie ont été de 74 milliards de dollars. Au cours de 5 dernières années (2011 à 2016), les dépenses en immobilisation du secteur de l'énergie ont baissé de 1,6 % par année en moyenne. <b>Cela est inférieur au taux de croissance annuel moyen</b> de 0,3 % de l'ensemble de l'économie canadienne et est dû, en bonne partie, aux faibles prix des produits de base qui ont poussé les producteurs de ressources naturelles du Canada et du monde entier à réduire leurs investissements.</p>	<p><b>Résultats : Atteints</b></p> <p>En 2015, les dépenses en immobilisation du secteur de l'énergie ont été de 89,5 milliards de dollars. Au cours de 5 dernières années (2010 à 2015), les dépenses en immobilisation du secteur de l'énergie <b>ont</b> augmenté de 5,7 % par année en moyenne. <b>Cela excède le taux de croissance annuel moyen</b> de 3 % de l'ensemble de l'économie canadienne.</p>
	Hausse des dépenses en capital dans le secteur de foresterie (moyenne des 5 dernières années) par rapport à la hausse des	Le taux moyen de croissance des dépenses en capital sur 5 ans du secteur forestier est supérieur ou	31 mars 2018	<p><b>Résultats : Atteints</b></p> <p>En 2017, les dépenses en immobilisation du secteur forestier ont été de 2 milliards de dollars. Au cours de 5 dernières années (2012–2017), les dépenses en</p>	<p><b>Résultats : Non atteints</b></p> <p>En 2016, les dépenses en immobilisation du secteur forestier ont été de 13 milliards de dollars. Au cours de 5 dernières</p>	<p><b>Résultats : Atteints</b></p> <p>En 2015, les dépenses en immobilisation du secteur forestier ont été de 2,7 milliards de dollars. Au cours de 5 dernières</p>

	dépenses globales en capital au Canada (moyenne des 5 dernières années)	égal à celui des dépenses en capital faites au Canada sur 5 ans		immobilisation du secteur des forêts ont baissé en moyenne de 9,4 % par année. Cela <b>excède le taux de croissance annuel moyen</b> de -1,0 % pour l'ensemble de l'économie canadienne.	années (2011 à 2016), les dépenses en immobilisation du secteur forestier ont baissé de 5,2 % par année en moyenne. Cela est <b>inférieur au taux de croissance annuel moyen</b> de 0,3 % de l'ensemble de l'économie canadienne et est dû, en bonne partie, aux faibles prix des produits de base qui ont poussé les producteurs de ressources naturelles du Canada et du monde entier à réduire leurs investissements.	années (2010 à 2015), les dépenses en immobilisation du secteur forestier ont augmenté de 14,8 % par année en moyenne. Cela <b>excède le taux de croissance annuel moyen</b> de 3 % de l'ensemble de l'économie canadienne.
	Hausse des dépenses en capital dans le secteur des minéraux et des métaux (moyenne des 5 dernières années) par rapport à la hausse des dépenses globales en capital au Canada (moyenne des 5 dernières années)	Le taux moyen de croissance des dépenses en capital sur 5 ans des métaux est supérieur ou égal à celui des dépenses en capital faites au Canada sur 5 ans	31 mars 2018	<b>Résultats : Non atteints</b> En 2017, les dépenses en immobilisation du secteur des minéraux et des métaux ont été de 12 milliards de dollars. Au cours de 5 dernières années (2012-2017), les dépenses en immobilisation du secteur des minéraux et des métaux ont baissé en moyenne de 12 % par année. Cela est <b>inférieur au taux de croissance annuel moyen</b> de -1,0 % pour l'ensemble de l'économie canadienne.  Les dépenses en immobilisation du secteur des minéraux et des métaux sont affectés en partie par	<b>Résultats : Atteints</b> En 2016, les dépenses en immobilisation du secteur des minéraux et des métaux ont été de 13 milliards de dollars. Au cours de 5 dernières années (2011 à 2016), les dépenses en immobilisation du secteur des minéraux et des métaux ont augmenté de 6,7 % par année en moyenne. Cela <b>excède le taux de croissance annuel moyen</b> de 0,3% de l'ensemble de l'économie canadienne.	<b>Résultats : Atteints</b> En 2015, les dépenses en immobilisation du secteur des minéraux et des métaux ont été de 14,9 milliards de dollars. Au cours de 5 dernières années (2010 à 2015), les dépenses en immobilisation du secteur des minéraux et des métaux ont augmenté de 3,5 % par année en moyenne. Cela <b>excède le taux de croissance annuel moyen</b> de 3 % de l'ensemble de l'économie canadienne.

				le prix des matières premières.		
--	--	--	--	---------------------------------	--	--

## Ressources financières budgétaires (en dollars)

2017-18 Budget principal des dépenses	2017-18 Dépenses prévues	2017-18 Total des autorisations pouvant être utilisées	2017-18 Dépenses réelles (autorisations utilisées)	2017-18 Différence (réelles moins prévues)
73 163 653	73 163 653	79 038 507	79 038 129	5 874 476

L'augmentation entre les dépenses prévues et les dépenses réelles est principalement attribuable aux hausses salariales découlant des conventions collectives. L'augmentation s'explique également par la redistribution des dépenses immobilières liées aux édifices à vocation spéciale et à l'initiative fédérale liée aux infrastructures vers le programme approprié, et ce, en fonction des directives du SCT.

## Human resources (full-time equivalents)

2017-18 Prévues	2017-18 Résultats	2017-18 Différence (réelles moins prévues)
395	417	22

L'information liée aux programmes de niveau inférieur de RNCan est disponible dans [l'InfoBase du SCT](#).

## **Programme 1.4: Programmes législatifs – zones extracôtières de l'Atlantique**

### **Description**

Par le biais de ce programme, RNCan surveille et facilite la mise en œuvre des accords de versement de paiements et des paiements de transfert en vertu des lois de mise en œuvre sur les hydrocarbures extracôtiers de l'Atlantique. Le programme comprend les programmes suivants : Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers; Paiement au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures; Paiements au Compte néo-écossais des recettes extracôtières; Règlement portant sur les paiements rectificatifs à l'égard de parts de la Couronne – Nouvelle-Écosse; et Office Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers.

### **Résultats**

RNCan a atteint sa cible pour ce qui est de la rapidité et de l'exactitude des paiements étrangers en 2017-2018 et 100 % des paiements ont été faits à temps.

La Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve-et-Labrador et la Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada — Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers stipulent que les bénéficiaires ou les revenus tirés des ententes relatives aux hydrocarbures extracôtiers au large de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador iront aux provinces au même titre que des ressources terrestres.

RNCan perçoit les redevances, intérêts et amendes associés à l'exploitation des hydrocarbures extracôtiers au large de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador pour ensuite transférer les montants équivalents, avec les impôts des sociétés et autres paiements exigibles, aux gouvernements provinciaux en vertu de la Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve-et-Labrador et de la Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada — Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers.

RNCan administre également les contributions fédérales aux budgets d'exploitation de l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers et de l'Office Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers.

Le Ministère a prévu et préparé les outils nécessaires au traitement des paiements dans un délai de 48 heures à verser à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador en vertu de la Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada –Terre-Neuve-et-Labrador et de la Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada –Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers.

## Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	2017-18 Résultats réels	2016-17 Résultats réels	2015-16 Résultats réels
Les obligations légales concernant les paiements pour les hydrocarbures extracôtiers en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador sont gérées en temps opportun	Pourcentage des paiements traités dans les délais prescrits	100%	En cours	<b>Résultats: Atteints</b> RNCan a prévu et préparé les outils nécessaires pour le versement de la totalité ( <b>100 %</b> ) des paiements dans les délais prescrits	<b>Résultats : Atteints</b> RNCan a prévu et préparé les outils nécessaires pour le versement de la totalité ( <b>100 %</b> ) des paiements dans les délais prescrits	<b>Résultats : Atteints</b> RNCan a prévu et préparé les outils nécessaires pour le versement de la totalité ( <b>100 %</b> ) des paiements dans les délais prescrits
Les obligations légales concernant les paiements pour les hydrocarbures extracôtiers en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador sont gérées en temps opportun	Pourcentage des paiements traités avec exactitude	100%	En cours	<b>Résultats: Atteints</b> RNCan a prévu et préparé les outils nécessaires pour le versement de la totalité ( <b>100 %</b> ) des paiements avec exactitude	<b>Résultats : Atteints</b> RNCan a prévu et préparé les outils nécessaires pour le versement de la totalité ( <b>100 %</b> ) des paiements avec exactitude	<b>Résultats : Atteints</b> RNCan a prévu et préparé les outils nécessaires pour le versement de la totalité ( <b>100 %</b> ) des paiements avec exactitude

## Ressources financières budgétaires (en dollars)

2017-18 Budget principal des dépenses	2017-18 Dépenses prévues	2017-18 Total des autorisations pouvant être utilisées	2017-18 Dépenses réelles (autorisations utilisées)	2017-18 Différence (réelles moins prévues)
408 998 253	408 998 253	524 634 823	524 634 823	115 636 570

L'augmentation entre les dépenses prévues et les dépenses réelles est attribuable à une réévaluation des redevances, ce qui a engendré un paiement ponctuel additionnel. Cette hausse est compensée par une réduction des paiements législatifs en vertu des différents accords sur les hydrocarbures extracôtiers de l'Atlantique pour 2017-2018, et ce, principalement en raison d'un déclin de production et des changements au niveau des prix des matières premières depuis la planification.



## Ressources humaines (Équivalent temps plein – ETP)

2017–18 Prévues	2017–18 Résultats	2017–18 Différence (réelles moins prévues)
0	0	0

L'information liée aux programmes de niveau inférieur de RNCan est disponible dans [l'InfoBase du SCT](#).

## Programme 2.1: Pratiques écoénergétiques et sources d'énergie à faible émission de carbone

### Description

Les décisions des consommateurs et des producteurs d'énergie modèlent les marchés canadiens de l'énergie. Toutefois, l'adoption de pratiques éconergétique et l'exploitation de sources d'énergie à faible émission de carbone sont confrontées à de nombreux obstacles, notamment une méconnaissance des options disponibles et de leurs avantages, une capacité insuffisante de les adopter (cadres réglementaires, codes, normes, etc.) et le risque financier. L'objectif de ce programme est d'aplanir ces obstacles en encourageant et en aidant les consommateurs et les producteurs d'énergie à adopter des technologies, produits, services et pratiques plus éconergétiques. On atteindra ces objectifs par de l'éducation, des activités de sensibilisation, des incitatifs ciblés et des interventions réglementaires dans la foulée des avancées technologies.

### Résultats

En 2017–2018, RNCan a investi dans des transports plus propres, amélioré son efficacité énergétique et renforcé ses partenariats stratégiques pour promouvoir la décarbonisation à plus long terme de l'économie canadienne.

Afin de soutenir la transition vers un réseau de transport propre et de rendre les véhicules à faibles émissions de carbone intéressants pour les Canadiens, RNCan a :

- Investi 62,5 millions de dollars sur deux ans à partir de 2016-2017 dans le cadre de la **phase I de l'Initiative pour le déploiement d'infrastructures pour les véhicules électriques et les carburants de remplacement**, afin de déployer 102 bornes de recharge rapide, sept stations de ravitaillement au gaz naturel et trois stations de ravitaillement à l'hydrogène, en plus de faire la démonstration de plus de 200 bornes de recharge de prochaine génération pour véhicules électriques;
- Lancé la **phase II de l'Initiative pour le déploiement d'infrastructures pour les véhicules électriques et les carburants de remplacement**,<sup>1</sup> soit 120 million de dollars

<sup>1</sup> Partie du Programmes d'infrastructures vertes de RNCan – voir Section 2.2.

supplémentaires sur quatre ans à compter de 2018-19, afin de développer jusqu'à 900 nouvelles bornes de recharge rapide, 15 stations de ravitaillement au gaz naturel et 12 stations de recharge à l'hydrogène d'ici 2024;

- Tenu un **atelier sur les trajets à faibles émissions de carbone pour le transport routier**, une consultation auprès de plus de 100 intervenants pour encourager les pratiques exemplaires éconergétiques pour le fret et discuter des mesures proposées pour réduire davantage les émissions de GES;
- Soutenu des essais de pneus afin d'étayer le développement de normes d'efficacité minimales pour les pneus de rechange des véhicules utilitaires légers en collaboration avec la National Highway Traffic Safety Administration.

Afin d'aider l'industrie de la construction à améliorer l'efficacité énergétique des édifices et des maisons, le Ministère a investi dans des initiatives clés en :

- Commanditant le **Défi net zéro de la Building Owners and Managers Association of Canada**<sup>xxxii</sup>, qui souligne les édifices ayant réalisé des progrès significatifs en vue d'atteindre un statut de consommation énergétique ou de carbone net zéro;
- Lançant la **certification ENERGY STAR®**<sup>xxxiii</sup> et le défi « Qui sera le premier? » pour les bâtiments commerciaux et institutionnels;
- Mettant en œuvre **Une construction intelligente – une stratégie canadienne pour les bâtiments**<sup>xxxiv</sup> pour améliorer la façon dont les maisons et les édifices sont conçus, rénovés et construits, et pour améliorer l'efficacité énergétique des électroménagers et de l'équipement qu'ils utilisent;

### Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques

Le **Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques (CPC)** est le plan du Canada pour atteindre nos cibles de réduction des émissions, faire croître l'économie et bâtir une résilience afin de s'adapter à un climat en évolution. Le plan a été élaboré avec les provinces et les territoires et en consultation avec les peuples autochtones, qui continuent d'y participer tandis qu'il est mis en œuvre. RNCan dirige près de la moitié des plus de 50 mesures concrètes du Cadre, représentant des mesures à travers l'ensemble des secteurs de l'économie. En 2017-2018, RNCan a lancé de nombreux programmes sous l'égide du CPC, y compris :

- Moderniser les systèmes d'électricité : 100 millions de dollars pour des projets de déploiement et de démonstration de réseau intelligent dirigés par les services publics afin de réduire les émissions de GES, mieux utiliser les actifs de production d'électricité et encourager l'innovation et les emplois propres. Un appel de propositions a été lancé en 2018.
- **Rendre les bâtiments neufs plus écoénergétiques** : 99 millions de dollars pour développer des codes du bâtiment sur le modèle à rendement énergétique net zéro pour les bâtiments neufs qui permettront d'améliorer l'efficacité énergétique, y compris un financement pour les projets de RD et D visant à réduire les coûts des résidences et des édifices à haut rendement énergétique, en collaboration avec les provinces et les territoires.
- **Mise en place d'une infrastructure pour véhicules électriques et carburant de remplacement** : 16,4 millions de dollars pour la **Phase I** de l'initiative pour le déploiement d'infrastructures pour les véhicules électriques et les carburants de remplacement, qui a mené à l'installation de 43 chargeurs pour véhicules électriques et à une station-service de gaz naturel en date de mars 2018.

- Collaborant avec les provinces et les territoires pour développer et adopter des codes de bâtiment modèles toujours plus rigoureux, dans le but que les provinces et les territoires atteignent un stade « prêt à la consommation énergétique nette zéro » (PCENZ) d'ici 2030 pour les nouveaux édifices;
- Signant un protocole d'entente de six ans avec le Conseil national de recherches afin de développer un modèle de code PCENZ pour les édifices et les maisons, ainsi qu'un nouveau modèle de code énergétique pour les édifices et les maisons existants d'ici 2022;
- Lançant l'initiative **Écologisation des opérations gouvernementales**, une suite améliorée de services-conseils techniques pour les organismes fédéraux qui cherchent à réduire les GES produits par l'exploitation de leurs édifices et flottes de véhicules;
- Mettant en œuvre huit projets multisectoriels qui favorisent la demande pour l'efficacité énergétique et la conservation de l'énergie dans le secteur de la construction résidentielle.

RNCan a collaboré avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les intervenants de l'industrie pour améliorer l'efficacité de l'équipement énergivore utilisé dans les édifices et les maisons, spécifiquement en :

Approuvant à la Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines d'août 2017 :

- Les [stratégies de transformation du marché pour l'équipement consommateur d'énergie dans le secteur du bâtiment<sup>xxxv</sup>](#) afin d'établir des objectifs en vue d'accroître la performance énergétique de l'équipement clé d'ici 2030 et au-delà;
- Le cadre de travail [Favoriser la transformation du marché grâce à une collaboration en matière des normes d'efficacité énergétique<sup>xxxvi</sup>](#) afin de définir des plans d'action pour la façon dont les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux peuvent collaborer afin de soutenir la transformation du marché et parvenir à une plus grande harmonisation des normes d'efficacité énergétique.

RNCan a aussi préparé des amendements en vue de moderniser la Loi sur l'efficacité énergétique, qui ont reçu la sanction royale.

RNCan a collaboré avec l'industrie canadienne et des partenaires nord-américains afin d'améliorer l'efficacité énergétique dans l'industrie, de favoriser la concurrence et d'accélérer l'adoption de systèmes de gestion de l'énergie, spécifiquement en :

- Fournissant une assistance financière et technique aux entreprises canadiennes pour des projets de gestion de l'énergie par le biais du **Programme industriel de gestion de l'énergie** de RNCan;
- Développant le [programme de gestion de l'énergie ISO 50001<sup>xxxvii</sup>](#) pour soutenir les secteurs commercial et institutionnel. Il y a maintenant plus de 160 lieux certifiés ISO 50001 dans l'ensemble des secteurs industriel, commercial et institutionnel du Canada.

- Aidant les entreprises à suivre, analyser et améliorer la consommation d'énergie en lançant de nouvelles initiatives, comme le **Défi ENERGY STAR pour l'industrie**,<sup>xxxviii</sup> la **Certification ENERGY STAR pour l'industrie**<sup>xxxix</sup> et cinq **indicateurs de rendement énergétique ENERGY STAR** pour l'ensemble des secteurs de l'acier, automobile et bancaire commercial.
- Soutenant le leadership canadien du **Groupe de travail sur la gestion de l'énergie du Groupe ministériel sur l'énergie propre**<sup>xl</sup> pour continuer de renforcer l'harmonisation avec les gouvernements nord-américains et autres afin de promouvoir la gestion de l'énergie industrielle et l'adoption de la norme ISO 50001 dans le monde entier.

RNCan a aussi mis à jour et introduit de nouvelles normes d'efficacité énergétique dans le cadre du Règlement sur l'efficacité énergétique pour harmoniser les normes et réduire les différences réglementaires qui existent entre les règlements fédéraux et provinciaux.

En 2017–2018, afin d'appuyer la transition vers les sources d'électricité propre à faible émission de carbone, RNCan a renforcé le dialogue avec les provinces, territoires et services publics en :

- Collaborant ensemble pour déterminer les projets d'infrastructures électriques les plus prometteurs qui vont réduire les gaz à effet de serre par le biais de dialogues régionaux dans le cadre de **l'Initiative de collaboration régionale et d'infrastructure stratégique de l'électricité**. Les conclusions, qui seront rendues publiques en 2018, fourniront une base probante pour informer les décisions en matière d'investissements sur l'infrastructure de l'électricité et soutenir les efforts pour accroître l'accès un approvisionnement énergétique abordable, propre et fiable pour tous les Canadiens et Canadiennes, dans le cadre de la Stratégie canadienne de l'énergie;
- Soutenant la production d'énergie renouvelable dans le cadre du

**Engagement de la lettre de mandat  
Stratégie canadienne de l'énergie (SCE)**

RNCan collabore avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour promouvoir la SCE afin d'accroître les avantages sociaux, environnementaux et économiques que procure le secteur de l'énergie. Ensemble, nous bâtissons un avenir où il y a une plus grande conservation de l'énergie, une utilisation accrue de l'énergie propre et des technologies innovatrices, moins de consommation de diesel dans les collectivités éloignées et hors réseau, et un accès accru aux marchés internationaux.

En 2017, RNCan a lancé Génération Énergie, un dialogue pancanadien avec les intervenants, experts et Canadiens et Canadiennes pour envisager ce à quoi ressemblerait un avenir énergétique sobre en carbone au cours d'une génération. Misant sur les résultats de ce dialogue, le ministre des Ressources naturelles a formé le Conseil Génération Énergie afin de préparer un rapport visant à répondre aux questions cruciales sur l'avenir énergétique du Canada.

Outre la Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines et le mécanisme du cadre de travail pan-Pacifique, les représentants fédéraux, provinciaux et territoriaux vont aussi utiliser les recommandations du Conseil Génération Énergie pour donner suite aux mesures exposées dans la Stratégie énergétique du Canada.

Les premiers ministres ont réaffirmé l'importance de l'énergie pour l'économie du Canada et démontré la nécessité que les politiques énergétiques et climatiques fonctionnent en tandem.

programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable<sup>xli</sup> par le biais de 104 projets financés;

- Soutenant le développement de collectivités durables pour encourager les investissements dans des projets environnementaux municipaux en collaborant avec ECCC pour fournir 125 millions de dollars au Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités.<sup>xlii</sup>

RNCan a aussi collaboré avec des gouvernements internationaux pour :

- Développer le partenariat de transport SmartWay<sup>xliii</sup> avec le Brésil, qui est conçu pour aider les transporteurs et les expéditeurs de fret à réduire leurs coûts de carburant tout en transportant les marchandises de la façon la plus propre et efficace possible;
- Promouvoir la participation des femmes à la révolution de l'énergie propre en contribuant au développement de la brochure d'information sur la campagne inaugurale Clean Energy Education and Empowerment (C3E)<sup>xliiv</sup>, qui a été préparé en collaboration avec la Suède, l'Italie et l'Agence internationale de l'énergie (AIE), et lancée lors de la réunion ministérielle de l'AIE en novembre 2017.

Enfin, en réponse à la **lettre de mandat du groupe de travail des sous-ministres sur l'innovation dans le secteur public**, RNCan intègre son expérience dans la façon dont nous concevons et mettons en œuvre les politiques, programmes et services pour les Canadiens et Canadiennes. En 2017–2018, le Ministère a utilisé l'expérimentation comme plateforme pour collaborer avec des partenaires et intervenants, cocréer de nouvelles possibilités, et tester des hypothèses afin de comprendre ce qui fonctionne pour promouvoir l'efficacité énergétique et une transition avec des énergies sobres en carbone.

#### Expérimentation à RNCan

##### *La découverte de ce qui fonctionne et pourquoi est le fondement de l'élaboration de politiques basées sur des preuves.*

RNCan se sert de l'expérimentation pour explorer, établir et tester des hypothèses qui informent et améliorent les politiques, services et outils, notamment par le biais d'essais contrôlés aléatoires.

L'an dernier, RNCan a collaboré avec le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et d'autres ministères pour cocréer le modèle de maturité de l'expérimentation afin de fournir un cadre pour soutenir des conversations continues sur l'expérimentation ministérielle. En outre, en 2017–2018, RNCan s'est joint à la première cohorte de ministères participant à Experimentation Works, une initiative menée à l'échelle du gouvernement du Canada pour initier les fonctionnaires à l'expérimentation en soutenant et en présentant des expériences réelles du début à la fin. Dans le cadre de l'initiative et afin de soutenir le programme Pratiques éconergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone (2.1), RNCan a entrepris de concevoir deux expériences afin de tester systématiquement :

- Les types de cadres des messages afin de déterminer leur efficacité pour ce qui est d'inciter les propriétaires à en apprendre davantage sur les audits de la consommation énergétique résidentielle;
- La façon dont l'étiquetage ÉnerGuide pourrait communiquer plus clairement les taux d'efficacité énergétique aux Canadiens.

## Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	2017–18 Résultats réels	2016–17 Résultats réels	2015–16 Résultats réels
Les consommateurs et producteurs d'énergie adoptent des produits et des pratiques respectueux de l'environnement dans leur utilisation et leur production d'énergie	Économies d'énergie annuelles du Canada grâce à l'efficacité (différence entre la consommation d'énergie sans augmentation de l'efficacité énergétique et la consommation d'énergie avec augmentation de l'efficacité énergétique; valeurs en pétajoules (PJ))	Tendance quinquennale favorable en économie de PJ	En cours	<p><b>Résultats : atteints</b></p> <p>De 1990 à 2015, l'efficacité énergétique au Canada a augmenté de 26,5 %, soit une économie de 1 766,1 PT ou de 38,2 millions de dollars en énergie et une réduction de 94,8 MT d'émissions de GES en 2015</p> <p>Pour la même période, la demande d'énergie totale au Canada a augmenté de 30 %. Elle aurait augmenté de 55 % sans une plus grande efficacité énergétique.</p> <p>Le rapport sur l'évolution de l'efficacité énergétique au Canada de 1990 à 2015 explique plus en détail les économies d'énergie et la réduction des émissions grâce à l'augmentation de l'efficacité énergétique.<sup>xiv</sup></p>	<p><b>Résultats : Non disponibles</b><sup>1</sup></p> <p>De 1990 à 2014, l'efficacité énergétique au Canada a augmenté de 25 %, soit une économie de 1 669,2 PT ou de 38,5 millions de dollars en énergie et une réduction de 90,5 MT d'émissions de GES en 2014.</p> <p>Pour la même période, la demande d'énergie totale au Canada a augmenté de 31 %.</p> <p>Elle aurait augmenté de 55 % sans une plus grande efficacité énergétique.</p> <p><a href="#">Le rapport sur l'évolution de l'efficacité énergétique au Canada, de 1990 à 2014</a>,<sup>xv</sup> explique plus en détail les économies d'énergie et la réduction des émissions grâce à l'augmentation de l'efficacité énergétique.</p>	<p><b>Résultats : Atteints</b></p> <p>De 2008 à 2013, l'efficacité énergétique au Canada s'est améliorée. Bien que la consommation totale d'énergie par les consommateurs finaux ait augmenté de 28 % entre 1990 et 2013, elle aurait été de 51 % sans une plus grande l'efficacité énergétique .</p> <p>De 1990 à 2013, l'efficacité énergétique au Canada a augmenté de 24 %, soit une économie de 1 613,2 PT ou de 37,6 millions de dollars en énergie et une réduction de 85,4 MT d'émissions de GES en 2013.</p>

	Capacité de production d'électricité renouvelable en mégawatts pour l'ensemble du Canada	Tendance quinquennale favorable en MW par rapport à la référence de 2007 de 6 753 MW en puissance installée (excluant les grosses centrales hydroélectriques)	Maintenant et en cours	<b>Résultats : Sur la bonne voie</b> La capacité de production d'électricité renouvelable est passée de 19 996,5 MW en 2015 à <b>21 400 MW en 2016</b> (incluant les petites centrales hydroélectriques).	<b>Résultats : Sur la bonne voie</b> La capacité de production d'électricité renouvelable est passée de 17 435,5 MW <sup>2</sup> en 2014 à <b>19 996,5 MW en 2015</b> (incluant les grosses centrales hydroélectriques).	<b>Résultats : Sur la bonne voie</b> La capacité de production d'électricité renouvelable est passée de 14 301 MW en 2013 à <b>17 236 MW en 2014</b> (incluant les petites centrales hydroélectriques).
--	--	---	------------------------	--	---	--

<sup>1</sup> Bien que des résultats basés sur l'indicateur de rendement soient disponibles, une évaluation visant à déterminer si la cible avait été atteinte en 2016–2017 n'a pas pu être faite car aucune cible n'avait été établie à ce moment-là, tel que déclaré dans le [Rapport sur les résultats ministériels 2016-2017](#) de RNCan.

<sup>2</sup> Pour 2014, la capacité de production d'électricité renouvelable de l'ensemble du Canada a été révisée à 17 435,5 MW selon les plus récentes données dont disposent RNCan et Statistique Canada.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

2017–18 Budget principal des dépenses	2017–18 Dépenses prévues	2017–18 Total des autorisations pouvant être utilisées	2017–18 Dépenses réelles (autorisations utilisées)	2017–18 Différence (réelles moins prévues)
183 461 546	183 461 546	248 370 347	237 241 683	53 780 137

L'augmentation entre les dépenses prévues et les dépenses réelles est principalement attribuable au financement additionnel reçu au cours de l'exercice dans le cadre du budget supplémentaire des dépenses pour le Fonds municipal vert ainsi qu'aux hausses salariales découlant des conventions collectives. Cette hausse est compensée par une diminution des dépenses dans le cadre du programme incitatif écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable, et ce, en raison d'un déclin dans les niveaux de production.

### Ressources humaines (Équivalent temps plein – ETP)

2017–18 Prévues	2017–18 Résultats	2017–18 Différence (réelles moins prévues)
252	257	5

L'information liée aux programmes de niveau inférieur de RNCan est disponible dans [l'InfoBase du SCT](#).

## Programme 2.2 : Innovation technologique

### Description

Les science et la technologie sont essentielles pour relever les défis auxquels sont confrontés les secteurs des ressources naturelles engagés dans un développement responsable. Par l'entremise de ce programme, RNCan favorise la recherche dans les milieux universitaires, l'industrie et le secteur public pour développer et démontrer des solutions novatrices. On atteint cet objectif grâce au développement et à la dissémination des connaissances scientifiques, et grâce au développement et à la démonstration de nouvelles technologies.

### Résultats

RNCan continue de soutenir les secteurs des ressources naturelles du Canada afin de devenir plus fort, plus durable et plus concurrentiel sur le plan économique. Cela consiste à soutenir de nouvelles approches pour la recherche, le développement et le déploiement de technologies et d'énergies propres, tout en mettant l'accent sur les partenariats et en collaborant avec les intervenants pour renforcer les programmes et la recherche.

En 2017–2018, RNCan a fait des progrès avec la mise en œuvre des **initiatives Innovation pour l'énergie propre** prévues dans son budget 2016 en :

- Fournissant un leadership et une expertise scientifique pour développer des codes et des normes habilitants, promouvoir des technologies propres émergentes, présenter des technologies prometteuses sur le point d'être commercialisées et éliminer les obstacles au déploiement à grande échelle des technologies énergétiques propres dans les secteurs des ressources naturelles du Canada dans le cadre du [Programme d'innovation énergétique](#)<sup>xlvii</sup> et du [Programme de recherche et de développement énergétiques](#);<sup>xlviii</sup>
- Finançant, par le biais du [Programme de technologies propres pétrolières et gazières](#),<sup>xlix</sup> des projets de démonstration des technologies énergétiques propres menées par l'industrie afin d'améliorer la performance environnementale et d'aider à réduire les émissions de GES dans le secteur pétrolier et gazier;
- Menant et finançant la R et D pour améliorer la détection, la mesure, les rapports de vérification et la réduction du méthane, des émissions de COV et autres polluants climatiques de courte durée de vie; développer et démontrer des technologies pour capturer, utiliser et stocker le carbone; améliorer les processus de sécurité et d'assainissement contre les déversements d'hydrocarbures; et fournir une expertise scientifique pour l'élaboration des règlements et politiques fédéraux sur le méthane;
- Dans le cadre du [programme Démonstrations d'infrastructures pour véhicules](#) :<sup>1</sup>



- Faisant des progrès pour éliminer les obstacles à la mise en œuvre d'infrastructures de recharge dans les édifices multirésidentiels, les centres urbains et les lieux de travail. Deux projets ont été démontrés.<sup>2</sup>
- Finançant l'installation de plus de 200 bornes de recharge pour véhicules électriques de prochaine génération, dont 34 le long de l'autoroute Transcanadienne dans le nord de l'Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan;
- Soutenant des démonstrations d'infrastructures pour véhicules électriques de prochaine génération comme un système de recharge en hauteur pour autobus, des chargeurs de véhicules électriques pour les édifices multirésidentiels et commerciaux, et des projets au Québec, en Ontario et au Manitoba pour démontrer des bornes de recharge rapide de prochaine génération, des chargeurs de rue et des modèles de gestion innovateurs.

RNCan a commencé à mettre en œuvre les programmes de technologies propres prévus dans son budget 2017 en :

- Encourageant de nouveaux partenariats parmi les entreprises de ressources naturelles, les producteurs de technologies propres et les utilisateurs ultimes pour amener les technologies innovatrices au stade de la commercialisation en lançant le [Programme de croissance propre dans le secteur des ressources naturelles](#)<sup>li</sup> en novembre 2017, et en faisant une sélection préliminaire de plus de 800 demandes de financement dans les secteurs des mines, des forêts et de l'énergie. Le Programme, qui prévoit un financement de 155 millions de dollars sur quatre ans, représente une approche collaborative qui inclut le cofinancement des projets avec les provinces et les territoires.

---

<sup>2</sup> Projet CrossChasm de démonstration d'infrastructures de recharge améliorée au moyen de données de véhicules et démonstration d'infrastructures de recharge de prochaine génération du British Columbia Institute of Technology's (BCIT).

Afin de positionner RNCan en tant que chef de file de la transition vers une économie sobre en carbone, le Ministère a aussi lancé des [Programmes d'infrastructures vertes](#) dans le cadre de son budget 2017,<sup>lii</sup> notamment le [Programme des réseaux intelligents](#)<sup>liii</sup> (100 millions de dollars sur quatre ans), [Programme d'énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées](#)<sup>liv</sup> (218 millions de dollars sur six ans), [Programme d'efficacité énergétique des bâtiments](#) (182 millions de dollars sur huit ans), [Programme des énergies renouvelables émergentes](#)<sup>lv</sup> (200 millions de dollars sur cinq ans) et la phase II des initiatives pour la [démonstration](#)<sup>lvi</sup> et le [déploiement](#)<sup>lvii</sup> d'infrastructures pour les véhicules électriques et les carburants de remplacement (120 millions de dollars sur quatre ans).

Afin d'accélérer l'innovation pour l'énergie propre à l'échelle mondiale, en faisant en sorte que les technologies basées sur l'énergie propre sont largement abordables et en favorisant la croissance économique, RNCan a continué à investir dans le cadre de l'engagement Mission Innovation du gouvernement fédéral consistant à doubler les investissements dans l'innovation pour l'énergie propre sur cinq ans (de 387 millions de dollars en 2014–2015 à 775 millions de dollars d'ici 2020), avec un investissement fédéral de 437,9 millions la deuxième année, notamment en :

- Soutenant la participation du Canada à huit défis en matière d'innovation, incluant la codirection du [Défi sur les biocarburants durables](#)<sup>lviii</sup> et le [Défi sur les matériaux liés à l'énergie propre](#),<sup>lix</sup>
- Jouant un rôle de premier plan dans l'Initiative Mission Innovation, comme président du comité directeur, cochef du sous-groupe d'analyse et de recherche conjointe, président de l'équipe de planification ministérielle, et participant du sous-groupe chargé de mobiliser les entreprises et les investisseurs;
- Soutenant le Canada comme hôte de la réunion de janvier 2018 visant à préparer les réunions du Groupe ministériel sur l'énergie propre et de Mission Innovation, et à laquelle prendront part des délégués de plus de 25 pays.

**Engagement de la lettre de mandat  
Améliorer les mesures fiscales du Canada pour  
générer et attirer davantage de technologies propres**

Le budget 2016 a changé les règles fiscales du Canada afin de rendre certaines bornes de recharge pour véhicules électriques et certains équipements de stockage d'électricité admissibles à un traitement accéléré de la déduction pour amortissement. Le budget 2017 a étendu ce traitement fiscal aux projets et dépenses géothermiques.

RNCan soutient Finance Canada en faisant de la modélisation économique et des analyses techniques et environnementales sur ces mesures fiscales pour faire en sorte que le gouvernement continue d'œuvrer en vue de faire du Canada un pays compétitif sur le plan fiscal pour les technologies propres.

RNCan a pris la direction du **volet de l'impact des technologies propres** de l'**Initiative Impact Canada**<sup>lx</sup>, un effort pangouvernemental pour accélérer l'adoption d'approches basées sur les résultats afin de procurer aux Canadiens des résultats significatifs qui ont beaucoup d'impact. Spécifiquement, RNCan a développé cinq défis assortis de prix en vue d'un lancement en 2018, notamment le **Défi des femmes en tech propres**,<sup>lxi</sup> pour soutenir l'engagement du Ministère à promouvoir l'égalité entre les sexes dans les secteurs des ressources naturelles.

En janvier 2018, en partenariat avec Innovation, Science et Développement économique Canada (ISED), RNCan a lancé le **Carrefour de la croissance propre**,<sup>lxiii</sup> un point focal pangouvernemental pour les fabricants et les utilisateurs de technologies propres afin d'aider les entreprises à naviguer parmi les soutiens en matière de technologies propres, en coordonnant des programmes qui administrent 2,3 milliards de dollars de financement pour les technologies propres et en faisant un suivi des résultats. En 2017–2018, le Carrefour s'est impliqué auprès de plus de 200 entreprises, a tenu plus de 300 réunions avec des clients et a reçu plus de 2 900 visites sur son site Web.

Afin de soutenir le développement des données dans le domaine de l'innovation pour prendre des décisions plus éclairées à l'avenir, le gouvernement du Canada a investi, par le biais du budget 2017, un montant de 14,5 millions de dollars sur quatre ans pour la **Stratégie relative aux données sur les technologies propres**. Une première série de données diffusée en

#### Engagement de la lettre de mandat Faire des investissements stratégiques dans le secteur des technologies propres

Les technologies propres font référence à tout processus, produit ou service qui réduit les répercussions environnementales. Depuis 2016, le gouvernement du Canada a pris plusieurs mesures pour développer la technologie liée à l'énergie propre au Canada dans le cadre du Plan pour l'innovation et les compétences et du cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. Ces investissements visent à encourager une plus grande adoption des technologies propres au pays et à accroître nos marchés d'exportation.

Afin de changer les choses pour le Canada et d'être un modèle pour le monde, nous devons collaborer et partager les connaissances que nous acquerrons et les investissements que nous faisons. RNCan :

- Donne accès, par le biais du **programme de croissance propre**, à 155 millions de dollars sur quatre ans pour des investissements dans des technologies propres afin d'aider le Canada à atteindre ses objectifs en matière de changements climatiques, de créer des opportunités économiques et d'étendre les marchés mondiaux.
- A versé 75 millions de dollars à l'**Initiative Impact Canada** afin de soutenir des défis menés par RNCan qui vont mener à de nouvelles solutions dans les domaines des changements climatiques et de la croissance verte. En 2017–2018, RNCan a annoncé la première de ces initiatives, le **Défi des femmes en tech propres**, qui vise à aider les femmes à trouver des solutions révolutionnaires dans le domaine des technologies propres.
- Copréside le **Carrefour de la croissance propre** lancé en janvier 2018, afin de fournir des services-conseils qui aident les entreprises à avoir accès à plus de 2,3 milliards de dollars de financement pour améliorer la commercialisation, la croissance et l'adoption des technologies propres.
- A codirigé la création des **tables sectorielles de stratégies économiques sur les technologies propres et les ressources de l'avenir**, lesquelles ont établi un nouveau modèle pour la collaboration entre l'industrie et le gouvernement, avant tout pour transformer les forces économiques du Canada en avantages mondiaux. Les tables, qui sont présidées par les leaders de l'industrie, vont fixer d'ambitieux objectifs de croissance; cerner les défis et les goulots d'étranglement spécifiques aux secteurs; et établir une feuille de route audacieuse et réalisable pour atteindre ses objectifs.

décembre 2017 montre comment l'économie canadienne bénéficie des technologies propres et des biens et services environnementaux.

Afin d'assurer la compétitivité des ressources à long terme, RNCan a codirigé la création des **tables sur les technologies propres et les ressources de l'avenir**, qui ont établi un nouveau modèle de collaboration entre l'industrie et le gouvernement afin de créer des stratégies de croissance économique tout en soutenant l'innovation.

En 2017–2018, RNCan a mené avec succès de la recherche appliquée et développement qui a produit des innovations en matière de matériaux et de traitement des matériaux, permettant ainsi la production d'énergie propre, la distribution d'énergie sécuritaire et fiable, et l'utilisation plus efficace de l'énergie dans des domaines comme le transport, le bâtiment et l'industrie.

Le **programme Innovation mines vertes**<sup>lxiii</sup> de RNCan soutient la croissance économique grâce à l'innovation tout en s'attaquant aux enjeux des changements climatiques par le développement de nouveaux procédés qui favorisent l'efficacité énergétique et réduisent les émissions de gaz à effet de serre. En 2017–2018, RNCan:

- A développé, en collaboration avec des partenaires, un programme de points de référence énergétiques en ligne pour les mines;
- A collaboré avec des partenaires de l'industrie pour piloter avec succès un procédé efficace de traitement des eaux de mine qui a reçu un financement de Technologies du développement durable Canada pour un projet de démonstration sur le terrain;
- A fait des progrès pour évaluer l'utilisation de couvertures biologiques afin de reboiser les résidus miniers, avec des saules hybrides, dans le but éventuel de produire de l'énergie à partir de la biomasse;
- S'est efforcé de tirer de la valeur des déchets miniers, ce qui s'est traduit par le développement réussi de deux processus pour récupérer les métaux provenant des résidus de mines de nickel et d'or.

***Le saviez-vous?***

**RNCan soutient la réussite et la diversité dans la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STIM)**

Par le biais du **Programme de stages en sciences et technologie – Emplois Verts**, RNCan a fourni en 2017-2018 quelque 550 emplois dans des domaines STIM rattachés aux secteurs des ressources naturelles. Le programme aide les jeunes à acquérir de l'expérience et de nouvelles compétences en effectuant des stages de six à 12 mois pour les préparer au marché du travail en évolution.

RNCan a aussi encouragé l'inclusion des femmes et des Autochtones dans les domaines STIM en lançant sept projets *Alliance carrière 360*. Tous les projets sont en cours, le plus avancé étant celui sur les origines autochtones : Reconnaître la langue et les origines des noms géographiques canadiens, avec une carte explicative et un résumé de la recherche en cours de préparation.

L'engagement du Ministère dans ce domaine s'inscrit dans le plan d'action pour la diversité du programme GéoBase de RNCan.

## Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	2017-18 Résultats réels	2016-17 Résultats réels	2015-16 Résultats réels
Les parties intéressées investissent en S et T pour s'attaquer aux enjeux environnementaux	Valeur en dollars des investissements des parties intéressées en S et T pour s'attaquer aux enjeux environnementaux	Augmentation de 5 % par rapport à la moyenne des 5 dernières années	31 mars 2018	<p><b>Résultats : Non atteints</b></p> <p>1 % de croissance moyenne par rapport à la période de cinq ans précédente. (Période de référence 2011-2015)</p> <p>La réduction du taux de croissance des dépenses des investisseurs en S&amp;T reflète, en partie, les priorités diverses des parties prenantes.</p> <p>Cela reflète le taux de croissance dans d'autres domaines d'investissement de ces parties prenantes.</p>	<p><b>Résultats : Atteints</b></p> <p>L'objectif a été atteint avec une <b>croissance moyenne de 8 %</b> au cours des 5 dernières années.</p>	<p><b>Résultats : Atteints</b></p> <p>L'objectif a été atteint avec une <b>croissance moyenne de 11 %</b> au cours des 5 dernières années.</p>

## Ressources financières budgétaires (en dollars)

2017-18 Budget principal des dépenses	2017-18 Dépenses prévues	2017-18 Total des autorisations pouvant être utilisées	2017-18 Dépenses réelles (autorisations utilisées)	2017-18 Différence (réelles moins prévues)
219 965 182	219 965 182	244 479 484	227 759 555	7 794 373

L'augmentation entre les dépenses prévues et les dépenses réelles est principalement attribuable au financement additionnel reçu au cours de l'exercice dans le cadre du budget supplémentaire des dépenses pour la Stratégie emploi jeunesse, le plan de protection des océans, l'avancement des technologies propres et l'initiative Impact Canada, ainsi qu'aux hausses salariales découlant des conventions collectives, le tout compensé par un report de fonds pour le programme de démonstrations d'infrastructures pour véhicules électriques.

## Ressources humaines (Équivalent temps plein – ETP)

2017-18 Prévues	2017-18 Résultats	2017-18 Différence réelles moins prévues
646	719	73

L'augmentation entre les ETP prévus et les ETP réels est principalement attribuable à l'embauche découlant du financement reçu dans le cadre du budget supplémentaire.

L'information liée aux programmes de niveau inférieur de RNCAN est disponible dans [l'InfoBase du SCT](#).

**Programme 2.3 : Gestion responsable des ressources naturelles****Description**

Une meilleure connaissance des risques environnementaux et des pratiques respectueuses de l'environnement permet de prévenir et de réduire les impacts sur l'environnement de l'exploitation des ressources passée, actuelle et à venir. Les objectifs de ce programme sont de permettre aux ministères, aux organismes de réglementation et à l'industrie d'évaluer ces impacts et d'exploiter, de surveiller et de maintenir les ressources tout en traitant les déchets de façon responsable. On atteint ces objectifs grâce à des évaluations et à des connaissances fondées sur des données scientifiques probantes et grâce à une gestion collaborative des déchets entre les provinces les organismes fédéraux et les municipalités.

**Résultats**

En 2017-2018, afin d'aider à analyser des données sur l'observation de la Terre qui améliorent la compréhension, la surveillance et l'atténuation des effets cumulatifs des changements

climatiques et du développement des ressources naturelles, RNCan a mis au point de nouveaux outils et données, notamment :

- Le **Centre d'expertise en géomatique** pour concentrer les activités, partenariats et projets dans une gestion de l'information basée sur l'endroit;
- Un environnement de traitement avancé des données par satellite qui permet l'extraction rapide des tendances et cartes de la couverture des terres, de la végétation et de l'eau. Combiné aux techniques d'intelligence artificielle, ce système a servi à produire en un temps record la carte officielle de la couverture des terres en Amérique du Nord;
- L'application de la technologie de captage à distance par satellite, dont le Ministère a fait l'essai, pour la surveillance des impacts cumulatifs des changements climatiques et du développement des ressources sur le caribou dans l'Arctique canadien;
- De nouvelles méthodes de cartographie et applications basées sur des **véhicules aériens sans pilote (UAV)**, qui inclut de nouvelles méthodes pour cartographier l'épaisseur de la neige à côté de la nouvelle autoroute Inuvik–Tuktoyaktuk. Ces méthodes fournissent un cadre de travail pour mener sur demande des études à faibles coûts pour une variété de types de végétation, de perturbations et d'infrastructures arctiques;
- Un **modèle du bilan du carbone générique** des forêts explicite du point spatial qui va utiliser l'observation de la Terre et d'autres données, et permettre des estimations détaillées de la façon dont la gestion des forêts affecte les stocks de carbone ainsi que les émissions et l'absorption des émissions de gaz à effet de serre;
- Des registres annuels de l'historique des récoltes et des feux de forêt sur une période de 30 ans en utilisant les archives historiques d'images Landsat qui pourraient servir à évaluer les tendances historiques du changement de la couverture des terres, tout en soutenant la capacité de modéliser les tendances futures.

RNCan a contribué à la prise de décision durable sur une utilisation des sols et une gestion des eaux grâce à ses travaux géoscientifiques sur l'environnement des eaux souterraines; par exemple :

- Le [Programme géoscientifique des eaux souterraines](#)<sup>lxiv</sup> qui a atteint sa cible de cinq citations d'organisations des secteurs public et privé qui ont intégré les informations et les outils des travaux géoscientifiques sur les eaux souterraines de RNCan dans leurs produits;
- La contribution technique aux travaux géoscientifiques de la Commission géologique du Canada dans 53 projets de développement, dans le cadre du **Programme d'études et d'évaluation environnementale**, conformément à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, qui a aidé à s'assurer que les impacts négatifs des projets sur l'environnement étaient réduits et que des mesures d'atténuation adéquates étaient mises en place. En 2017–2018, plus de 95 % des demandes d'expertise géoscientifiques ont été

faites à temps et le [Programme de géosciences environnementales](#)<sup>lxv</sup> a été cité plus de cinq fois par des organisations des secteurs public et privé.

## Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	2017–18 Résultats réels	2016–17 Résultats Reels	2015–16 Résultats réels
Les secteurs public et privé ont adopté des mesures d'atténuation des impacts environnementaux sur les ressources naturelles	Politiques, règlements et autres outils décisionnels nouveaux ou mis à jour chaque année dans les secteurs public et privé	3 par année	31 mars 2018	<p><b>Résultats : Atteints</b></p> <p>Cinq politiques, règlements et autres outils décisionnels nouveaux ou mis à jour dans les secteurs public et privé :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le modèle du bilan du carbone générique (MBCG) a été mis à jour, notamment le module Peatland. Le MBCG est une version explicite du point de vue spatial du modèle du bilan du carbone du secteur canadien des forêts</li> <li>2. Une approche des mosaïques d'images Landsat a été développée et a produit des dossiers historiques des récoltes et feux de forêt sur 30 ans;</li> <li>3. Des données de base sur l'inventaire forestier ont été fournies au moyen de la télédétection par satellite qui n'existait pas autrefois;</li> <li>4. Un outil de décision pour les stratégies de restauration de l'habitat du caribou a été développé pour Cold Lake, en Alberta.</li> <li>5. L'application de l'outil d'évaluation du risque Bowtie a été</li> </ol>	<p><b>Résultats : Atteints</b></p> <p>Quatre politiques, règlements et autres outils décisionnels nouveaux ou mis à jour dans les secteurs public et privé :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le Service canadien des forêts de RNCan a poursuivi la mise à jour de son modèle du bilan du carbone pour le secteur forestier canadien (MBC-SCF3), amélioré les directives pour utiliser le modèle et l'a distribué aux parties intéressées. Il a également organisé deux ateliers de formation.</li> <li>2. On a organisé deux colloques fondés sur une synthèse des données scientifiques et sur les résultats de la Recherche sur les perturbations naturelles et sur la gestion des ressources forestières. De nouvelles théories sur la gestion écosystémique des forêts ont été partagées entre les chercheurs, y compris des exemples concrets des attributs écosystémiques qui réagissent favorablement et se rétablissent plus rapidement à des niveaux de rétention plus élevés, ce qui permet de mieux cerner les avantages de la coupe à rétention variable.</li> </ol>	<p><b>Résultats : Atteints</b></p> <p>Quatre politiques, règlements et autres outils décisionnels nouveaux ou mis à jour dans les secteurs public et privé :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 Le Service canadien des forêts de RNCan a mis à jour sa version du Modèle du bilan du carbone du Secteur canadien des forêts (MBC-SFC3) à l'échelle opérationnelle et l'a transmise aux intervenants.</li> <li>2. Une synthèse des 15 années de renseignements scientifiques découlant de l'expérience Gestion de l'écosystème par émulation des perturbations naturelles (GEEPEN) est pratiquement terminée. La recherche de la GEEPEN s'attarde à l'efficacité de la gestion écosystémique dans la région boréale de l'Ouest. Les leçons retenues de cette recherche sont mises en application afin d'améliorer les pratiques de gestion dans le paysage opérationnel avoisinant et d'éclairer l'élaboration des politiques forestières provinciales de l'Alberta, surtout en ce qui concerne la santé, la productivité et la biodiversité des écosystèmes. Le modèle de gestion scientifique</li> </ol>



				<p>démontrée, dans le contexte préalablement non testé de la gestion durable des forêts, grâce à une validation de principe pilote de la gestion des effets cumulatifs.</p>	<p>3. Dans le cadre de son programme géoscientifique sur les eaux souterraines, RNCan a signé un protocole d'entente avec le Ministère de l'Environnement de Colombie-Britannique conformément auquel il offre un soutien scientifique à la mise en œuvre de la nouvelle « Water Sustainability Act ».</p> <p>4. Les travaux du programme Géoscience environnementale de RNCan sur la sismicité sont mentionnés dans l'évaluation environnementale stratégique des hydrocarbures au Québec, notamment sur l'île d'Anticosti (mai 2016). En outre, des scientifiques du programme Géoscience environnementale continuent à fournir leur expertise et leurs connaissances au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour l'aider à cerner les problèmes de santé causés par l'arsenic dans l'environnement, une fois collectées de nouvelles données sur la présence d'arsenic dans les sols, l'eau et les sédiments dans le secteur de Yellowknife; des rencontres ont lieu avec le médecin hygiéniste en chef des Territoires du Nord-Ouest pour mieux comprendre les résultats du programme.</p>	<p>GEEPn est reconnu à l'échelle nationale et internationale comme une pratique exemplaire pour mettre en place la science intégrée dans un cadre de gestion adaptative afin d'améliorer la gestion des ressources naturelles.</p> <p>3. RNCan et ses partenaires provinciaux ont collaboré à la mise sur pied du premier atelier de transfert de connaissances sur les eaux souterraines dans l'est de la Montérégie, au Québec. Ces connaissances aident les décideurs à gérer les eaux souterraines.</p> <p>4. Les travaux du programme Géoscience environnementale de RNCan sur la sismicité sont mentionnés dans l'évaluation environnementale stratégique des hydrocarbures au Québec qui constitue l'un des outils décisionnels de la province associés à sa politique générale en matière d'énergie. En outre, des scientifiques du programme Géoscience environnementale fournissent leur expertise et leurs connaissances au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour l'aider à cerner les problèmes de santé causés par l'arsenic dans l'environnement, une fois collectées de nouvelles données sur la présence d'arsenic dans les sols, l'eau et les sédiments dans le secteur de Yellowknife.</p>
--	--	--	--	---	---	--

## Ressources financières budgétaires (en dollars)

2017-18 Budget principal des dépenses	2017-18 Dépenses prévues	2017-18 Total des autorisations pouvant être utilisées	2017-18 Dépenses réelles (autorisations utilisées)	2017-18 Différence (réelles moins prévues)
27 437 623	27 437 623	32 241 225	32 240 247	4 802 624

L'augmentation entre les dépenses prévues et les dépenses réelles est principalement attribuable aux hausses salariales découlant des conventions collectives. Cette augmentation s'explique également par la redistribution des dépenses immobilières liées aux édifices à vocation spéciale et à l'initiative fédérale liée aux infrastructures vers le programme approprié, et ce, en fonction des directives du SCT.

## Ressources humaines (Équivalent temps plein – ETP)

2017-18 Prévues	2017-18 Résultats	2017-18 Différence (réelles moins prévues)
186	209	23

L'information liée aux programmes de niveau inférieur de RNCAN est disponible dans [l'InfoBase du SCT](#).

**Programme 3.1 : Protection des Canadiens et des ressources naturelles****Description**

L'exploitation des ressources naturelles et les modifications à l'environnement engendrent des risques pour les humains, les ressources naturelles et les infrastructures. L'objectif de ce programme est de permettre aux autres ministères, aux collectivités et au secteur privé de gérer ces risques en veillant à ce que les ressources nécessaires soient disponibles. RNCAN atteint cet objectif grâce à la réglementation, aux connaissances, outils et services, et en s'acquittant des responsabilités que lui confère la loi.

**Résultats**

En 2017-2018, RNCAN a poursuivi plusieurs initiatives pour aider des intervenants clés à gérer les risques par rapport aux dangers potentiels des ressources naturelles. RNCAN a axé ses efforts sur l'acquisition de capacités pour la prévention des dangers et la protection des ressources naturelles. Spécifiquement, RNCAN a :

- Amené les intervenants à faire de nombreuses évaluations régionales intégrées dans des écorégions forestières pour déterminer les vulnérabilités aux changements climatiques et envisager des options d'adaptation avec le secteur canadien des forêts;
- Développé de nouveaux outils pour obtenir en temps réel des renseignements sur les feux de forêt à partir d'une diversité de détecteurs pendant la saison des incendies. Par exemple RNCan a mis sur pied le **Système combiné de détection et de surveillance des feux de forêt**, qui fournit aux gestionnaires d'incendies au Canada une surveillance satellite constante des feux importants. RNCan offre aussi maintenant une cartographie tactique par télédétection haute résolution grâce au système Torchlight, qui permet aux gestionnaires d'incendies de maintenir une idée précise de la situation dans le cas des feux de forêt litigieux comme ceux qui ont sévi à l'intérieur de la Colombie-Britannique en 2017;
- Apporté sa contribution scientifique à la première phase de la stratégie d'intervention précoce contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans le Canada atlantique, notamment le [programme de science citoyenne « Pisteurs de tordeuses »](#).<sup>lxvi</sup> Les résultats positifs de la recherche montrent qu'une intervention précoce peut maintenir les populations de tordeuses à de bas niveaux et limiter considérablement les pertes forestières. Ces résultats ont amené le gouvernement du Canada à inclure dans le budget 2018 un investissement de 74 millions de dollars dans la phase 2;
- Fourni un soutien scientifique pour la détection et l'intervention précoces pour les nouveaux cas d'infestation d'agrile du frêne aux employés municipaux de Québec et de Winnipeg, où l'agrile a été détecté récemment, en plus d'une collaboration permanente avec les intervenants dans des régions préalablement infestées en Ontario et au Québec;
- Mené des recherches sur le dendroctone du pin ponderosa dans des écosystèmes nouvellement envahis pour informer : (1) une collaboration entre les gouvernements provinciaux et le milieu universitaire afin de mettre à jour l'évaluation du risque de propagation du dendroctone dans les forêts boréales et de pins; et (2) le [Groupe de travail sur les ravageurs forestiers](#),<sup>lxvii</sup> sous l'égide du **Conseil canadien des ministres des forêts**, pour développer une approche stratégique afin de ralentir la propagation du dendroctone du pin ponderosa dans tout le Canada.

RNCan a continué à promouvoir les efforts sur l'adaptation aux changements climatiques dans l'ensemble des secteurs des ressources naturelles et régions en :

- Coorganisant la réunion de la plénière de la [Plateforme canadienne d'adaptation aux changements climatiques](#)<sup>lxviii</sup> avec la table ronde annuelle sur la réduction des risques de catastrophe;
- Soutenant le développement de plusieurs rapports de situation dans le cadre de la plateforme d'adaptation aux changements climatiques du Canada, qui résument les développements dans l'adaptation aux changements climatiques et indiquent les activités nécessaires pour promouvoir des mesures d'adaptation. Ces rapports ont étayé la

demande de propositions pour des projets cofinancés dans le cadre du **Programme d'adaptation aux changements climatiques**, qui a été lancé en août 2017. 32 projets à coûts partagés d'une valeur de 7,8 millions de dollars ont été approuvés;

- Par le biais du **Programme de géosciences des changements climatiques**,<sup>lxix</sup> RNCan a fait la promotion des connaissances et de la sensibilisation géoscientifiques liées à l'adaptation aux changements climatiques au moyen de 59 produits axés sur les connaissances, 32 publications et rapports, et 27 présentations;
- Fait la promotion du développement de **Le Canada dans un climat en changement**,<sup>lxx</sup> la prochaine évaluation nationale qui observe la façon dont le climat du Canada change, son impact et comment le Canada réduit les risques en s'adaptant. La première réunion conjointe du Comité consultatif et des auteurs principaux chargés de la coordination, qui s'est tenue à Halifax à l'occasion de la réunion de 2017 de la plénière de la Plateforme d'adaptation aux changements climatiques, aura été un jalon essentiel.
  - Par suite de la réunion, des directives sur l'inclusion des connaissances autochtones dans le rapport seront préparées par un sous-groupe sous la direction d'experts de l'Assemblée des Premières Nations et de l'Inuit Tapiriit Kanatami. En outre, un site Web sur l'engagement du public a été lancé en septembre 2017, et permet aux visiteurs de contribuer au processus d'évaluation et d'en apprendre davantage sur celui-ci et l'équipe;
- Lancé le **Programme Renforcer la capacité et l'expertise régionales en matière d'adaptation (RCERA)** pour aider les régions à développer l'expertise et la capacité dont elles ont besoin pour prendre des mesures afin de s'adapter aux changements climatiques.

Afin de bâtir la capacité du Canada à prévenir les dangers, RNCan a :

- Fourni un financement pour renforcer les contrôles de sécurité sur les produits chimiques précurseurs d'explosifs, en mettant l'accent sur des inspections accrues, davantage d'activités de S-T sur les explosifs de fabrication artisanale, renforcé les mesures réglementaires et rallongé la liste des produits chimiques précurseurs afin d'inclure d'autres produits chimiques préoccupants;
- Mis à niveau 50 stations dans le cadre de l'**Initiative nationale de surveillance sismique**, ce qui porte à 58 % la modernisation de l'ensemble du réseau
- Déménagé l'installation d'étalonnage géomagnétique d'Ottawa à la Forêt de recherche Acadia, au Nouveau-Brunswick. Avec la signature d'un nouvel accord de 50 ans avec le United States Geological Survey, cette nouvelle installation constitue à présent le noyau d'une installation d'étalonnage géomatique en Amérique du Nord;
- Effectué une évaluation régionale des risques sismiques en Colombie-Britannique, qui fournit des estimations des pertes économiques potentielles découlant d'événements sismiques;

- Préparé un manuel de référence pour un simulateur de courants induits par des phénomènes géomagnétiques, ce qui aidera les exploitants de réseaux électriques à comprendre les impacts potentiels des tempêtes géomatiques sur un réseau électrique.

RNCan a pris des mesures pour protéger nos océans en :

- Menant avec le ministère des Pêches et Océans (MPO), dans le cadre du [Plan de protection des océans](#),<sup>lxxi</sup> une étude sur le comportement et le sort des déversements d'hydrocarbures. En 2017–2018, RNCan a collaboré avec des toxicologues à des essais sur les bacs de déversement, qui aident les équipes d'intervention à prendre des décisions sur les méthodes d'intervention et le nettoyage;
- Fournissant de précieuses données de cartographie pour soutenir la *Loi sur le moratoire relatif aux pétroliers* du Canada, qui va réglementer les navires transportant du pétrole brut ou des hydrocarbures persistants au départ et à destination des ports ou installations maritimes situés le long de la côte nord de la Colombie-Britannique.

RNCan a renforcé la sécurité des travailleurs des ressources naturelles en prenant des mesures pour modifier le Règlement transitoire sur la santé et la sécurité au travail concernant les ouvrages en mer dans la zone extracôtière.

## Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	2017–2018 Résultats réels	2016–2017 Résultats réels	2015–2016 Résultats réels
Les gouvernements, les collectivités et le secteur privé gèrent les risques et les occasions associés aux ressources naturelles, aux infrastructures et à la santé humaine.	Nombre d'évaluations du risque (changements climatiques, géorisques, autres), politiques, règlements, plans, normes (codes) ou lignes directrices élaborés grâce aux données ou aux services de RNCan	5 par année	31 mars 2018	<p><b>Résultats: non atteint</b></p> <p>En 2017-2018, RNCan a mené une évaluation régionale du risque de tremblement de terre en Colombie-Britannique et rédigé un manuel sur la météorologie de l'espace. En outre, RNCan a diffusé les résultats de 21 projets récemment achevés sur l'adaptation aux changements climatiques à de nouveaux auditoires afin d'appuyer de futures activités de planification et d'évaluation du risque. En 2018-2019, RNCan entreprendra une étude afin de documenter les répercussions de ses projets et activités d'adaptation selon le cadre de surveillance et d'évaluation du programme.</p>	<p><b>Résultats : Atteints</b></p> <p>On a procédé à <b>une importante mise à niveau du modèle des dangers sismiques du Canada</b> pour l'inclure au Code national du bâtiment du Canada de 2015 paru en juin 2016.</p> <p>RNCan a publié, en collaboration avec Sécurité publique Canada, un <b>document d'orientation prospectif</b> sur les besoins du Canada en évaluation des risques. En outre, on a préparé un <b>document d'orientation sur les infrastructures critiques</b> et la <b>cartographie des inondations</b>.</p> <p>RNCan a participé activement à la North American Reliability Corporation sur la rédaction de <b>lignes directrices sur la gestion des perturbations géomagnétiques destinées aux services publics d'électricité</b>.</p>	<p><b>Résultats : Atteints</b></p> <p>L'expertise de RNCan a permis de concevoir <b>trois nouvelles évaluations des risques</b> liés à l'adaptation aux changements climatiques, y compris une évaluation des risques pour le secteur pétrolier et gazier du nord-est de la Colombie-Britannique, et une évaluation des possibilités et des occasions liées aux changements climatiques à la demande de la Colombie-Britannique. Les connaissances de RNCan sur les géorisques ont permis à des organismes des secteurs public et privé de rédiger <b>cinq normes et lignes directrices</b>.</p> <p>RNCan a également conçu des modèles des risques sismiques qui ont permis au Conseil national de recherches de procéder à la mise à jour du Code national du bâtiment du Canada 2015-2020.</p>

	Nombre de collaborations actives avec les secteurs publics et privés permettant de gérer les risques et les occasions pour la population, les ressources naturelles et les infrastructures.	3 accords de collaboration <sup>1</sup>	31 mars 2018	<p><b>Résultats : Atteints</b></p> <p>1. RNCan a conclu un nouvel accord de collaboration en recherche-développement avec l'Université Acadia, Forest Protection Limited, l'Université Dalhousie, l'Université du Nouveau-Brunswick, Agrifor Biotechnical Services Limited et Sylvar Technologies en vue de développer et de commercialiser des sémi-chimiques d'origine naturelle pour la gestion des ravageurs.</p> <p>2. Le Service canadien des forêts (SCF) collabore avec certaines municipalités du Nord. La collaboration inclut la préparation d'un sondage auprès des propriétaires résidentiels afin de mieux comprendre ce qui les empêche de prendre des mesures pour vivre avec les feux de forêt et les gérer.</p> <p>3. Le SCF continue de collaborer avec une juridiction provinciale-territoriale canadienne pour déterminer comment la variabilité dans la gravité des brûlages peut affecter les changements dans le couvert forestier et les impacts sur le caribou des bois. La collaboration inclut, entre autres, des études sur les effets de la gravité des nouveaux brûlages, les refuges du feu et les changements de végétation.</p>	<p><b>Résultats : Atteints</b></p> <p>RNCan a conclu <b>trois accords de recherche concertée</b> avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour améliorer les techniques de surveillance des espèces exotiques invasives nuisibles afin d'atténuer les risques de leur introduction et de leur prolifération au Canada.</p> <p>Signature de <b>quatre nouveaux accords de collaboration</b> pour l'adaptation régionale afin d'accroître la diffusion des résultats du programme et d'aider les nouveaux groupes à gérer les risques de l'adaptation en Colombie-Britannique, dans les Prairies, en Ontario et au Québec.</p>	<p><b>Résultats : Atteints</b></p> <p>Maintien des réseaux existants grâce à la Plateforme d'adaptation du Canada, y compris une nouvelle initiative pour expliquer aux membres de l'Ordre des comptables agréés comment adapter leur travail aux changements climatiques.</p> <p>Nouveaux accords de collaboration avec les provinces, les territoires et d'autres ministères fédéraux pour augmenter la gestion des perturbations des forêts à la grandeur du Canada. Par exemple, un projet concerté avec les Territoires du Nord-Ouest a permis la formation de spécialistes en santé des forêts sur les levés aériens. On a également conclu un accord de collaboration avec l'Ontario pour développer des outils de détection et de gestion précoces de l'agrite du frêne, un ravageur du frêne dans les milieux urbains du sud de l'Ontario et du Québec.</p> <p>Le Centre de recherche sur l'adaptation climatique de l'Ontario, Ouranos et RNCan ont participé à une conférence nationale (Adaptation Canada 2016) pour faire état des résultats du programme fédéral d'adaptation, la première collaboration du genre en dix ans.</p>
--	---	---	--------------	---	--	---

<sup>1</sup> La cible pour 2017-2018 a été révisée pour passer de six à trois ententes de collaboration afin de refléter le changement de portée dans la méthodologie pour cet indicateur.

## Ressources financières budgétaires (en dollars)

2017-2018 Budget principal des dépenses	2017-2018 Dépenses prévues	2017-2018 Total des autorizations pouvant être utilisées	2017-2018 Dépenses réelles (autorizations utilisées)	2017-2018 Différence (réelles moins prévues)
70 418 079	70 418 079	77 949 305	73 038 008	2 619 929

L'augmentation entre les dépenses prévues et les dépenses réelles est principalement attribuable au financement additionnel reçu au cours de l'exercice dans le cadre du budget supplémentaire des dépenses pour améliorer la sécurité et la sûreté des explosifs, ainsi qu'aux hausses salariales découlant des conventions collectives.

## Ressources humaines (Équivalent temps plein – ETP)

2017-2018 Prévues	2017-2018 Résultats	2017-2018 Différence (réelles moins prévues)
414	459	45

L'augmentation entre les ETP prévus et les ETP réels est principalement attribuable à l'embauche découlant du financement reçu dans le cadre du budget supplémentaire.

L'information liée aux programmes de niveau inférieur de RNCan est disponible dans [l'InfoBase du SCT](#).

**Programme 3.2 : Information sur la masse terrestre****Description**

Les secteurs public, universitaires et privé ainsi que les Canadiens et les Canadiennes peuvent compter sur des données à jour, exhaustives et accessibles sur la masse continentale pour prendre des décisions éclairées socio-économiques et environnementales. Ce programme donne accès au cadre et au système d'information géomatique fondamental du Canada, y compris aux données de positionnement tridimensionnelles, à l'imagerie satellitaire haute résolution et à d'autres produits de détection à distance, aux levés officiels (frontières), aux cartes et à d'autres applications d'analyse. En outre, il offre un soutien logistique et une surveillance réglementaire aux régions du Nord pour un cadre immobilier robuste des terres canadiennes.

**Résultats**

En 2017-2018, RNCan a fourni des renseignements à jour, complets et accessibles sur la masse terrestre pour faciliter la prise de décisions socioéconomiques et environnementales raisonnables. Spécifiquement, RNCan a :



- Publié la **carte de la couverture terrestre nord-américaine**, qui fournit des renseignements uniformes à l'échelle nationale sur la masse terrestre du Canada et soutient les discussions en matière de politiques sur les changements climatiques, les impacts cumulatifs, la surveillance des forêts et de l'eau, et la planification de l'utilisation des terres. Cette version de la carte — qui a été préparée avec la collaboration de scientifiques américains et mexicains — augmente par huit la résolution et fournit des images satellite presque en temps réel provenant du réseau de stations terrestres et des images d'archives de RNCAN;
- Diffusé des données géospatiales à l'échelle du gouvernement par le biais de la **Plateforme géospatiale fédérale (PGF)**.<sup>lxxii</sup> La PGF a été mise en fonctionnement avec succès avec la contribution de 11 ministères participants et un nouveau modèle de financement participatif, ce qui a fourni des données de meilleure qualité et une solution à l'échelle de l'entreprise;
- Fourni une couverture haute résolution de cinq mètres du Nord canadien sur la PGF et les **Cartes ouvertes**.<sup>lxxiii</sup> Cette qualité de données, à laquelle les Canadiens et Canadiennes n'avaient encore jamais eu accès, offre une série d'applications et d'utilisations, notamment une surveillance géologique, le développement de l'exploitation minière, des études d'impact environnemental et la surveillance des changements climatiques;
- Rendu les données LiDAR sur la partie méridionale du Canada accessibles sur la PGF et les Cartes ouvertes. Ces données de haute précision couvrant 19 des 100 plus grandes villes du Canada peuvent servir à promouvoir la politique sur les technologies propres, les enjeux des changements climatiques, et la cartographie des plaines inondables et la gestion d'urgence connexe.

#### Le saviez-vous?

**La cartographie 3D haute résolution du nord du Canada est essentielle pour de nombreux secteurs, notamment les sociétés minières et les organisations environnementales.**

La cartographie 3D haute résolution permet :

- D'identifier les formations géologiques, ce qui pourrait aider à exploiter le potentiel des ressources minérales ou à planifier la construction de routes.
- De faire des évaluations environnementales exactes, surtout lorsqu'elles sont combinées à la connaissance des réseaux d'approvisionnement en eau et de l'emplacement de communautés autochtones.
- Le calcul des volumes de glace canadienne en fonte et leur contribution à l'élévation du niveau de la mer.

RNCAN a récemment publié, en collaboration avec le Centre géospatial polaire, [la cartographie 3D haute résolution de plus de trois millions de kilomètres carrés du Nord canadien](#).

RNCAN a appuyé la gestion efficace des terres canadiennes dans l'intérêt des secteurs des ressources naturelles du Canada et pour faire face aux risques potentiels pour les Canadiens et Canadiennes.

- Instaurant le **système d'arpentage des terres du Canada**,<sup>lxxiv</sup> qui fournit le cadre réglementaire, les normes, les systèmes d'information et l'infrastructure terrestre pour

l'arpentage des terres, et protège les limites du droit à la propriété et permet les transactions foncières;

- Remplissant les obligations d'arpentage, conformément à la loi et aux accords en vertu du [Régime de gestion des terres des Premières Nations](#).<sup>lxxv</sup> Ce travail contribue à mener les initiatives de réconciliation liées aux terres, aide à garantir la certitude des frontières pour les Premières Nations et soutient les communautés autochtones en quête d'une autonomie sectorielle;
- Numérisant plus de 100 000 documents pour créer des documents d'arpentage portant une signature numérique, en collaboration avec l'industrie et d'autres intervenants, les mettant ainsi à la disposition des autres ministères et de certaines Premières Nations qui utilisent à présent des portails d'approbation électroniques. RNCan continue de soutenir activement les Premières Nations dans leurs efforts pour s'approprier leurs terres en fournissant à leurs collectivités des services et outils améliorés.

RNCan s'est aussi rapproché de ses objectifs par le biais du [Programme du plateau continental polaire](#)<sup>lxxvi</sup> et la [Convention des Nations Unies sur le droit de la mer \(CNUDM\)](#)<sup>lxxvii</sup> en soutenant la recherche scientifique dans l'Arctique et en contribuant à la souveraineté canadienne. En 2017–2018, RNCan a :

- Soutenu 115 projets nécessitant de l'équipement de terrain pour le travail accompli par le gouvernement fédéral dans l'ensemble du Canada et 160 projets nécessitant un soutien logistique dans l'Arctique. Cela a inclus des activités scientifiques et opérationnelles menées par plus de 15 ministères et organismes fédéraux et territoriaux et 25 universités;
- Poursuivi sa participation au **Programme CNUDM**, qui a utilisé la totalité de ses données et analyses scientifiques et techniques pour la soumission sur l'océan Arctique du Canada à la Commission des limites du plateau continental des Nations Unies (CLPCNU). Les données et échantillons scientifiques recueillis pour la soumission montreront l'admissibilité canadienne aux vastes terres extracôtières au-delà de 200 milles nautiques, augmenteront les connaissances sur l'histoire géologique de l'océan Arctique et changeront fondamentalement notre compréhension de son évolution. Le Programme va présenter à la CLPCNU d'ici 2019 une soumission complète et justifiée d'un point de vue scientifique qui établit les limites extérieures du plateau continental étendu du Canada. Un calendrier pour l'examen de la soumission canadienne n'a encore été déterminé. La reconnaissance éventuelle de ces limites extérieures sera la dernière frontière internationale du Canada et elle concèdera au Canada des droits souverains sur les ressources naturelles vivantes et non vivantes sur le plancher océanique et dans le sous-sol.

## Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	2017-2018 Résultats réels	2016-2017 Résultats réels	2015-2016 Résultats réels
Les parties intéressées découvrent et consultent les données géospatiales qui facilitent leurs décisions, la création de rapports, leurs opérations et la recherche	Satisfaction et possibilité de découvrir et de consulter les données géospatiales	Amélioration par rapport aux périodes d'établissement de rapport précédentes sur la satisfaction de la découverte et de la consultation en général	31 mars 2021 <sup>1</sup>	<b>Résultats : Sur la bonne voie</b> Le développement d'un outil permettant de surveiller l'accès aux actifs géospatiaux est en bonne voie pour le lancement de l'outil en avril 2019. La base de cet outil est actuellement en cours d'essai. La production de rapports biennaux sur la satisfaction des intervenants commencera en 2019-2020	<b>Résultats : Sur la bonne voie</b> Le développement de l'outil d'évaluation a commencé en mars 2017. Sur la bonne voie par rapport à la référence établie pour 2017-2018.	<b>Non disponible:</b> Il n'y avait pas d'indicateur de rendement en 2015-2016.
Les secteurs public et privé ainsi que les milieux universitaires appuient leurs décisions sur la géo-information du gouvernement du Canada	On a la preuve que le système d'arpentage des terres du Canada répond aux besoins des parties intéressées	8	31 mars 2018	<b>Résultats : Atteints</b> Les preuves recueillies pour 2017-2018 indiquent qu'on a répondu aux besoins des intervenants.  Une séance d'échange d'information a eu lieu avec les arpenteurs des terres canadiennes qui travaillent au Québec. Tous les arpenteurs ont clairement indiqué qu'ils étaient extrêmement satisfaits des services et du soutien fournis par RNCan.	<b>Résultats : Sur la bonne voie</b> Preuves collectées pour 2016-2017 indiquant qu'on a répondu aux besoins des parties intéressées. La nouvelle Loi sur les titres de biens-fonds du Yukon reconnaît officiellement que l'arpenteur en chef est l'autorité de l'arpentage. Cela a permis une plus grande intégration opérationnelle et une prestation améliorée des services. Une étude des données cadastrales du Nord a démontré que les	<b>Résultats : Sur la bonne voie</b> Les preuves recueillies pour 2015-2016 démontrent qu'on a répondu aux besoins des parties intéressées qui bénéficient de la modernisation du système d'arpentage des terres du Canada. Les parties intéressées ont souligné les points méritant une amélioration, y compris une meilleure harmonisation avec le système d'enregistrement

<sup>1</sup> La cible a été mise à jour pour passer du 31 mars 2018 au 31 mars 2021 en fonction des échéanciers de lancement des outils en 2019 et des rapports subséquents sur la satisfaction des intervenants à compter de 2019-2020.

				<p>Un vaste engagement auprès des arpenteurs des terres canadiennes et d'autres utilisateurs du système d'arpentage lors de la Conférence nationale des arpenteurs qui s'est tenue à Victoria a révélé un taux de satisfaction élevé à l'égard des services fournis par la Direction générale. En outre, tous ont loué la qualité et la précision des données, qui leur permettent de trouver les bornes d'arpentage et d'y accéder rapidement.</p> <p>En vertu de l'Accord cadre sur la gestion des terres des Premières Nations, huit Premières Nations ont adopté leur propre code foncier, ce qui leur permet de gérer leurs terres de réserve, ressources et environnement selon leurs propres valeurs et priorités, tout en favorisant aussi un meilleur développement économique.</p>	<p>trois gouvernements du Nord les utilisaient beaucoup et qu'elles étaient fiables et à jour.</p> <p>L'étude a recommandé une amélioration des communications sur les services du système d'arpentage des terres du Canada dans le Nord.</p> <p>Une étude des coûts qui incombent à l'industrie a démontré que le système d'arpentage des terres du Canada se compare aux systèmes d'arpentage des terres privées et provinciales.</p> <p>L'étude a recommandé une meilleure formation des arpenteurs et des administrateurs des terres sur le processus et les outils disponibles afin de réduire davantage les coûts.</p>	<p>des titres du Yukon.</p>
<p>Les clients du Programme du plateau continental polaire (PPCP) ont reçu un soutien logistique peu coûteux nécessaire pour mener des travaux sur le terrain en toute sécurité dans les régions arctiques et</p>	<p>Degré de satisfaction des clients sur la qualité et les coûts du soutien obtenu</p>	<p>85 % des clients sont satisfaits ou très satisfaits</p>	<p>31 mars 2018</p>	<p><b>Résultats : Sur la bonne voie</b></p> <p>88 % des projets ont été soutenus pendant la saison sur le terrain 2017. Le Programme du plateau continental polaire (PPCP) a soutenu 115 demandes d'équipement sur le terrain pour le travail accompli dans l'ensemble du</p>	<p><b>Résultats : Non disponible</b></p> <p>Le sondage sur la satisfaction des clients est effectué aux trois ans. En 2016-2016, aucun sondage n'a été fait. Le prochain sondage aura lieu en 2018-2019.</p>	<p><b>Résultats : 90%</b></p> <p>En réponse à un questionnaire sur la satisfaction de la clientèle distribué en 2015-2016, 90 % des répondants ont indiqué qu'ils étaient satisfaits ou très satisfaits de la qualité du soutien logistique obtenu dans le cadre du PPCP.</p>

subarctiques du Canada.				Canada et 160 projets nécessitant un soutien logistique dans l'Arctique. Le sondage sur la satisfaction de la clientèle est prévu pour 2018-2019.		
Des gouvernements et autres intervenants de programme peuvent accéder à un ensemble d'actifs de données géospatiales à jour et complets	Pourcentage de collectes de données essentielles sur la masse terrestre dont la couverture est renouvelée	<b>15 %</b> de toutes les collectes de données sont mises à jour ou nouvellement produites.	31 mars 2018	<b>Résultats : Atteints</b> Six couches de données sur 23 (26 %) ont été mises à jour en 2017-2018, notamment celles sur les noms de lieux géographiques, l'élévation, les routes, les voies ferrées, l'hydrographie (eau, lacs, rivières) et l'infrastructure énergétique dans le cadre du projet de coopération nord-américaine en matière d'information sur l'énergie (CNAIE)	Indicateur de rendement n'existait pas en 2016-17.	Indicateur de rendement n'existait pas en 2015-2016.

## Ressources financières budgétaires (en dollars)

2017-18 Budget principal des dépenses	2017-18 Dépenses prévues	2017-18 Total des autorisations pouvant être utilisées	2017-18 Dépenses réelles (autorisations utilisées)	2017-18 Différence (réelles moins prévues)
49 150 177	49 150 177	69 887 609	61 573 503	12 423 326

L'augmentation entre les dépenses prévues et les dépenses réelles est principalement attribuable au financement additionnel reçu dans le cadre du budget supplémentaire pour poursuivre la négociation et la mise en œuvre des revendications territoriales globales, des ententes liées aux traités et des ententes d'autonomie gouvernementale, et pour des transferts d'autres ministères, ainsi qu'aux hausses salariales découlant des conventions collectives. L'augmentation s'explique également par la redistribution des dépenses immobilières en fonction des directives du SCT.

## Human resources (full-time equivalents)

2017–18 Prévues	2017–18 Résultats	2017–18 Différence (réelles moins prévues)
386	353	(33)

La réduction entre les ETP prévus et les ETP réels est principalement attribuable aux départs des employés et à des retards au niveau de la dotation planifiée en personnel.

L'information liée aux programmes de niveau inférieur de RNCan est disponible dans [l'InfoBase du SCT](#).

## Services internes

**Description**

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérées par le gouvernement fédéral de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations ministérielles d'une organisation. Les Services internes font appel aux activités et aux ressources de dix catégories de services distinctes qui appuient la livraison du programme au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation de services internes appliqué dans un ministère. Les dix catégories de services sont les suivantes : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services immobiliers, services du matériel et services d'acquisitions.

**Résultats**

En 2017–2018, les services internes ont soutenu la transition de Ressources naturelles Canada vers le nouveau cadre de gestion ministériel axé sur les résultats en communiquant les changements nécessaires aux systèmes financiers, de gestion de l'information (GI) et de technologies de l'information (TI), et ils ont poursuivi leurs efforts pour aider le Ministère à promouvoir les engagements de la lettre de mandat du Ministre et les priorités du gouvernement du Canada dans les domaines suivants :

**Gouvernement ouvert et engagement du public**

Dans le cadre de son programme Gouvernement ouvert, RNCan a poursuivi sa transition vers un modèle avant tout numérique pour les communications et l'engagement en 2017–2018 en concevant et en développant plusieurs communications et produits de sensibilisation essentiels et en mettant en œuvre d'importantes initiatives en matière d'engagement numérique à l'échelle du pays, notamment l'initiative **Génération Énergie** et le **Plan canadien pour les minéraux et les**

**métaux.** Ces initiatives permettent au Ministère d'atteindre davantage de Canadiens et Canadiennes, et de s'engager avec eux sur les questions qui comptent le plus.

RNCan a continué à travailler avec ses partenaires fédéraux pour soutenir la diffusion de renseignements scientifiques par le biais de la **Bibliothèque scientifique fédérale** à laquelle plus de 22 000 Canadiens ont accédé l'année dernière. Afin de poursuivre sa contribution à cet outil important, RNCan a présenté la deuxième mise à jour annuelle de son inventaire des ensembles de données, ce qui porte à 69 000 le nombre d'ensembles de données publiées jusqu'à maintenant par le Ministère.

### Résultats et livraison

RNCan a terminé son Cadre des résultats ministériels (CRM), qui a été approuvé en 2017–2018, et ses systèmes financiers, GI et TI qui le soutiennent. Le CRM établit les responsabilités fondamentales du Ministère, les résultats attendus et l'information connexe sur le rendement, et il servira de base à RNCan pour rendre compte aux Canadiens et Canadiennes de sa performance à l'avenir. À cet égard, le Ministère a poursuivi la préparation d'une stratégie axée sur les données pour soutenir la présentation de ses rapports conformément au CRM.

RNCan continue de mettre en œuvre les six engagements de la lettre de mandat du Ministre et d'alimenter le [suivi des lettres de mandat](#) du Gouvernement du Canada : [Livrer des résultats pour les Canadiens](#), lancé en novembre 2017. Cette année, RNCan, en collaboration avec d'autres ministères, a soutenu l'accomplissement de l'engagement de la lettre de mandat « Élaborer un accord nord-américain sur l'énergie propre et l'environnement ». Les cinq autres engagements de la lettre de mandat sont en voie d'être remplis.

### Main-d'œuvre et lieu de travail

RNCan aspire à encourager une culture où la santé mentale et le bien-être sont soutenus sur tous les plans au travail par le biais de la formation, de la communication et de l'engagement. En 2017–2018, RNCan a introduit

#### Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+)

L'ACS+ est un outil d'analyse utilisé dans l'ensemble du gouvernement du Canada pour déterminer les impacts des politiques, programmes et services sur différents groupes de femmes, d'hommes et de personnes de diverses identités de genre. Il a pour but de promouvoir l'égalité des sexes, mais ne se borne pas au sexe et inclut l'examen des facteurs d'identité comme l'âge, l'éducation, la langue, la géographie, la culture et le revenu. C'est un des principaux outils dont se sert le gouvernement du Canada pour assurer une croissance inclusive. En tant que chef de file reconnu pour ce qui est de l'ACS+, RNCan a mené en 2017–2018 un total de 18 activités ayant consisté notamment à :

- Établir une charte de l'égalité des sexes qui vise à s'attaquer aux préjugés tacites et à supprimer les obstacles à l'avancement professionnel et à des occasions de leadership. La charte a été signée à l'occasion de la Journée internationale de la femme le 8 mars 2018.
- Promouvoir les femmes en sciences en offrant des occasions de financement aux scientifiques intéressées à faire de la recherche post-doctorale dans le domaine des sciences de la Terre par le biais du programme de bourses Alice Wilson de la Commission géologique du Canada.
- Annoncer en mars 2018 la nomination du Champion et du Co-champion de RNCan pour les femmes qui vont collaborer avec des partenaires pour promouvoir l'égalité des chances pour les femmes dans les industries des ressources naturelles
- Faire en sorte que tous les nouveaux programmes de RNCan soient soumis à une ACS+ rigoureuse dans le cadre du processus du Cabinet et budgétaire.

la **Stratégie de RNCan axée sur les personnes**, qui consiste à soutenir nos effectifs et notre environnement de travail. Les trois principales réalisations liées à la stratégie sont la tenue de la **Foire des talents et de réseautage de RNCan**, qui a attiré plus de 3 500 personnes; l'élaboration et l'essai du **Profil de réussite des leaders de RNCan**; et la mise sur pied d'une **stratégie autochtone** en matière de ressources humaines pour soutenir le **Plan d'action pour la réconciliation avec les Autochtones**.

En 2017–2018, le Ministère a accru son efficacité en matière de prestation de services en instaurant des processus de dotation de personnel collectifs et a fait l'essai d'une classification pour réduire les efforts que les gestionnaires doivent fournir pour créer de nouveaux postes. Le Ministère s'efforce aussi de préserver l'intégrité des données entre son système d'information RH et Phoenix afin de réduire les erreurs de paie et fait des efforts considérables pour améliorer la question de la paie en interne et au Centre de paie en communiquant davantage avec les gestionnaires et les employés; en participant à des comités interministériels et des groupes de travail; et en partageant des ressources avec Services publics et Approvisionnement Canada.

### Modernisation de la GI et TI

Afin de soutenir son programme scientifique innovateur en matière de technologies propres et de changements climatiques, RNCan a continué à améliorer ses compétences en traitement des données scientifiques au cours de la dernière année. Cela a consisté notamment à effectuer des mises à jour de l'ensemble du réseau pour améliorer la résilience de RNCan en matière de cybersécurité en prenant des mesures pour réduire les risques informatiques et en lançant une initiative pour renforcer les principaux éléments de GI et TI qui sont fondamentaux pour la conduite des affaires. Le Ministère a aussi été un partenaire clé et a fourni des conseils scientifiques, une orientation et des outils pour soutenir la réaction de l'ensemble du gouvernement à la **saison 2017 des feux de forêt en milieu périurbain en Colombie-Britannique**.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
138 006 496	138 006 496	159 938 410	143 026 202	5 019 706

L'augmentation entre les dépenses prévues et les dépenses réelles est principalement attribuable au financement additionnel reçu au cours de l'exercice dans le cadre du budget supplémentaire des dépenses pour l'avancement des technologies propres et pour soutenir d'autres programmes, ainsi qu'aux hausses salariales découlant des conventions collectives, le tout compensé par un report de fonds pour l'initiative fédérale liée aux infrastructures.



## Ressources humaines (équivalents temps plein)

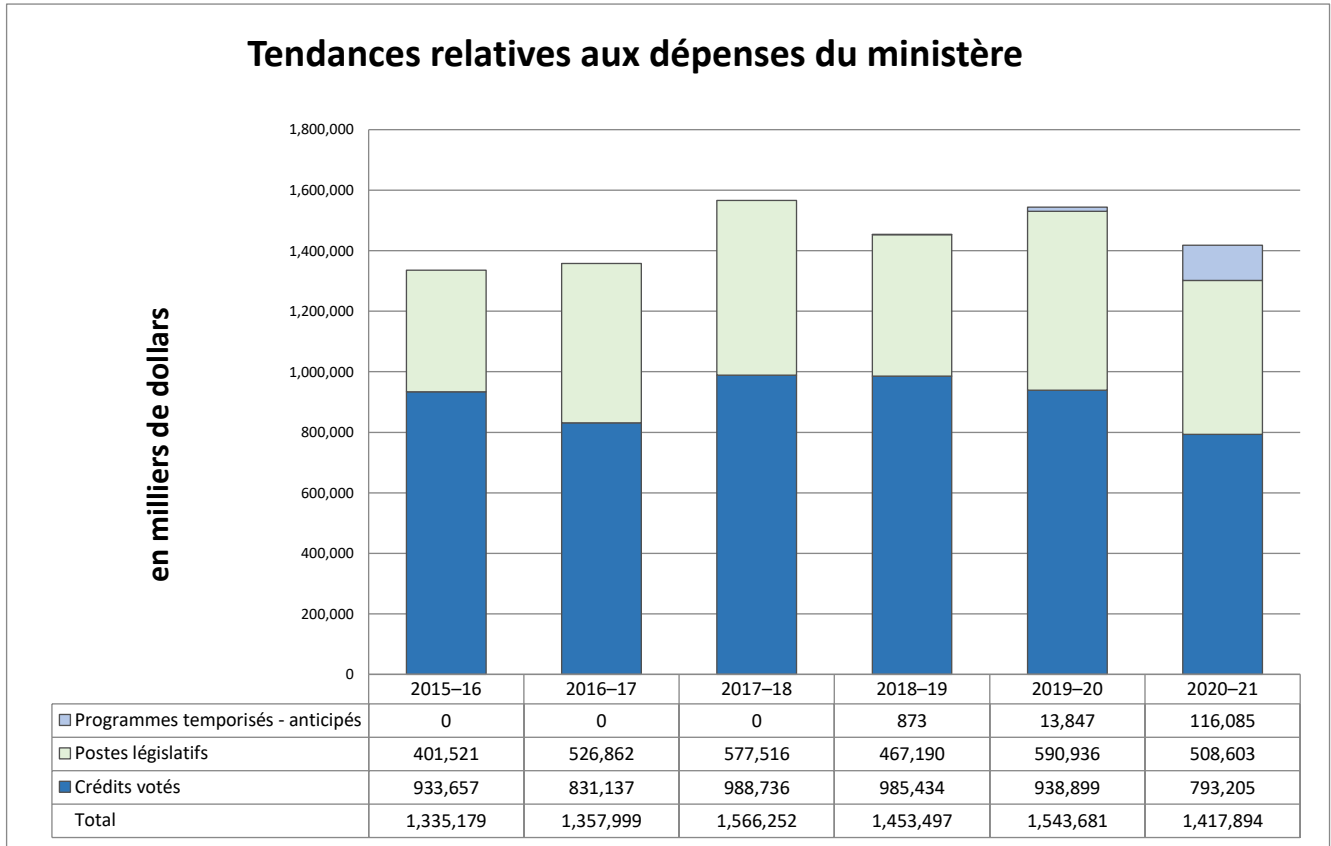
Nombre d'équivalents temps plein prévus 2017-2018	Nombre d'équivalents temps plein réels 2017-2018	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2017-2018
922	928	6

L'information liée aux programmes de niveau inférieur de RNCan est disponible dans [l'InfoBase du SCT](#).

## Analyse des tendances dans les dépenses et les ressources humaines

### Dépenses réelles

Graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère



## Résumé des résultats budgétaires des programmes et des services internes (en dollars)

Programmes et services internes	Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016
1.1 Accès au marché et diversification	60 190 597	60 190 597	121 586 133	146 205 150	82 822 778	69 193 650	70 738 385	75 927 073
1.2 Innovation menant à de nouveaux produits et procédés	109 154 844	109 154 844	105 447 956	108 798 087	119 804 678	118 506 415	97 761 228	93 375 233
1.3 Investissement dans les secteurs des ressources naturelles	73 163 653	73 163 653	66 583 758	58 519 340	79 038 507	79 038 129	74 593 181	68 270 162
1.4 Programmes législatifs – zones extracôtières de l'Atlantique <sup>a</sup>	408 998 253	408 998 253	411 491 251	535 940 473	524 634 823	524 634 823	473 430 813	347 989 273
2.1 Pratiques écoénergétiques et sources d'énergie à faible émission de carbone	183 461 546	183 461 546	192 282 837	164 071 051	248 370 347	237 241 683	177 431 795	211 012 423
2.2 Innovation technologique	219 965 182	219 965 182	273 697 154	247 070 016	244 479 484	227 759 555	148 143 884	143 620 407
2.3 Gestion responsable des ressources naturelles	27 437 623	27 437 623	28 403 454	27 562 371	32 241 225	32 240 247	35 319 980	121 598 627
3.1 Protection des Canadiens et Canadiennes et des ressources naturelles	70 418 079	70 418 079	65 219 397	66 113 435	77 949 305	73 038 008	79 879 094	73 709 947
3.2 Information sur la masse terrestre	49 150 177	49 150 177	49 774 538	49 684 775	69 887 609	61 573 503	74 793 210	74 110 670
<b>Total partiel</b>	<b>1 201 939 954</b>	<b>1 201 939 954</b>	<b>1 314 486 478</b>	<b>1 403 964 698</b>	<b>1 479 228 756</b>	<b>1 423 226 013</b>	<b>1 232 091 570</b>	<b>1 209 613 815</b>
Services internes	138 006 496	138 006 496	138 137 439	125 869 690	159 938 410	143 026 202	125 907 344	125 564 854
<b>Total</b>	<b>1 339 946 450</b>	<b>1 339 946 450</b>	<b>1 452 623 917</b>	<b>1 529 834 388</b>	<b>1 639 167 166</b>	<b>1 566 252 215</b>	<b>1 357 998 914</b>	<b>1 335 178 669</b>

Pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, les chiffres représentent les dépenses réelles (autorisations utilisées) telles qu'inscrites aux comptes publics. Entre 2015-2016 et 2016-2017, les dépenses de NRCan ont légèrement augmenté, en raison surtout d'une hausse des paiements

pour les zones extracôtières de l'Atlantique et de la mise en œuvre de l'**initiative fédérale liée aux infrastructures (IFI)**, ce qui a été compensé par le transfert de la responsabilité du **Programme des responsabilités nucléaires héritées** et de l'**initiative de la région de Port Hope** à Énergie atomique du Canada Limitée et en raison de la réduction des dépenses liées au **programme écoÉNERGIE pour les biocarburants**, au **programme d'encouragement à la production d'énergie éolienne** et au **programme d'innovation technologique en matière d'énergie**. De 2016–2017 à 2017–2018, les dépenses de RNCan ont considérablement augmenté, en raison surtout d'une réévaluation des redevances payées au cours des années précédentes et ayant entraîné un paiement ponctuel; des augmentations salariales et des paiements rétroactifs de 2017–2018; ainsi que des dépenses nouvelles ou supplémentaires pour les contributions au **Fonds municipal vert (FMV)**, aux **démonstrations de pétrole et gaz propres**, au **programme Énergie Innovation** et aux **démonstrations des infrastructures pour véhicules électriques (DIVE)**, qui ont été compensées par une diminution des dépenses liées aux zones extracôtières de l'Atlantique pour des redevances de 2017–2018 et à l'IFI.

Les dépenses de 1 340 million de dollars prévues pour 2017–2018 ont été augmentées de 299 millions de dollars en cours d'année, portant ainsi les crédits totaux pouvant être utilisés à 1 639 million de dollars en raison de ce qui suit :

Augmentations dues à:

- Un paiement ponctuel pour la réévaluation des redevances des années antérieures;
- Financement reçu par le biais du budget supplémentaire des dépenses essentiellement pour le **FMV**, le **Plan d'action sur le bois d'œuvre résineux (PABO)**, les **Comités autochtones de consultation et de surveillance (CACS)**, la **Stratégie d'emploi jeunesse (SEJ)** et l'**avancement des technologies propres**;
- La réception des montants reportés des budgets de fonctionnement et d'immobilisation de 2016-2017;
- La réception du financement mis de côté par le Ministère pour couvrir les paiements rétroactifs non provisionnés découlant des conventions collectives et du financement supplémentaire pour couvrir la portion provisionnée des hausses salariales de 2016–2017 et 2017–2018.

Ces augmentations sont compensées par une diminution imputable à :

- Des exigences réduites en ce qui concerne les paiements prévus par la loi pour les zones extracôtières de l'Atlantique, surtout par suite d'une baisse de la production et des changements dans les prix des matières premières par rapport à ce qui avait été prévu.

---

Sur les crédits totaux de 1 639 million de dollars pouvant être utilisés en 2017–2018, RNCan a dépensé 1 566 million de dollars. Le financement non dépensé de 73 millions de dollars s'explique de la façon suivante :

- Le financement a été reporté aux années futures pour **DIVE**, les **sites miniers Gunnar et Lorado**, les droits des minéraux de la Commission d'établissement des soldats et le soutien aux projets dans le cadre de l'**IFI**;
- Fonds de contribution non dépensés dans le cadre du **programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable** et les **CACS** et **DIVE**. D'autres reports de fonds pourraient être demandés pour ces retards.

De 2018–2019 à 2020–2021, les dépenses prévues devraient être supérieures aux dépenses réelles de 2017–2018, à l'exclusion du paiement pontuel pour la réévaluation des redevances des années antérieures. C'est le résultat des fluctuations dans la modélisation économique pour les comptes extracôtiers de l'Atlantique et de la mise en œuvre de la **phase II du Programme d'infrastructures vertes**, qui ont été compensées par l'élimination ou la diminution du profil de financement des programmes existants (c.-à-d. **Programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable**, **PABO**, **IFI**, **Impact Canada**, **Croissance des technologies propres**, **Initiative géoscientifique ciblée**, **Géocartographie de l'énergie et des minéraux**, **Gunnar et Lorado** et **SEJ**). Toutefois, comme le montre le graphique, le Ministère s'attend à ce que certains de ces programmes soient renouvelés ou remplacés.

## Ressources humaines réelles

Sommaire des ressources humaines pour les programmes et les services internes (équivalents temps plein)

Programmes et services internes	Équivalents temps plein réels 2015-2016	Équivalents temps plein réels 2016-2017	Équivalents temps plein prévus 2017-2018	Équivalents temps plein réels 2017-2018	Équivalents temps plein prévus 2018-2019	Équivalents temps plein prévus 2019-2020
1.1 Accès au marché et diversification	254	277	267	304	286	277
1.2 Innovation menant à de nouveaux produits et procédés	313	328	289	334	294	291
1.3 Investissement dans les secteurs des ressources naturelles	399	422	395	417	389	370
1.4 Programmes législatifs – zones extracôtières de l'Atlantique	0	0	0	0	0	0
2.1 Pratiques écoénergétiques et sources d'énergie à faible émission de carbone	264	265	252	257	314	316
2.2 Innovation technologique	665	653	646	719	653	639
2.3 Gestion responsable des ressources naturelles	244	223	186	209	206	206
3.1 Protection des Canadiens et des ressources naturelles	474	435	414	459	467	462
3.2 Information sur la masse terrestre	383	387	386	353	390	393
<b>Total partiel</b>	<b>2 996</b>	<b>2 990</b>	<b>2 835</b>	<b>3 052</b>	<b>2 999</b>	<b>2 954</b>
Services internes	940	906	922	928	933	938
<b>Total</b>	<b>3 936</b>	<b>3 896</b>	<b>3 757</b>	<b>3 980</b>	<b>3 932</b>	<b>3 892</b>

Pour 2015-2016 et 2016-2017, les chiffres démontrent les ETP réels tels qu'ils apparaissent dans les rapports ministériels sur le rendement. Pour 2017-2018, les ETP prévus sont tirés du plan ministériel de 2017-2018 et les ETP réels de 2017-2018 reflètent ceux de l'année. Pour 2018-2019 et 2019-2020, les chiffres représentent les ETP totaux prévus pour soutenir les activités des programmes de RNCAN, tels qu'indiqués dans le plan ministériel de 2018-2019.

La baisse entre 2017-2018 et 2018-2019 s'explique principalement par l'élimination d'un certain nombre d'initiatives importantes dont on trouve une explication à la section « Résumé des résultats budgétaires ». À mesure que de nouvelles initiatives seront entreprises ou que des renouvellements seront approuvés, les plans pour les besoins futurs en ETP seront rajustés en conséquence. Globalement, les niveaux d'ETP de RNCAN se maintiennent à environ 3 900, tel que reflété dans le nombre réel d'ETP des années antérieures.

## Dépenses par crédit

Pour plus de détails sur les dépenses votées et législatives du ministère de RNCAN, consultez les [Comptes publics du Canada 2017–2018](#).<sup>lxxviii</sup>

## Dépenses et activités du gouvernement du Canada

On peut obtenir de l'information sur les dépenses de RNCAN liées aux dépenses et activités du gouvernement du Canada en visitant l'[InfoBase du GC](#).

## États financiers et faits saillants des états financiers

### États financiers

Les états financiers consolidés de RNCAN (non audités) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 sont disponibles sur le [site Web du Ministère](#).

### Faits saillants des états financiers

Les faits saillants exposés dans la présente section sont tirés des états financiers consolidés du Ministère.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada, lesquelles sont fondées sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public, résultant en des montants qui peuvent différer de ceux présentés dans d'autres sections du Rapport sur les résultats ministériels, préparés selon une méthode axée sur les dépenses. Le rapprochement entre les autorisations utilisées selon la méthode axée sur les

dépenses et le coût de fonctionnement net préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice est énoncé dans la note 3 des états financiers consolidés du Ministère.

### État des opérations consolidé condensé (non audité) pour l'exercice se terminant le 31 mars, 2018 (en dollars)

Renseignements financiers	2017-2018 Résultats prévus*	2017-2018 Résultats Réels	2016-2017 Résultats Réels	Écart (résultats réels de 2017-2018 moins résultats prévus de 2017-2018)	Écart (résultats réels de 2017-2018 moins résultats réels de 2016-2017)
Total des charges	1 410 311 074	1 607 655 801	1 349 957 088	197 344 727	257 698 713
Total des revenus nets	38 465 077	25 073 848	29 410 248	(13 391 229)	(4 336 400)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 371 845 997	1 582 581 953	1 320 546 840	210 735 956	262 035 113

\* Les résultats prévus de 2017-2018 sont fondés sur les montants présentés dans l'[État des résultats prospectif consolidé de 2017-2018](#) et figurent dans le Plan ministériel de 2017-2018 de RNCan.

Le total des charges de RNCan de 1 608 millions de dollars en 2017-2018 est composé de 903 millions de dollars en paiements de transfert principalement à d'autres paliers de gouvernements dans les programmes législatifs des zones extracôtières de l'Atlantique et à l'industrie dans différents programmes, ainsi que 704 millions de dollars en autres charges de programmes. Le total des revenus nets de RNCan de 25 millions de dollars en 2017-2018 provient de revenus disponibles à être dépensés à nouveau, notamment ceux du Fonds renouvelable de Géomatique Canada.

Voici les principales explications de l'augmentation de 262 millions de dollars du coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts en 2017-2018 :

- Augmentation de 89 millions de dollars dans le programme d'innovation technologique, surtout en raison de l'initiative d'innovation énergétique;
- Augmentation de 64 millions de dollars dans le programme des pratiques écoénergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone, surtout en raison de la Fédération canadienne des municipalités pour le Fonds municipal vert;



- Augmentation de 56 millions de dollars dans les programmes législatifs des zones extracôtières de l'Atlantique, surtout en raison d'une réévaluation des redevances, entraînant un paiement forfaitaire compensé par moins de redevances suite à une réduction de la production et du prix du pétrole.

Ces augmentations ont entraîné l'augmentation générale des paiements de transfert à l'industrie, aux organismes sans but lucratif et aux autres paliers de gouvernement.

Dans l'ensemble, ces explications couvrent aussi l'augmentation de 211 millions de dollars du coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts entre les résultats prévus et réels.

Le graphique illustrant les charges réelles par type pour 2017-2018 est disponible sur le site [Web de RNCan](#).

### État de la situation financière consolidé condensé (non audité) au 31 mars 2018 (en dollars)

Renseignements financiers	2017-2018	2016-2017	Écart (2017-2018 moins 2016-2017)
Total des passifs	800 382 482	405 786 013	394 596 469
Total des actifs financiers nets	637 331 859	244 655 407	392 676 452
Dette nette ministérielle	163 050 623	161 130 606	1 920 017
Total des actifs non financiers	361 353 279	334 766 837	26 586 442
Situation financière nette ministérielle	198 302 656	173 636 231	24 666 425

Le total des passifs de RNCan de 800 millions de dollars est composé de créiteurs et charges à payer de 669 millions de dollars principalement à d'autres paliers de gouvernements en lien avec les paiements législatifs en vertu des lois de mise en œuvre sur les hydrocarbures extracôtiers de l'Atlantique. L'augmentation par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à la réévaluation du revenu de redevances, ainsi qu'à l'augmentation des paiements de transfert à l'industrie et aux organismes sans but lucratif.

Le total des actifs financiers nets de RNCan de 637 millions de dollars est composé de 636 millions de dollars d'un montant à recevoir du Trésor, ce qui représente des montants pouvant être versés sans avoir à imputer de nouveau les autorisations de RNCan.

Le total des actifs non financiers de RNCan de 361 millions de dollars est composé de 360 millions de dollars d'immobilisations corporelles. L'augmentation de 27 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à l'amélioration des bâtiments à la grandeur du Canada dans le cadre de l'Initiative fédérale d'infrastructure.

L'augmentation de 25 millions de dollars dans la situation financière nette ministérielle, laquelle correspond à la différence entre le total des actifs non financiers et la dette nette ministérielle, est principalement attribuable à l'augmentation des immobilisations corporelles.

## Renseignements supplémentaires

### Renseignements ministériels

#### Profil organisationnel

**Ministre de tutelle :** L'honorable Amarjeet Sohi, c.p., député

**Administrateur général :** Christyne Tremblay

#### Portefeuille ministériel :

- [Énergie atomique du Canada Limitée<sup>lxxxix</sup> \(EACL\)](#);
- [Office national de l'énergie<sup>lxxx</sup> \(ONE\)](#);
- [Commission canadienne de sûreté nucléaire<sup>lxxxix</sup> \(CCSN\)](#);
- [Office Canada–Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers<sup>lxxxii</sup>](#);
- [Office Canada–Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers<sup>lxxxiii</sup>](#);
- [Administration du pipe-line du Nord<sup>lxxxiv</sup> \(APN\)](#);
- Office des indemnisations pétrolières (inactif).

**Année d'incorporation ou de création :** 1994

#### Principales autorités législatives:

- [Loi sur le ministère des Ressources naturelles<sup>lxxxv</sup>](#) L.C. 1994, chap. 41
- [Loi sur les forêts<sup>lxxxvi</sup>](#) L.R.C. (1985), ch. F-30
- [Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles<sup>lxxxvii</sup>](#) L.S.C., 1985, chap. R-7
- [Loi sur l'efficacité énergétique<sup>lxxxviii</sup>](#) L.C. 1992, chap. 36
- [Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif<sup>lxxxix</sup>](#) S.C. 2014, ch. 39, art. 376

## **Cadre de production de rapport**

Les Résultats stratégiques et l'Architecture d'alignement des programmes de RNCan pour 2016-2017 sont énoncés ci-dessous.

### **1. Résultat stratégique : Les secteurs des ressources naturelles canadiens sont concurrentiels à l'échelle mondiale**

#### **1.1 Programme : Accès au marché et diversification**

**1.1.1 Sous-programme : Accès aux marchés des minéraux et des métaux et diversification de ces marchés**

**1.1.2 Sous-programme : Accès aux marchés des produits forestiers et diversification de ces marchés**

**1.1.3 Sous-programme : Accès au marché énergétique et diversification de ce marché**

#### **1.2 Programme : Innovation menant à de nouveaux produits et procédés**

**1.2.1 Sous-programme : Innovation minière**

**1.2.2 Sous-programme : Innovation dans le secteur forestier**

**1.2.3 Sous-programme : Innovation géospatiale**

#### **1.3 Programme : Investissement dans les secteurs des ressources naturelles**

**1.3.1 Sous-programme : Investissement dans les minéraux**

**1.3.2 Sous-programme : Initiative géoscientifique ciblée**

**1.3.3 Sous-programme : Géocartographie de l'énergie et des minéraux**

**1.3.4 Sous-programme : Géoscience pour les nouvelles ressources énergétiques**

**1.3.5 Sous-programme : Initiative du Bureau de gestion des grands projets**

#### **1.4 Programme : Programmes législatifs – zones extracôtières de l'Atlantique**

### **2. Résultat stratégique : Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement**

#### **2.1 Programme: Pratiques éconergétiques et sources d'énergie à faibles émissions de carbone**

**2.1.1 Sous-programme : Encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables**

**2.1.2 Sous-programme : Aide à la décision sur l'énergie propre**

**2.1.3 Sous-programme : Carburants de remplacement pour les transports**

**2.1.4 Sous-programme : Efficacité énergétique**

#### **2.2 Programme : Innovation technologique**

**2.2.1 Sous-programme : Matériaux pour l'énergie**

**2.2.2 Sous-programme : Mines vertes**

**2.2.3 Sous-programme : Science et technologie de l'énergie propre**

#### **2.3 Programme : Gestion responsable des ressources naturelles**

**2.3.1 Sous-programme : La science des écosystèmes forestiers et son application**

**2.3.2 Sous-programme :** Programme géoscientifique des eaux souterraines

**2.3.3 Sous-programme :** Études et évaluations environnementales

**2.3.4 Sous-programme :** Gestion des déchets radioactifs

**2.3.5 Sous-programme :** L'information géospatiale pour la gestion responsable des ressources naturelles

**3. Résultat stratégique : Les Canadiens ont l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles, et sont protégés contre les risques associés**

**3.1 Programme :** Protection des Canadiens et des ressources naturelles

**3.1.1 Sous-programme :** Sécurité et sûreté des explosifs

**3.1.2 Sous-programme :** Matériaux et certification de sécurité et de sûreté

**3.1.3 Sous-programme :** La science des perturbations des forêts et son application

**3.1.4 Sous-programme :** Adaptation aux changements climatiques

**3.1.5 Sous-programme :** Géorisques et sécurité publique

**3.2 Programme :** Information sur la masse terrestre

**3.2.1 Sous-programme :** Information essentielle sur la géographie

**3.2.2 Sous-programme :** Les limites juridiques du Canada

**3.2.3 Sous-programme :** Soutien logistique sur le plateau continental polaire

**3.2.4 Sous-programme :** Convention des Nations Unies sur le droit de la mer

**4.1 Programme :** Services internes

## Renseignements à l'appui des sous-programmes

On trouve les renseignements à l'appui des sous-programmes sur [l'InfoBase du SCT](#).<sup>xvi</sup>

## Tableaux des renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires qui suivent sont accessibles sur le [site Web de RNCan](#).<sup>xc</sup>

- ▶ Audits internes
- ▶ Évaluations
- ▶ Financement pluriannuel initial
- ▶ Frais
- ▶ Initiatives horizontales
- ▶ Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'État
- ▶ Rapport d'étape sur les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor

- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus
- ▶ Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes
- ▶ Stratégie ministérielle de développement durable

## Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)<sup>xc1</sup>. Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

## Coordonnées de l'organisation

Ressources naturelles Canada

580, rue Booth

Ottawa (Ontario)

K1A 0E4

Canada

[NRCan.media\\_relations-media\\_relations.RNCan@canada.ca](mailto:NRCan.media_relations-media_relations.RNCan@canada.ca)

<http://www.nrcan.gc.ca/>

## Annexe : Définitions

### **analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])**

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes ou des initiatives sur divers ensembles de personnes (femmes, hommes ou autres). L'identité individuelle est déterminée par une multitude de facteurs en plus du sexe, par exemple la race, l'origine ethnique, la religion, l'âge ou le fait de vivre avec un handicap de nature physique ou intellectuelle. D'où l'ajout du mot « plus », signifiant que l'analyse ne se limite pas au sexe (différences biologiques) ou au genre (la construction sociale du sexe), mais considère aussi les autres facteurs qui les recourent. Un processus d'ACS+ pourrait être, à titre d'exemple, le recours à des données ventilées selon le sexe, le genre et d'autres facteurs identitaires pour les analyses du rendement, et la détermination de toute répercussion du programme sur divers groupes de personnes dans l'optique de modifier les initiatives pour les rendre plus inclusives.

### **architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture)**

Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

### **cible (target)**

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

### **crédit (appropriation)**

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

### **dépenses budgétaires (budgetary expenditures)**

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

### **dépenses législatives (statutory expenditures)**

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

### **dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)**

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

### **dépenses prévues (planned spending)**

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

### **dépenses votées (voted expenditures)**

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

### **équivalent temps plein (full time equivalent)**

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

### **évaluation (evaluation)**

Au sein du gouvernement du Canada, collecte et analyse systématiques et neutres de données probantes en vue d'évaluer le bien-fondé, le mérite ou la valeur. L'évaluation guide la prise de décisions, les améliorations, l'innovation et la reddition de comptes. Elle porte habituellement sur les programmes, les politiques et les priorités et examine des questions se rapportant à la pertinence, à l'efficacité et à l'efficience. Toutefois, selon les besoins de l'utilisateur, l'évaluation peut aussi examiner d'autres unités, thèmes et enjeux, notamment des solutions de rechange aux interventions existantes. L'évaluation utilise généralement des méthodes de recherche des sciences sociales.

### **expérimentation (experimentation)**

Activités visant à étudier, mettre à l'essai et comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décision sur des éléments probants.



**indicateur de rendement (performance indicator)**

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

**initiative horizontale (horizontal initiative)**

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

**plan (plan)**

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

**plan ministériel (Departmental Plan)**

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont présentés au Parlement au printemps.

**priorité (priority)**

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

**priorités pangouvernementales (government-wide priorities)**

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2017-2018, les thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c'est-à-dire la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

**production de rapports sur le rendement (performance reporting)**

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

**programme (program)** (s'applique aux ministères dont le rapport est fondé sur l'architecture d'alignement des programmes)

Groupe de ressources et d'activités connexes géré de manière à répondre à des besoins précis et à atteindre les résultats visés; ces ressources et activités sont traitées comme une unité budgétaire.

**programme temporisé (sunset program)**

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

**rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)**

Rapport d'un ministère recevant des crédits parlementaires qui présente les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

**rendement (performance)**

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

**résultat (result)**

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

**résultat stratégique (Strategic Outcome)**

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

**structure de gestion, des ressources et des résultats (Management, Resources and Results Structure)**

Cadre global qui consiste en un répertoire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information sur la gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont décrits en fonction du lien hiérarchique qui les unit, ainsi que du ou des résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La structure de gestion, des ressources et des résultats est élaborée à partir de l'architecture d'alignement des programmes.

## Notes en fin d'ouvrage

- <sup>i</sup> Liste des lois et des règlements <https://www.rncan.gc.ca/lois-reglements/60>
- <sup>ii</sup> Loi sur le ministère des Ressources naturelles, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-20.8/>
- <sup>iii</sup> Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-7/>
- <sup>iv</sup> Loi sur les forêts, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-30/>
- <sup>v</sup> Loi sur l'efficacité énergétique, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/e-6.4/>
- <sup>vi</sup> Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-22.7/page-1.html>
- <sup>vii</sup> RNCAN. <https://www.rncan.gc.ca/home>
- <sup>viii</sup> Génération Énergie. <https://www.rncan.gc.ca/20096>
- <sup>ix</sup> Mission Innovation. <https://www.rncan.gc.ca/energie/ressources/mission-innovation/18613>
- <sup>x</sup> Mission Innovation. <https://www.rncan.gc.ca/energie/ressources/mission-innovation/18613>
- <sup>xi</sup> Déclaration conjointe du Canada et de la Chine sur les changements climatiques et la croissance propre. <https://pm.gc.ca/fra/nouvelles/2017/12/04/declaration-conjointe-du-canada-et-de-la-chine-les-changements-climatiques-et>
- <sup>xii</sup> Partenariat Canada–Mexique. <http://www.canadainternational.gc.ca/mexico-mexique/cmp-pcm.aspx?lang=fra>
- <sup>xiii</sup> Partenariat franco-canadien pour le climat et l'environnement. <https://pm.gc.ca/fra/nouvelles/2018/04/16/partenariat-franco-canadien-climat-et-lenvironnement>
- <sup>xiv</sup> Cecobois. <http://wood-works.ca/>
- <sup>xv</sup> Brock Commons. <http://vancouver.housing.ubc.ca/residences/brock-commons/>
- <sup>xvi</sup> Génération Énergie. <https://www.rncan.gc.ca/20096>
- <sup>xvii</sup> Projet d'expansion de l'oléoduc Trans Mountain. <https://www.rncan.gc.ca/energie/ressources/19143>
- <sup>xviii</sup> Programme de remplacement de la canalisation 3. <https://www.rncan.gc.ca/energie/ressources/19189>
- <sup>xix</sup> la Loi sur l'exportation et l'importation des diamants bruts. <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-18.5/>
- <sup>xx</sup> Système de certification du processus de Kimberley. <https://www.kimberleyprocess.com/fr>
- <sup>xxi</sup> la Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif. <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-22.7/page-1.html>
- <sup>xxii</sup> Office national de l'énergie. <https://www.neb-one.gc.ca/index-fra.html>
- <sup>xxiii</sup> Un cadre de la bioéconomie forestière pour le Canada. <https://www.ccfm.org/pdf/10a%20Document%20-%20Forest%20Bioeconomy%20Framework%20for%20Canada%20-%20F.pdf>
- <sup>xxiv</sup> l'Initiative de foresterie autochtone. <https://www.rncan.gc.ca/forets/programmes-federiaux/13126>
- <sup>xxv</sup> Le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière <https://www.rncan.gc.ca/forets/programmes-federiaux/13140>
- <sup>xxvi</sup> Programme d'innovation forestière. <https://www.rncan.gc.ca/forets/programmes-federiaux/13138>
- <sup>xxvii</sup> FPInnovations. <https://fpinnovations.ca/Pages/index.aspx>
- <sup>xxviii</sup> Centre canadien sur la fibre de bois. <https://www.rncan.gc.ca/forets/centres-recherche/ccfb/13458>
- <sup>xxix</sup> Initiative géoscientifique ciblée. <https://www.rncan.gc.ca/sciences-terre/ressources/programmes-federiaux/initiative-geoscientifique-ciblee/10908>
- <sup>xxx</sup> Le programme Géoscience pour les nouvelles ressources énergétiques. <https://www.rncan.gc.ca/sciences-terre/ressources/programmes-federiaux/geoscience-nouvelles-ressources-energetiques/10914>
- <sup>xxxi</sup> la Commission géologique du Canada <https://www.rncan.gc.ca/sciences-terre/sciences/geologie/cgc/17101>
- <sup>xxxii</sup> BOMA Canada Défi Net Zéro. <http://bomacanada.ca/awards/netzerochallenge/>
- <sup>xxxiii</sup> certification ENERGY STAR <https://www.energystar.gov/buildings/about-us/energy-star-certification>
- <sup>xxxiv</sup> Une construction intelligente – une stratégie canadienne pour les bâtiments [https://www.rncan.gc.ca/sites/www.rncan.gc.ca/files/emmc/pdf/Building\\_Smart\\_en.pdf](https://www.rncan.gc.ca/sites/www.rncan.gc.ca/files/emmc/pdf/Building_Smart_en.pdf)
- <sup>xxxv</sup> Stratégies de transformation due marché pour l'équipement consommateur d'énergie dans le secteur du bâtiment. [https://www.rncan.gc.ca/sites/www.rncan.gc.ca/files/emmc/pdf/Market-Transformation-Strategies\\_fr.pdf](https://www.rncan.gc.ca/sites/www.rncan.gc.ca/files/emmc/pdf/Market-Transformation-Strategies_fr.pdf)

- xxxvi Favouriser la transformation due marché grâce à une collaboration en matière des norms d'efficacité énergétique  
[https://www.rncan.gc.ca/sites/www.rncan.gc.ca/files/emmc/pdf/EMMC-Action-Plan\\_E\\_access.pdf](https://www.rncan.gc.ca/sites/www.rncan.gc.ca/files/emmc/pdf/EMMC-Action-Plan_E_access.pdf)
- xxxvii Le programme de gestion de l'énergie ISO 50001.
- xxxviii Défi ENERGY STAR pour l'industrie. [https://www.energystar.gov/buildings/facility-owners-and-managers/industrial-plants/earn\\_recognition/energy\\_star\\_challenge\\_industry2](https://www.energystar.gov/buildings/facility-owners-and-managers/industrial-plants/earn_recognition/energy_star_challenge_industry2)
- xxxix la Certification ENERGY STAR pour l'industrie.  
<https://www.rncan.gc.ca/energie/efficacite/industrie/peeic/19859>
- xl Groupe de travail sur la gestion de l'énergie du Groupe ministériel sur l'énergie propre  
<http://www.cleanenergyministerial.org/initiative-clean-energy-ministerial/energy-management-working-group>
- xli programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable <https://www.rncan.gc.ca/ecoaction/14146>
- xliv Fonds municipal vert <https://fcm.ca/accueil/programmes/fonds-municipal-vert.htm>
- xliv SmartWay <https://www.rncan.gc.ca/energie/efficacite/transports/21051>
- xliv Clean Energy Education and Empowerment (C3E) <https://c3eawards.org/>
- xlv Évolution de l'efficacité énergétique au Canada 1990 à 2015  
<http://oe.nrcan.gc.ca/publications/statistiques/evolution2/2015/pdf/evolutionsommaire2015.pdf>
- xlvi Évolution de l'efficacité énergétique au Canada de 1990 à 2013,  
<http://www.rncan.gc.ca/energie/publications/19031>
- xlvi Programme d'innovation énergétique <https://www.rncan.gc.ca/energie/financement/icp/18877>
- xlvi Programme de recherche et de développement énergétiques.  
<https://www.rncan.gc.ca/energie/financement/pred/4994>
- xlvi Programme de technologies propres pétrolières et gazières.  
<https://www.rncan.gc.ca/energie/financement/icp/18473>
- l Programme Démonstrations d'infrastructures pour véhicules.  
<https://www.rncan.gc.ca/energie/financement/icp/18387>
- li Programme de croissance propre <https://www.rncan.gc.ca/croissancepropre/20271>
- lii Programmes d'infrastructures vertes. <https://www.rncan.gc.ca/croissancepropre/19781>
- liii Programme des réseaux intelligents. <https://www.rncan.gc.ca/energie/science/programmes-financement/19794>
- liv Programme d'énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées. <https://www.rncan.gc.ca/reductiondiesel>
- lv Programme des énergies renouvelables émergentes. <https://www.rncan.gc.ca/energie/financement/20503>
- lvi Démonstrations d'infrastructures pour véhicules électriques  
<https://www.rncan.gc.ca/energie/science/programmes-financement/20468>
- lvii Initiative pour le déploiement d'infrastructures pour les véhicules électriques et les carburants de remplacement.  
<https://www.rncan.gc.ca/energie/carburants-remplacement/carburants-faits/ecoenergie/18353>
- lviii Défi sur les biocarburants durables <http://mission-innovation.net/our-work/innovation-challenges/sustainable-biofuels-challenge/>
- lix Défi sur les matériaux liés à l'énergie propre. <http://mission-innovation.net/our-work/innovation-challenges/clean-energy-materials-challenge/>
- lx l'Initiative Impact Canada. <https://www.canada.ca/fr/centre-innovation/sujets/initiative-impact-canada.html>
- lxi Défi des femmes en tech propres. <https://impact.canada.ca/fr/defis/femmes-en-techpropres>
- lxii Carrefour de la croissance propre. <https://www.ic.gc.ca/eic/site/099.nsf/fra/accueil>
- lxiii Le programme Innovation mines vertes. <https://www.ic.gc.ca/eic/site/099.nsf/fra/accueil>
- lxiv Le Programme géoscientifique des eaux souterraines.
- lxv le Programme de géosciences environnementales. <https://www.rncan.gc.ca/sciences-terre/ressources/programmes-federiaux/geoscience-environnementale/10903>
- lxvi Pisteurs de tordeuses. <http://pisteursdetordeuses.ca/#/>
- lxvii Le Groupe de travail sur les ravageurs forestiers. <https://www.ccfm.org/francais/coreproducts-forestpests.asp>
- lxviii La Plateforme canadienne d'adaptation aux changements climatiques.  
<https://www.rncan.gc.ca/environnement/impacts-adaptation/plateforme-adaptation/10028>
- lxix Programme de géosciences des changements climatiques. <https://www.rncan.gc.ca/sciences-terre/ressources/programmes-federiaux/programme-geoscience-changements-climatiques/10901>
- lxx Le Canada dans un climat en changement. <https://www.rncan.gc.ca/environnement/impacts-adaptation/19919>
- lxxi Plan de protection des océans. <https://www.tc.gc.ca/fra/plan-protection-oceans.html>
- lxxii Plateforme géospatiale fédérale (PGF). <https://www.rncan.gc.ca/sciences-terre/geomatique/infrastructure-canadienne-donnees-spatiales/communautes-geospatiales/plateforme>

- 
- <sup>lxxiii</sup> Cartes ouvertes. <https://ouvert.canada.ca/fr/cartes-ouvertes>
- <sup>lxxiv</sup> Le système d'arpentage des terres du Canada. <http://clss.nrcan.gc.ca/map-carte-fra.php>
- <sup>lxxv</sup> Régime de gestion des terres des Premières Nations. <https://www.nrcan.gc.ca/sciences-terre/geomatique/arpentage-terres-canada/programmes-federaux/programme-arpentage/20261>
- <sup>lxxvi</sup> Programme du plateau continental polaire. <https://www.nrcan.gc.ca/le-nord/program-du-plateau-continental-polaire/plateau-continental-polaire/10004>
- <sup>lxxvii</sup> La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM). <https://www.nrcan.gc.ca/sciences-terre/ressources/programmes-federaux/convention-nations-unies-droit-mer/10916>
- <sup>lxxviii</sup> Comptes publics du Canada 2017. <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html>
- <sup>lxxix</sup> Énergie atomique du Canada Limitée. <http://www.aecl.ca/fr/home/default.aspx>
- <sup>lxxx</sup> Office national de l'énergie. <http://www.neb.gc.ca/index-fra.html>
- <sup>lxxxi</sup> Commission canadienne de sûreté nucléaire. <http://www.cnsccsn.gc.ca/fra/index.cfm>
- <sup>lxxxii</sup> Office Canada–Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers. <http://www.cnlopbc.ca/>
- <sup>lxxxiii</sup> Office Canada–Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers. <http://www.cnsopb.ns.ca/>
- <sup>lxxxiv</sup> Administration du pipe-line du Nord, <http://apn.gc.ca/accueil>
- <sup>lxxxv</sup> Loi sur le ministère des Ressources naturelles <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-20.8/>
- <sup>lxxxvi</sup> Loi sur les forêts. <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-30/>
- <sup>lxxxvii</sup> Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles. <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-7/>
- <sup>lxxxviii</sup> Loi sur l'efficacité énergétique. <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/e-6.4/>
- <sup>lxxxix</sup> Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif. <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-22.7/page-1.html>
- <sup>xc</sup> Tableaux des renseignements supplémentaires. <http://www.nrcan.gc.ca/plans-rapports-rendement/198>
- <sup>xc</sup> Rapport sur les dépenses fiscales fédérales. <https://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>